



L'HISTOIRE DE FRANCE

RACONTÉE

PAR LES CONTEMPORAINS

OUVRAGES DE M. B. ZELLER

A LA LIBRAIRIE HACHETTE

La Gaule romaine. 1 vol. petit in-16, avec 31 grav. » 50
La Gaule chrétienne. 1 vol. petit in-16, avec 38 grav. » 50
Les Invasions barbares. 1 vol. petit in-16, avec 11 gr. » 50
Clovis et ses fils. 1 vol. petit in-16, avec 14 grav. » 50
Les Fils de Clotaire. 1 vol. petit in-16, avec 9 grav. » 50
Rois fainéants et maires du palais. 1 vol. petit in-16. » 50
Charlemagne. 1 vol. petit in-16, avec 10 gravures. (En collaboration avec M. Darsy.)............... » 50
La Succession de Charlemagne. Louis le Pieux. 1 vol. petit in-16, avec 8 gravures............. » 50
La Succession de Charlemagne. Charles le Chauve. 1 vol. petit in-16 avec 12 gravures............. » 50
Les Derniers Carolingiens. 1 vol. petit in-16. (En collaboration avec M. Bayet.).................. » 50
Les Premiers Capétiens. 1 vol. petit in-16, avec 15 gravures. (En collaboration avec M. Luchaire.) » 50
Les Capétiens du XIIe siècle : Louis VI et Louis VII. 1 vol. petit in-16, avec 15 gravures. (En collaboration avec M. Luchaire.)...................... » 50
Richelieu. 1 vol. in-16........................... 1 fr.
Henri IV. 1 vol. in-16............................ 1 fr.
Richelieu et les ministres de Louis XIII. (Ouvrage couronné par l'Académie française. Second prix Gobert 1881 et 1882.) 1 vol. in-8................ 6 fr.

A LA LIBRAIRIE DIDIER ET Cie

Henri IV et Marie de Médicis. (Ouvrage couronné par l'Académie française.) 1 vol. in-8........... 6 fr.
Le Connétable de Luynes, Montauban et la Valteline. (Ouvrage couronné par l'Académie française. Second prix Gobert 1881 et 1882.) 1 vol. in-8. 6 fr.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD et Cie.

LA SUCCESSION DE CHARLEMAGNE

CHARLES LE CHAUVE

840 — 877

EXTRAITS DU DIACRE FLORUS, DES ANNALES DE FULDE
DES ANNALES DE SAINT-BERTIN, ETC.

PUBLIÉS PAR

B. ZELLER

Maître de conférences à la Faculté des Lettres de Paris,
Répétiteur à l'École polytechnique.

Ouvrage contenant 12 gravures

PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1883

L'HISTOIRE DE FRANCE

RACONTÉE PAR LES CONTEMPORAINS

Notre histoire a été présentée sous bien des formes. Mais c'est dans les écrivains contemporains des événements dont ils sont les narrateurs, qu'elle se montre plus vivante et plus vraie. A une époque où le goût public s'est épris des recherches exactes et tend à remonter dans toutes les sciences aux sources mêmes de la vérité, une histoire de France dans laquelle les contemporains seuls ont la parole pour raconter ce qu'ils ont vu par eux-mêmes, ou appris soit de témoignages authentiques, soit de traditions très rapprochées du temps où ils écrivent doit être bien accueillie.

L'HISTOIRE DE FRANCE RACONTÉE PAR LES CONTEMPORAINS se compose déjà de treize volumes : 1° *La Gaule et les Gaulois;* 2° *La Gaule romaine;* 3° *La Gaule chrétienne;* 4° *Les Invasions barbares en Gaule;* 5° *Les Francs; Clovis et ses fils;* 6° *Les Fils de Clotaire;* 7° *Les Rois fainéants et les maires du palais;* 8° *Charlemagne;* 9° *La Succession de Charlemagne. Louis le Pieux;* 10° *La Succession de Charlemagne. Charles le Chauve;* 11° *Les Derniers Carolingiens;* 12° *Les Premiers Capétiens;* 13° *Louis VI et Louis VII.* Sous une forme commode et économique, elle présente un tableau suivi, quoique emprunté à des auteurs différents, des événements, des mœurs, des institutions. De courtes notes explicatives, des analyses aussi succinctes que possible, font connaître les auteurs cités et rattachent les uns aux autres les morceaux qui leur sont empruntés. Cette petite collection vulgarisera la connaissance de nos historiens nationaux; elle en donne la substance et les rend accessibles à tous.

Le choix des gravures qui accompagnent le texte est inspiré du même esprit. On s'est attaché à ne donner que des images authentiques, tirées aussi, autant que possible, des documents contemporains.

Chaque année verra paraître trois ou quatre nouveaux volumes.

LA SUCCESSION DE CHARLEMAGNE

CHARLES LE CHAUVE

840-877

I

LES GUERRES FRATRICIDES
LE TRAITÉ DE VERDUN

(840-843)

§ 1. — PLAINTES DE FLORUS, DIACRE DE LYON, SUR LA DIVISION DE L'EMPIRE APRÈS LA MORT DE LOUIS LE PIEUX.

Monts et collines, forêts, fleuves et fontaines, rochers abrupts, et vous, vallées profondes, pleurez la race des Francs; elle dominait par la possession de l'empire, présent du Christ, et la voilà maintenant plongée dans la poussière. Que les éléments eux aussi prennent leur part de cette douleur, et les vastes espaces des continents, les eaux de la mer, les astres du ciel, le souffle des vents et enfin les gouttes mêmes des pluies! et que les hommes se lamentent de voir se serrer les cœurs des hommes!

Tout retentit sous les coups des fléaux divins qui

nous entourent. Partout la dévastation, partout les maux d'un horrible désastre. Tous les biens de la paix sont jetés au vent par des haines cruelles. Tout l'éclat du royaume est obscurci par d'iniques fureurs; et voilà que l'honneur de l'Église, abattu, gît aussi dans le tombeau. Les droits du sacerdoce, complètement anéantis, se sont écroulés; en même temps s'est éloigné de nous l'amour de la loi divine et sa crainte; et les prescriptions des canons sont par tous les hommes foulés aux pieds. De perpétuels conflits sont le tourment d'illustres villes, et les basiliques du Christ sont dépouillées de leur antique honneur. Déjà l'on ne rend plus d'hommages aux martyrs; en présence des autels eux-mêmes, nul n'éprouve plus de crainte, et les rites sacrés n'inspirent plus de respect. Le pauvre peuple souffre de rapines perpétuelles, et la noblesse, en discorde avec elle-même, se détruit de ses mains meurtrières. La terre est humide de sang; tout est en proie à l'incendie et au pillage, et la rage du crime sévit sans aucun frein. Je vois les feux de l'adultère, et le parjure est en honneur. Le sang des innocents versé à flots ne trouve plus de vengeur. La crainte des rois et des lois n'existe plus chez les mortels, et l'on va les yeux fermés aux flammes de l'enfer.

Ce royaume, beau entre tous, a fleuri sous un brillant diadème. Il n'y avait qu'un seul prince et un seul peuple, qui lui était soumis. La loi était en honneur et le juge honorait les villes. La paix régnait entre les citoyens et leur bravoure épouvantait les ennemis. La vigilance paternelle des prêtres se faisait remarquer à l'envi dans de nombreux conciles et ils accomplissaient pour les peuples les fonctions de leur pieux ministère. Aussi l'on entendait retentir

au loin, ici par les clercs consacrés, là par les peuples et les illustres princes, le langage qui conduit au salut. De toutes parts, les jeunes gens apprenaient à connaître les livres divins, et les cœurs des enfants s'abreuvaient aux sources des lettres et des arts. Une surveillance toujours en éveil écartait les sombres crimes. La crainte chez les uns, l'amour du prochain chez les autres, invitait au respect des lois de la justice.

Ce n'est pas tout. On avait le souci d'attacher à la foi chrétienne les nations étrangères et, quand on les avait domptées, de leur imposer le frein du salut. Ici, l'on voyait une troupe de païens se soumettre au joug de la religion; là, l'hérésie, qui s'était dressée, renversée sous les pieds du vainqueur, gémissait. Aussi la race franque brilla-t-elle d'un éclat incomparable dans le monde entier, et la renommée de ses vertus pénétra jusqu'aux contrées les plus éloignées. Aussi les royaumes étrangers, les barbares, les Grecs, le Latium lui-même, envoyèrent leurs ambassadeurs à son tribunal. Car la race de Romulus a cédé le pas à la race des Francs, ainsi que l'illustre Rome, la mère des royaumes. N'est-ce pas là, en effet, que notre prince a pris le diadème royal, par un don de l'apôtre et avec l'appui du Christ, son soutien?

Heureux s'il connaissait son bonheur, le royaume dont Rome est la citadelle, dont le porte-clef du ciel est le conseil, et dont le tuteur, pour la durée des siècles, est le Maître éternel des cieux!

Mais, à présent, ce glorieux diadème, tombé de si haut, est comme ces couronnes de fleurs dont on se ceignait la tête quand elles brillaient d'un éclat varié et qu'elles répandaient un parfum odorant, et que l'on

jette ensuite pour être foulées aux pieds de tous. Dépouillé du diadème, le royaume a perdu à la fois le nom et la dignité d'empire. Un État jadis uni est partagé en trois. Aussi n'est-il plus personne qu'on puisse considérer comme l'empereur : au lieu d'un roi, un roitelet; au lieu de royaume, des fragments de royaume. On complote en tous lieux, on cherche les moyens de nuire. Plus de souci de l'intérêt général; chacun protège son bien. On songe à tout, Dieu seul est en oubli. Les pasteurs du Seigneur, accoutumés à se réunir en commun, n'étant pas d'accord entre eux, ne forment plus de synodes nombreux. Il n'y a plus d'assemblée du peuple; toute justice s'est éloignée de nous. C'est en vain qu'un envoyé viendrait en mission ici, où il n'y a plus de cour. Que peuvent faire les peuples des pays qu'arrose l'Ister immense, que baignent le Rhin, ou le Rhône, ou la Loire, ou le Pô? Pendant longtemps la concorde les a tenus étroitement attachés, et, maintenant que tout pacte est rompu, ils s'épuisent en tristes inimitiés!.....

Tout cela aura-t-il une fin, ou la colère de Dieu nous menace-t-elle encore de nouveau? Hélas! on se réjouit au milieu des cruelles blessures du royaume!

On donne le nom de paix à cet état de choses qui n'offre rien des charmes de la paix. L'État est comme une muraille dont on voit la chute menaçante et complète. Il est tout penché, plein de fissures, imprégné d'une boue humide qui s'en détache déjà. Il n'y a point de ciment. Toutes les parties sont branlantes.

§ 2. — LOTHAIRE, VENANT D'ITALIE APRÈS LA MORT DE LOUIS LE PIEUX, NE PEUT TRIOMPHER SUR LES BORDS DU RHIN DE LA RÉSISTANCE DE SON FRÈRE LOUIS (840).

(Nithard, *Histoire des dissensions des fils de Louis le Débonnaire.)*

Lorsque Lothaire apprend que son père est mort, il envoie aussitôt des messagers en tous lieux, particulièrement dans toute la France; il fait annoncer qu'il va venir dans le royaume qui lui a été autrefois donné; il fait promettre à chacun que les honneurs accordés par son père seront confirmés et même augmentés. Quant à ceux dont la foi était douteuse, il ordonna de leur faire prêter serment, et commanda ensuite que l'on s'avançât à sa rencontre avec la plus grande célérité possible; le dernier supplice fut la peine édictée contre ceux qui refuseraient d'obéir. Quant à lui, il se mit lentement en marche, voulant savoir, avant de passer les Alpes, comment les choses tourneraient. Sous l'influence de la cupidité et de la terreur, on afflue vers lui de toutes parts. L'accroissement de ses forces et de ses espérances l'encourage, et il se met à réfléchir aux moyens par lesquels il lui sera le plus facile de s'emparer de l'empire tout entier. Quant à Louis, par lequel il voyait sa marche surveillée de près, il fait tout son possible pour annuler ses forces. Cependant il dépêche artificieusement des envoyés à son frère Charles en Aquitaine, et lui mande qu'il a les meilleures intentions à son égard, conformément à la volonté de son père et à ses devoirs à l'égard de son filleul. Il le prie toutefois d'épargner son neveu, le fils de Pépin, en attendant qu'ils eussent une entre-

vue. Cela fait, il se met en marche vers la cité des Vangions (Worms).

Dans le même temps, Louis, ayant laissé une partie de son armée en observation, avait marché sur les Saxons, qui s'agitaient. C'est pourquoi Lothaire, à la suite d'un léger engagement, put mettre en fuite les troupes laissées à la garde du Rhin; il passa le fleuve avec toute son armée et se mit en marche vers Francfort. Lothaire, revenu à l'improviste, et Louis se joignent donc sous les murs de cette ville; une trêve intervient pendant la nuit. Ils placent leur camp, le premier à Francfort et l'autre au confluent du Main avec le Rhin, n'ayant pas l'un vis-à-vis de l'autre les sentiments qui conviennent à des frères. Comme Louis opposait une résistance virile et que Lothaire ne pensait pouvoir le soumettre sans combat, il jugea qu'il lui serait plus facile de triompher de Charles et renonça à livrer bataille. Il fut convenu qu'au commencement de novembre on se retrouverait au même endroit et que si la concorde ne pouvait être rétablie, si un traité formel ne réglait pas ce qui devait revenir à chacun, les armes en décideraient. Ayant donc renoncé à son premier projet, il s'efforce de soumettre Charles.

§ 3. — NÉGOCIATIONS ENTRE LOTHAIRE ET CHARLES (840).

Dans le même temps, Charles était venu à Bourges pour le placite auquel les hommes de Pépin avaient juré que ce dernier viendrait. Ayant appris tout ce qui s'était passé, Charles députa des envoyés, à savoir Nithard [1] et Adelgaire, et, le plus vite qu'il put, les

1. L'auteur même du récit que nous reproduisons.

dirigea vers Lothaire; ils avaient pour mission de le supplier de ne pas mettre en oubli les serments qu'ils s'étaient mutuellement prêtés et d'observer ce que leur père avait décidé pour eux deux; il lui faisait rappeler en outre sa condition de frère et de filleul à son égard; qu'il gardât pour lui, disait-il, ce qui lui appartenait, mais qu'il lui permît de posséder sans lutte ce que, du consentement même de Louis, son père lui avait concédé, à lui Charles, lui promettant, s'il agissait ainsi, de lui être fidèle et soumis, comme il convenait à un cadet vis-à-vis de son aîné. Il le supplia de plus de ne pas solliciter davantage ses propres sujets et de ne pas porter le trouble dans le royaume que Dieu lui avait confié. Il fallait, ajoutait-il, que de toutes parts on s'unît pour la paix et la concorde. C'est ce que lui et les siens s'engageaient à faire, et c'est dans cette intention qu'il députait vers son frère. Si ce dernier ne croyait pas à la sincérité de ses assurances, il s'engageait à lui en donner telle garantie qu'il jugerait nécessaire. Lothaire fit semblant d'accueillir ces ouvertures avec bienveillance et congédia les envoyés en les chargeant seulement de porter son salut à son frère; pour le reste, il ferait connaître sa réponse par les siens. De plus, comme ils avaient refusé de passer de son côté, il les priva, au mépris de la foi jurée, des honneurs que son père leur avait accordés. Il donnait ainsi, sans le vouloir, des indices de ce qu'il voulait faire à son frère. Pendant ce temps, les habitants d'entre Meuse et Seine envoyèrent à Charles, pour lui mander de venir avant que Lothaire, prenant les devants, occupât leur pays; et ils lui promettaient d'attendre son arrivée. C'est pourquoi Charles, très peu accompagné, fit diligence et vint d'Aquitaine à Kiersy; il accueillit

avec bienveillance ceux qui vinrent le trouver de la forêt Charbonière et du pays situé au-dessous. En dehors de ces limites, Herenfried, Gislebert, Boso et les autres, gagnés par Odulfe, au mépris de la foi jurée, firent défection.

§ 4. — EXPÉDITION DE CHARLES CONTRE SON NEVEU PÉPIN D'AQUITAINE. — RETOUR OFFENSIF DE LOTHAIRE (840).

Dans le même temps arriva d'Aquitaine un messager annonçant que Pépin, avec ses partisans, voulait se jeter sur la mère de Charles. Pour cette raison, Charles abandonna la France et la région où il se trouvait, en faisant dire aux habitants que, si son frère voulait les opprimer avant son retour, ils vinssent à sa rencontre. De plus, il envoya à Lothaire, Hugo, Adelhard, Gérard et Hegilon, pour lui répéter ce qu'il lui avait fait dire précédemment. Il le supplia, au nom du Dieu tout-puissant, de ne point lui soustraire ses fidèles et de ne pas continuer à démembrer ainsi le royaume que Dieu et son père, du consentement de Lothaire lui-même, lui avaient donné. Ces dispositions prises, il revint en toute hâte en Aquitaine, et, se précipitant sur Pépin et les siens, il ne leur laissa d'autre ressource que la fuite. Au même moment, Lothaire, qui avait quitté le voisinage de Louis, vit venir à lui tous ceux qui habitent en deçà de la forêt Charbonière; il traversa la Meuse et prit la résolution de s'avancer jusqu'à la Seine. Pendant qu'il suivait cette direction, Hilduin, abbé de Saint-Denis, et Gérard, comte de Paris, faisant défection à Charles et violant la foi jurée, vinrent trouver Lothaire; ce que voyant, Pépin, fils de Bernard, roi des Lombards, et les autres aimèrent mieux oublier leurs serments, à

la façon des esclaves, que de renoncer pour un peu de temps à leurs biens. Pour cette raison, violant la foi jurée, ils suivirent ceux dont nous avons parlé plus haut et se donnèrent à Lothaire. Celui-ci, devenu encore plus glorieux, passa la Seine, envoyant devant lui, suivant sa coutume, des émissaires chargés de disposer à la soumission, en partie par menaces, en partie par des promesses, les habitants d'entre Seine et Loire. Lui-même, comme c'était son habitude, s'avançait lentement à leur suite, se dirigeant vers Chartres. Ayant appris l'arrivée prochaine de Théodoric, d'Eric et des autres qui avaient résolu de prendre son parti, confiant dans la multitude de ses partisans, il décida de s'avancer jusqu'à la Loire. De son côté, Charles, revenu de la poursuite dans laquelle il avait dispersé Pépin et les siens, et n'ayant aucun endroit sûr pour y laisser sa mère, hâtait sa marche vers le pays de France.

§ 5. — SUSPENSION D'ARMES ENTRE CHARLES ET LOTHAIRE (840).

Charles, ayant appris que tous ceux dont nous avons parlé ci-dessus avaient fait défection et que Lothaire, avec une armée considérable, avait décidé de le poursuivre jusqu'à la mort; que Pépin, d'une part, et de l'autre les Bretons lui étaient hostiles, réunit un conseil pour décider ce qu'il y avait à faire. La délibération ne devait pas être difficile, et l'on arrêta sans peine la décision la plus aisée à suivre. Comme il ne restait plus aux partisans de Charles que la vie et leurs corps, ils aimèrent mieux mourir noblement que d'abandonner leur roi trahi. C'est pourquoi ils s'avancent au-devant de Lothaire, gagnent la



ville d'Orléans et placent leur camp à environ six lieues de celui des ennemis. On échange des parlementaires. Charles demandait la paix au nom de la justice seule. Quant à Lothaire, il recherchait les moyens d'abuser son frère et de triompher de lui par la ruse et sans combat. Mais, comme la vaillante résistance de ses adversaires lui faisait penser qu'il n'y réussirait pas, il espéra que, ses forces continuant chaque jour à s'accroître, comme cela avait eu lieu depuis le commencement, et celles de Charles s'amoindrissant, au contraire, il lui serait bientôt facile de subjuguer son frère. Déçu dans cette espérance, il admit une suspension d'armes aux conditions suivantes : l'Aquitaine, la Septimanie, la Provence seraient cédées à Charles, ainsi que dix comtés entre la Loire et la Seine. Charles se tiendrait pour satisfait de ce compromis jusqu'à une entrevue qui fut décidée pour le 8 des ides de mars [1] et qui se tiendrait à Attigny. Là, on pourvoirait d'un commun accord par un règlement spécial aux intérêts de chacun. Les chefs du parti de Charles voyaient bien que l'entreprise dépassait leurs forces, et ils redoutaient vivement que, si l'on engageait la lutte, il ne leur fût difficile, vu leur petit nombre, de sauver leur roi. Or, son caractère leur donnait à tous de grandes espérances. Ils donnèrent donc leur assentiment à l'accord projeté, en stipulant que Lothaire serait désormais un ami fidèle pour Charles, comme il convient, en bonne justice, à un frère vis-à-vis d'un frère; qu'il ferait se tenir en paix les royaumes qu'il lui abandonnait, et que, de plus, il s'abstiendrait, dans l'intervalle, de marcher en ennemi contre Louis; sinon, ils seraient

1. 8 mars.

légitimement déliés de leur serment. Par ce moyen, ils délivrent leur roi des dangers qui le menaçaient et se délient bientôt de leur serment. Car, avant même que ceux qui venaient de jurer fussent sortis de la maison, Lothaire essaya de suborner quelques-uns de ceux qui étaient présents, et le lendemain il reçut la soumission de quelques-uns des hommes de Charles. De plus, il envoya immédiatement des affidés dans les royaumes qu'il avait remis à son frère, afin d'y jeter tout le trouble possible et de les empêcher de se soumettre à Charles; il poursuivit ensuite sa marche pour accueillir ceux qui venaient à lui de la Provence, et rechercha les moyens de triompher de Louis par la ruse ou par la force.

§ 6. — CHARLES BAT ET SOUMET BERNARD, DUC DE SEPTIMANIE. — LE DUC DE BRETAGNE NOMÉNOÉ ADHÈRE AU PARTI DE CHARLES (841).

Cependant Charles, arrivé à la ville d'Orléans, reçut avec reconnaissance et bienveillance Théobald et Warin, qui étaient venus vers lui de la Bourgogne avec quelques autres. De là, il gagne la ville de Nevers pour aller au-devant de Bernard[1], comme il le lui avait mandé; mais Bernard, suivant sa coutume, différa de venir le trouver, disant que, par un serment conclu entre lui et Pépin et les siens, aucun d'eux ne devait faire une convention quelconque sans le consentement de l'autre. Il affirma donc son inten-

1. Ce Bernard était l'ancien chambellan de Louis le Pieux, qui avait été si impopulaire et même accusé de relations coupables avec l'impératrice Judith; il était fils de Guillaume, comte de Toulouse. Lui-même était duc de Barcelone et de Septimanie et comte de Toulouse.

tion d'aller trouver Pépin et ses partisans, et, s'il réussissait à les entraîner avec lui, tout serait pour le mieux; sinon, il se considérerait comme délié de son serment, et promettait que, dans l'espace de quinze jours, il reviendrait vers Charles et se soumettrait à sa domination. Charles vint donc le trouver à Bourges pour la seconde fois. Bernard vint, mais sans accomplir aucune de ses deux promesses. Charles, supportant impatiemment les trahisons que le duc avait commises envers son père et qu'il commettait envers lui-même, et craignant de ne pouvoir se rendre maître de lui autrement, résolut de lui courir sus immédiatement. Bernard eut, quoique un peu tard, le pressentiment de cette résolution; il prit la fuite et s'échappa, non sans peine. Charles fit mordre la poussière à quelques-uns des siens, laissa les autres blessés et à demi morts; d'autres tombèrent sains et saufs entre ses mains : il les considéra comme prisonniers et les fit mettre sous bonne garde; puis il laissa piller tout leur bagage. Bernard, ainsi humilié, vint peu après trouver Charles en suppliant; il prétendit qu'il lui avait été fidèle et qu'il aurait encore voulu l'être en cette occasion, si on le lui avait permis, et il supplia Charles, malgré l'affront qu'il avait reçu, de ne point se défier de lui pour l'avenir; et, si quelqu'un lui opposait un démenti, il était prêt à soutenir son dire les armes à la main. Charles crut à ses protestations; il combla Bernard de présents et de faveurs et le reçut dans la société de ses amis; il le laissa ensuite aller retrouver Pépin et les siens, pour essayer, suivant sa promesse, de les déterminer à leur soumission envers Charles. Ces arrangements pris, il se rendit à la ville du Mans, pour recevoir Lambert, Eric et d'autres. Arrivé là, il envoya vers Nomenoé,

duc des Bretons, pour savoir s'il voulait se soumettre à sa domination. Se rendant aux conseils du plus grand nombre des siens, Nomenoé envoya des présents à Charles et s'engagea ensuite par serment à lui garder fidélité.

§ 7. — CHARLES SE DISPOSE A SE RENDRE AU PLACITE D'ATTIGNY (841).

Ces choses accomplies, voyant approcher le moment du placite convenu dans la ville d'Attigny, Charles se demandait avec anxiété quelles résolutions prudentes et sûres il pourrait prendre pour lui et pour les siens. Il convoque donc ses conseillers intimes et leur expose la situation; il se déclare résolu à se conformer en toutes choses à l'intérêt général, auquel il était prêt à sacrifier sa vie, s'il était nécessaire. Les forces de Charles paraissaient à tous s'être accrues de toutes parts. On se rappelait les perfidies de Lothaire à l'égard de son père et de Charles, du vivant de Louis le Pieux, et celles que, depuis la mort de leur père, il préparait à ses frères; on n'oubliait pas ses serments récemment encore violés. On disait que très volontiers l'on désirait obtenir de lui tout ce qui était juste, mais que tout semblait indiquer qu'il n'y avait rien de bon à espérer de lui. L'avis général fut que Charles ne devait pas différer de se rendre au placite indiqué; que si son frère voulait rechercher leur intérêt commun et prendre des décisions en conséquence, cela ne pouvait que leur être agréable, et il était convenable de l'accepter avec reconnaissance. S'il en était autrement, fort de son droit et par suite de l'appui de Dieu et de ses fidèles, il devait em-



ployer toutes ses forces à se rendre maître de la part du royaume que son père, du consentement des fidèles de l'un et de l'autre, lui avait donnée.

§ 8. — CHARLES FORCE LE PASSAGE DE LA SEINE, GARDÉ PAR LES TROUPES DE LOTHAIRE (841).

Charles prescrivit donc à tous les Aquitains ses partisans de venir derrière lui avec sa mère; il en fit autant pour tous ceux qui, en Bourgogne ou dans le pays entre Loire et Seine, voulaient reconnaître ses droits. Quant à lui, accompagné de ceux qui se trouvaient pour le moment avec lui, et bien que cela parût une entreprise difficile, il prit le chemin d'Attigny. Arrivé au bord de la Seine, il trouva Guntbold, Warnaire, Arnulf, Gérard et tous ceux de la forêt Charbonière et du pays au-dessous, comtes, abbés, évêques, laissés par Lothaire pour empêcher son frère de passer, s'il voulait le faire sans son consentement. Ajoutez à cela que le fleuve en crue avait noyé les gués partout. Les troupes de garde sur le fleuve avaient mis hors d'usage ou coulé à fond les bateaux, et Gérard détruisit tous les ponts qu'il trouva. Il en résultait que le passage, rendu extrêmement difficile, causait les plus grands embarras à ceux qui voulaient traverser le fleuve. Tant d'obstacles avaient, autour de Charles, jeté les esprits dans de grandes perplexités, lorsque des rapports de marchands firent connaître que des navires avaient été portés, par une forte marée, de l'embouchure de la Seine jusque près de Rouen, où ils se trouvaient encore. Charles y vient, remplit de soldats vingt-huit de ces bateaux sur trente, et, s'embarquant lui-même, envoie en avant prévenir de sa venue, promettant de remettre

leurs fautes à tous ceux qui le voudraient; quant à ceux qui refuseraient, il les sommait de s'en aller et de laisser le royaume qui lui avait été donné de Dieu. Les adversaires de Charles ne tinrent aucun compte de ces avis; mais, voyant approcher la flottille, reconnaissant la croix sur laquelle ils avaient prêté serment, et voyant Charles lui-même, ils abandonnèrent soudain le rivage et s'enfuirent. La cavalerie se trouvant en retard pour traverser le fleuve, on ne put leur donner la poursuite, et Charles s'avança vers Saint-Denis pour y faire ses dévotions. En y arrivant, il apprit que ceux qu'il avait mis en fuite s'étaient réunis avec Arnulf et Gérard et voulaient tomber sur Theutbald, Warin, Otbert et les autres, qui, suivant qu'il leur avait été prescrit, venaient vers Charles. Alors Charles se rendit à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés pour y prier, et, ayant marché toute la nuit, se trouva aux premières lueurs de l'aurore au confluent de la Seine et du Loing; il y reçut Warin sain et sauf avec les siens. Ayant réuni leurs forces, ils suivirent la même route et arrivèrent à Sens. Charles en partit de nuit et prit sa route à travers la forêt d'Otte, espérant, comme on le lui avait annoncé, que ses ennemis, dont nous avons parlé ci-dessus, s'étaient arrêtés dans les mêmes gorges; il avait tout disposé pour tomber sur eux en quelque lieu et de quelque façon que ce fût. Il l'aurait fait, si ces gens, inquiets pour leur vie, n'avaient été informés que la mort les menaçait. Presque tous, saisis d'une crainte démesurée, s'enfuirent, chacun où il put. Comme Charles ne put les poursuivre, vu la fatigue de ses compagnons et de ses chevaux, il se livra au repos après la cène du Seigneur (le Jeudi saint) et le lendemain se rendit dans la ville de Troyes.

§ 9. — LOTHAIRE SE DÉROBE AUX RENDEZ-VOUS CONVENUS ENTRE LUI ET SON FRÈRE CHARLES (841).

Pendant ce temps, Lothaire appliqua toutes les forces de son esprit à chercher comment il pourrait, par ruse ou par force, soumettre ou, ce qu'il aimait bien mieux, perdre Louis. Il mande donc Otgaire, évêque de Mayence, et Adelbert, comte de Metz, qui tous deux professaient à l'égard de Louis une haine mortelle. Adelbert, atteint depuis un an d'une maladie grave, entrait en convalescence, comme pour pouvoir saisir l'occasion de prêter son aide à un fratricide : c'était un homme si habile dans le conseil que nul n'aurait voulu faire opposition à un avis émané de lui. A son instigation, Lothaire passa le Rhin avec une armée considérable, devancé, selon sa coutume, par des messagers chargés de séduire au moyen de menaces ou de caresses le peuple toujours mobile.

Comme les hommes de Louis craignaient de ne pouvoir résister à une troupe si forte, les uns l'abandonnèrent pour passer à Lothaire, les autres prirent la fuite et laissèrent Louis dans l'isolement, ne trouvant de secours nulle part. Le roi s'enfuit lui-même avec très peu de gens et se réfugia en Bavière.

D'après ce qui venait d'arriver à Louis, Lothaire estima qu'il n'avait plus rien à craindre; il laissa donc à cet endroit le duc Adelbert, chargé de s'assurer la foi du peuple par des serments et d'empêcher Louis d'aller rejoindre Charles, s'il en formait le dessein.

Pour lui, apprenant que Charles avait traversé la Seine, il se prépara à aller à sa rencontre. Il envoya d'abord en toute hâte des éclaireurs pour savoir exactement où était Charles et quelles étaient ses forces, puis se rendit à Aix-la-Chapelle pour y célébrer la Pâque.

Charles reçut avec bonté les envoyés de Lothaire et les admit à sa table. Il leur ordonna de s'en retourner le lendemain, promettant de répondre par ses propres envoyés sur ce que son frère lui avait mandé.

L'ambassade de Lothaire s'était plainte de ce que, sans le consentement de son frère, Charles avait franchi les limites qu'il lui avait assignées, et elle avait charge de lui dire que, puisqu'il avait agi ainsi, il s'arrêtât du moins à l'endroit même où les députés le trouveraient, jusqu'à ce que lui, Lothaire, lui fît connaître s'il devait se rendre au lieu fixé jadis ou à quelque autre qui lui paraîtrait plus convenable. Charles opposa à ces remontrances, par ses envoyés, qu'il était sorti des limites de son territoire parce que son frère ne lui avait point permis de jouir en toute sécurité d'aucune des possessions qu'il lui avait cependant garanties par serment; car, malgré la foi des traités, Lothaire avait séduit et attiré à son parti quelques-uns de ses hommes et en avait fait périr quelques autres; de plus, il avait jeté la plus grande perturbation dans les États qu'il devait lui remettre soumis et tranquilles, et, ce qui était bien pis, il avait attaqué en ennemi son frère Louis et l'avait contraint d'aller chercher le secours des païens. Charles manda cependant à Lothaire que, malgré ses griefs, il consentait à se rendre à l'assemblée qu'ils avaient fixée d'un commun accord; que si Lothaire y montrait l'intention de se conduire, comme il l'avait promis, selon l'intérêt public, lui Charles s'y prêterait de bon cœur; qu'autrement il était résolu, dans l'intérêt du royaume que Dieu et leur père lui avaient donné, à suivre en toutes choses, et selon la volonté de Dieu, les conseils de ses fidèles.

Ces dispositions prises, Charles se remit en route et

arriva au lieu du rendez-vous. Lothaire, comme à dessein, différa de s'y rendre. Cependant il envoyait souvent des messagers chargés de diverses plaintes et prenait des précautions pour que Charles ne pût l'attaquer à l'improviste.

§ 10. — LOUIS OFFRE SON AIDE A SON FRÈRE CHARLES. — RETRAITE DE CHARLES. — DIVERSION VICTORIEUSE DE LOUIS (841).

Des envoyés de Louis vinrent dire à Charles que, si leur maître en savait le moyen, il viendrait à son secours. Charles répondit qu'il avait en effet besoin de secours; il le remercia de ses intentions, conformes aux siennes, et congédia aussitôt les députés de Louis, en les chargeant d'accélérer l'affaire de toutes leurs forces. Ayant attendu plus de quatre jours l'arrivée de Lothaire, et voyant qu'il ne voulait pas venir, il convoqua un conseil pour délibérer sur les mesures à prendre. Quelques-uns disaient que, puisque sa mère arrivait avec les Aquitains, il fallait aller au-devant d'elle. Mais la majorité était d'avis, ou d'aller à la rencontre de Lothaire, ou du moins d'attendre son arrivée dans quelque lieu qu'il voulût, surtout par ce motif que, si Charles adoptait quelque autre parti, tous diraient qu'il avait pris la fuite, ce qui rendrait encore plus audacieux Lothaire et ses gens. Ils espéraient aussi voir de toutes parts affluer vers Charles ceux qui par crainte avaient jusqu'alors conservé la neutralité; ce qui arriva, en effet. L'avis des premiers l'emporta cependant, quoique avec beaucoup de difficulté.

Charles se rendit donc à Châlons-sur-Marne, et, après qu'il y eut rejoint sa mère et les Aquitains, arriva tout à coup la nouvelle que Louis, ayant livré bataille au duc Adelbert, l'avait vaincu, et que, ayant passé le

Rhin, il venait à marches forcées au secours de son frère. La nouvelle de cet événement se répandit promptement dans tout le camp, et les fidèles de Charles, pleins de joie, lui conseillèrent de se porter au-devant de Louis [1]. Lothaire, apprenant l'état des choses, annonça à la foule qui l'entourait que Charles avait pris la fuite et qu'il voulait le poursuivre en toute hâte. Par là, il rendit ses partisans plus joyeux, donna à ceux qui étaient hésitants le courage de venir vers lui, et les affermit dans leur fidélité à son parti. Charles ayant appris que Lothaire le poursuivait et se trouvant campé dans un lieu difficile, entouré d'eau et de marais, marcha aussitôt à sa rencontre, afin qu'on pût en venir aux mains sans difficulté, si Lothaire le voulait. Dès qu'on l'eut annoncé à Lothaire, il dressa son camp et s'arrêta deux jours, comme pour donner du repos à ses chevaux fatigués. Se retrouvant donc une seconde fois dans la même situation, ils échangèrent des parlementaires sans pouvoir rien terminer.

Cependant Louis et Charles étaient rapprochés l'un

1. Il faut rapprocher de ce récit un peu confus les détails moins abondants, mais plus nets, donnés par l'annaliste de Fulde : « Louis, voyant que Lothaire s'obstinait dans son inimitié et qu'il ne voulait pas abandonner la partie, rassemble une forte armée d'orientaux (c'est-à-dire d'habitants de la Germanie orientale), traverse le Rhin et reçoit la soumission des cités placées sur la rive occidentale du Rhin, qui étaient du parti de Lothaire; Charles vint le retrouver près de la ville d'Argentoratum, qui s'appelle aujourd'hui Strasbourg. Unissant leurs forces et leurs intentions, ils contraignent à la fuite, le 13 mars, Lothaire, qui s'était arrêté à la ville de Sentzich (sur les bords de la Moselle). Puis ils se partagent son royaume. »

de l'autre; ils se réunirent et, dans leur première entrevue, s'entretinrent avec douleur de tous les excès de Lothaire à leur égard et vis-à-vis de leurs hommes.

§ 11. — NÉGOCIATIONS INUTILES ENTRE LES FRÈRES AVANT UN ENGAGEMENT DÉFINITIF. — MAUVAISE FOI DE LOTHAIRE (841).

Ils remirent au lendemain à délibérer sur ce qu'il paraîtrait convenable de faire plus tard.

Aux premiers rayons de l'aurore, ils s'assemblèrent et tinrent un conseil, dans lequel ils se plaignirent beaucoup de tant de calamités. Quand ils eurent raconté l'un et l'autre tout ce qu'ils avaient souffert de la part de leur frère, les assistants, tant l'ordre sacré des évêques que celui des laïques, furent unanimement d'avis qu'il fallait choisir des hommes nobles, prudents et doux, pour aller rappeler à Lothaire ce que leur père avait réglé entre eux et ce que, depuis sa mort, ils avaient eu à endurer de sa part. Ces messagers devaient le supplier de se ressouvenir du Dieu tout-puissant, de rendre la paix à ses frères et à toute l'Église de Dieu, de remettre à chacun ce qui lui était légitimement dû, en vertu du consentement de leur père et de l'accord conclu entre les frères. Si Lothaire acquiesçait à leurs prières, ils devaient lui offrir de prendre dans leur armée, et sans en venir aux mains, tout ce qui pourrait lui convenir, promettant d'observer aussi la paix; sinon ils pouvaient sans doute, disaient-ils, espérer en la protection de la grâce divine, puisqu'ils ne voulaient que ce qui était juste et s'efforçaient humblement d'engager leur frère à la même modération. Comme cet avis parut raisonnable, il fut aussitôt exécuté.

Mais Lothaire ne tint aucun compte de ces propo-

sitions et les déclina, faisant répondre par ses envoyés qu'il ne voulait rien terminer sans combattre. Il marcha aussitôt au-devant de Pépin, qui venait vers lui de l'Aquitaine. Louis et les siens, instruits de ce qui se passait, en furent vivement affectés, car ils étaient épuisés tant par la longueur de la route que par les combats et les autres difficultés, surtout par le manque de chevaux. Cependant ils craignaient que, si Louis abandonnait son frère Charles, ils ne transmissent à la postérité une mémoire déshonorée. Pour éviter ce malheur, ils résolurent de supporter toutes les souffrances, de mourir même, s'il le fallait, plutôt que de perdre leur réputation d'invincibles. Cette généreuse résolution ayant étouffé leur tristesse, ils s'encouragèrent les uns les autres et se mirent avec ardeur et promptitude à la poursuite de Lothaire. Les deux armées s'étant aperçues à l'improviste près de la ville d'Auxerre, Lothaire, craignant que ses frères n'eussent le dessein de l'attaquer sans délai, sortit à une petite distance de son camp tout armé. Ses frères, apprenant ce qu'il faisait, laissèrent un corps de troupes chargé du soin d'établir le camp, prirent avec eux une autre partie de leurs armées et s'avancèrent sans retard au-devant de lui. Ils s'envoyèrent réciproquement des parlementaires et traitèrent de la paix jusqu'à la nuit. Les deux camps étaient à la distance d'environ trois lieues et séparés par un marais de peu d'étendue et par un bois, ce qui rendait l'accès de l'un à l'autre assez difficile. Aux premiers rayons de l'aurore, Louis et Charles envoyèrent des parlementaires vers Lothaire pour lui exprimer leur douleur de ce qu'il ne voulait pas leur accorder la paix sans combat; s'il consentait à la conclure sans fraude, ils y étaient encore tout dispo-

sés. Que tous trois se préparent d'abord, mandèrent-ils à Lothaire, à invoquer Dieu par des jeûnes et des prières; ensuite, s'il voulait venir les trouver, ils lui offraient de le laisser arriver sans aucun obstacle, tant de leur part que de la part de leurs hommes, afin que leur entrevue pût avoir lieu sans piège ni danger. S'il y consentait, ils s'engageaient à lui prêter tous les serments qu'il désirait; que, s'il refusait de venir les trouver, ils lui demanderaient, pour aller le trouver, de leur assurer les mêmes garanties. Lothaire, selon sa coutume, promit de répondre par ses envoyés, et, dès que les messagers de ses frères furent partis, il se remit brusquement en route et se dirigea vers Fontanet (Fontenailles) [1] pour y établir son camp. Le même jour, ses frères, hâtant leur marche contre lui, le devancèrent et campèrent près d'un bourg nommé Toury. Le lendemain, les armées, se préparant à combattre, sortirent de leur camp. Louis et Charles adressèrent de nouveau des parlementaires à Lothaire, le suppliant de se rappeler qu'il était leur frère, de permettre à l'Église de Dieu et à tout le peuple chrétien de vivre en paix, de leur accorder les royaumes que, de son propre consentement, leur père leur avait donnés, et de garder pour lui ceux qu'il avait reçus, non par droit, mais par le seul effet de la bonté paternelle.

Ils lui offrirent en cadeau tout ce qui pourrait lui convenir dans leur armée, à l'exception des chevaux et des armes; s'il ne voulait pas, ils consentaient à

1. Le savant abbé Lebœuf, dans une dissertation sur a bataille de Fontanet, pense que Fontanet est l'endroit nommé actuellement Fontenailles, situé sur un ruisseau qui sort du bourg de Druye.

lui céder chacun une portion de son royaume, Charles jusqu'à la forêt Charbonière et Louis jusqu'au Rhin. S'il refusait, ils demandaient que toute la France fût divisée en portions égales, lui laissant le droit de choisir celle qu'il préférait. A cela Lothaire répondit, selon son habitude, qu'il leur ferait savoir par ses messagers ce qui lui plairait, et, envoyant alors Drogon, Hugues et Hégibert, il leur manda qu'auparavant ils ne lui avaient rien proposé de tel, ajoutant qu'il voulait avoir du temps pour prendre ces choses en considération. Mais la véritable raison était que Pépin n'était pas arrivé, et Lothaire voulait l'attendre. Dans cet intervalle, cependant, il fit jurer sur la foi du serment, par Ricuin, Herménald et Frédéric, qu'il ne demandait cette trêve que parce qu'il voulait examiner avec soin quel était l'intérêt commun, tant d'eux-mêmes que de tout le peuple, pour le régler selon la justice qui doit régner entre des frères et les peuples de Christ.

Ce serment ayant inspiré confiance à Louis et à Charles, ils se promirent de part et d'autre de rester en paix. Ce jour-là, le lendemain et jusqu'à la deuxième heure du troisième jour, qui était le 25 de juin, ils rentrèrent dans leur camp, se disposant à célébrer le lendemain la messe de Saint-Jean ; mais, Pépin étant arrivé le même jour au secours de Lothaire, celui-ci manda à ses frères qu'ils savaient qu'une autorité supérieure lui avait donné le titre d'empereur; qu'il les sommait de réfléchir à la grandeur dont il avait besoin pour remplir convenablement une charge si haute, et que sans cela il ne se prêterait point à régler leurs intérêts. On demanda à ses envoyés si leur seigneur voulait consentir à quelqu'une des choses qu'on lui avait proposées, ou

s'il les avait chargés de quelques réponses définitives. Ils répondirent qu'ils n'avaient pas d'instruction à cet égard. Aussi, tout espoir de justice et de paix paraissant enlevé à leur parti, Louis et Charles firent dire à Lothaire que, puisqu'il n'avait rien trouvé de mieux, il eût à accepter une de leurs propositions, sinon qu'il sût que le lendemain (c'était, comme nous l'avons dit, le 25 juin, à la deuxième heure du jour) ils en viendraient au jugement de Dieu, auquel il les forçait à recourir bien contre leur gré. Lothaire, selon sa coutume, méprisa insolemment ce message et répondit qu'ils verraient bien ce qu'il savait faire.

§ 12. — BATAILLE DE FONTANET (25 JUIN 841).

Tandis que j'écris ces choses-là auprès de Saint-Cloud, dans le pays situé au-dessus de la Loire, le jour du dimanche 18 octobre, à la première heure du jour, une éclipse de soleil arriva dans le signe du Scorpion (c'est-à-dire le 18 octobre 845).

Tout étant ainsi rompu, au point du jour, Louis et Charles levèrent leur camp et occupèrent avec le tiers de l'armée le sommet d'une montagne[1] voisine du camp de Lothaire; ils attendirent là son attaque, et à la deuxième heure du jour, comme leurs hommes l'avaient juré, les deux armées étant en présence, un grand et rude combat s'engagea sur les bords d'une petite rivière de Bourgogne (l'Andrée). Louis et Lothaire en vinrent vaillamment aux mains dans un lieu nommé les Brétignelles; c'est là que Lothaire fut vaincu et prit la fuite. La portion de l'armée que Charles attaqua dans un lieu nommé le Fay s'enfuit

1. L'abbé Lebœuf pense que c'est la *montagne des Alouettes.*

aussitôt ; celle qui était près du lieu de Goulenne[1] soutint vaillamment le choc du comte Adalhard et d'autres auxquels, avec l'aide de Dieu, je prêtai un utile secours. Les deux rois furent donc vainqueurs. Enfin, tous ceux du parti de Lothaire s'enfuirent.

Après cette lutte acharnée, Louis et Charles délibérèrent, sur le champ de bataille même, sur ce qu'ils devaient faire des fuyards. Quelques-uns, en proie à la fureur, conseillaient de poursuivre l'ennemi ; d'autres, et surtout les rois, pris de commisération pour leur frère et son peuple, souhaitaient, dans la piété de leur cœur, selon leur coutume, que, réprimés par le jugement de Dieu et par leur défaite, ils revinssent de leur injuste cupidité et retournassent tous, avec l'aide de Dieu, à la véritable justice ; ils étaient donc d'avis de leur témoigner en cette occasion la miséricorde de Dieu. Le reste de l'armée ayant applaudi à cette résolution, ils abandonnèrent le combat et le butin et rentrèrent dans leur camp à peu près vers le milieu du jour, se disposant à délibérer sur ce qu'il était le plus prudent de faire. Il y eut dans cette bataille une immense quantité de butin pris et un grand carnage. La miséricorde tant des rois que de tous les guerriers fut admirable et justement digne d'être rapportée. Par divers motifs, ils résolurent de passer le dimanche en cet endroit. Ce jour-là, après la célébration de la messe, ils enterrèrent également amis et ennemis, fidèles et infidèles, et donnèrent les secours qui étaient en leur pouvoir aux blessés et aux combattants à demi morts ; ensuite ils firent dire aux fuyards que, s'ils voulaient re-

1. Ces identifications géographiques sont de l'abbé Leboeuf.

tourner à leur légitime foi, toutes leurs offenses seraient pardonnées. Les rois et le peuple, s'affligeant alors sur Lothaire et le peuple chrétien, demandèrent aux évêques quelle conduite ils devaient tenir en cette affaire. Tous les évêques se réunirent en synode, et on déclara dans cette assemblée qu'ils avaient combattu pour la justice et l'équité seule, que le jugement de Dieu l'avait prouvé, et qu'ainsi quiconque avait pris part à cette guerre, du conseil ou de la main, avait obéi à la volonté de Dieu et devait être exempt de tout reproche; mais il fut reconnu en même temps que quiconque, dans cette expédition, aurait conseillé ou agi par colère, par haine, par vaine gloire ou par quelque vice que ce fût, ferait secrètement une confession sincère de sa secrète offense et serait jugé selon la nature de la faute; de plus, pour rendre grâces à Dieu de cette éclatante manifestation de sa justice, pour le remercier de la délivrance qui lui était due, pour obtenir de lui le pardon du sang versé et des péchés auxquels tous savaient bien que, dans leur imperfection, ils n'avaient point échappé, enfin, pour que le Seigneur nous accordât à l'avenir la protection et la faveur qu'il venait de nous montrer, on ordonna un jeûne de trois jours, qui fut célébré de bon cœur et solennellement.

Ces choses s'étant ainsi passées, Louis résolut de regagner le Rhin, et Charles jugea à propos, par divers motifs et surtout pour soumettre Pépin, de partir pour l'Aquitaine. Bernard, duc de Septimanie, quoiqu'il ne fût qu'à environ trois lieues du champ de bataille, était resté simple spectateur dans cette affaire. Dès qu'il apprit la victoire de Charles, il envoya vers lui son fils Guillaume, lui ordonnant de le mettre

au nombre des serviteurs de Charles, si le roi voulait lui confirmer les bénéfices qu'il avait en Bourgogne; en outre, il se faisait fort de soumettre à Charles, aux conditions qu'il voudrait, Pépin et tous les siens. Charles reçut cette ambassade avec bienveillance; il accorda à Bernard tout ce qu'il demandait et le pressa d'accomplir aussi bien qu'il le pourrait la promesse qu'il lui faisait relativement à Pépin. Comme l'adversité paraissait de tous côtés chassée et que l'espoir du bonheur souriait à tous, Louis, avec les siens, marcha vers le Rhin, et Charles avec sa mère se dirigea vers la Loire.

§ 13. — PROMENADE MILITAIRE DE CHARLES LE CHAUVE EN FRANCE. EXPÉDITION INFRUCTUEUSE DE LOTHAIRE CONTRE LUI (842).

La chose publique fut alors négligée plus inconsidérément qu'il ne fallait, et chacun, livré à lui-même, s'en alla de son côté, comme il lui plut. Pépin, l'ayant appris, tarda à conclure avec Charles l'alliance qu'il sollicitait naguère. Bernard se rendit auprès de lui, mais ne put le déterminer à se mettre sous la domination de Charles. Cependant quelques-uns des partisans de Pépin l'abandonnèrent, et leur soumission fut le seul bénéfice que Charles retira de cette expédition. Adalhard et d'autres que Charles avait envoyés vers les Francs pour savoir s'ils voulaient revenir à lui, arrivèrent à Kiersy; mais peu d'hommes vinrent à leur rencontre; ils disaient que, si Charles était là, ils n'hésiteraient pas à se rendre vers lui, mais qu'en son absence ils ignoraient s'il vivait encore ou non. Les partisans de Lothaire avaient, en effet, répandu le bruit que Charles avait succombé dans la bataille et que Louis, blessé, avait pris la fuite. Ils

disaient donc que ce serait déraisonnable de faire alliance avec qui que ce fût dans un tel état d'incertitude. Guntbold et d'autres, s'étant rassemblés, méditaient de se jeter sur les envoyés de Charles, et ils l'auraient fait s'ils eussent osé. Adalhard et les autres envoyèrent vers Charles, l'engageant à les rejoindre le plus vite qu'il pourrait, pour leur apporter du secours et savoir par lui-même si les Francs voulaient, comme ils le disaient, venir vers lui. Ils se rendirent eux-mêmes à Paris, pour y attendre l'arrivée de Charles, qui, à ces nouvelles, se dirigea aussitôt vers ce pays. Dès qu'il fut arrivé à la Seine, Adalhard et les autres vinrent au-devant de lui, à Espone-sur-Maudre. Quoique le roi fût préoccupé de l'approche d'une entrevue dont il était convenu avec son frère, pour le commencement de septembre, dans la ville de Langres, il jugea à propos de s'y rendre, en passant rapidement par les villes de Beauvais, de Compiègne, de Soissons, de Reims et de Châlons, pensant que de cette manière il pourrait tenir parole à son frère et que ceux des Francs qui voudraient venir vers lui le pourraient. Mais les Francs, méprisant, comme avaient fait les Aquitains, le petit nombre de partisans qu'ils voyaient à sa suite, refusèrent, sous divers prétextes, de se soumettre à lui. Charles s'en aperçut et accéléra son voyage. Comme il avançait vers Soissons, les moines de Saint-Médard accoururent à sa rencontre et le prièrent de transporter les corps des saints Médard, Sébastien, Grégoire, Tiburce, Pierre et Marcelin, Marius, Marthe et Audifax et Habacuc, Onésime, Merésime et Léocade, Marian, Pélage, Maure, Florian, avec ses six frères, Gildard, Sérène et Remi, archevêque de Rouen, dans la basilique où ils reposent maintenant, et qui alors était construite en grande

partie[1]. Il y consentit, s'arrêta dans ce lieu et, comme les moines le lui avaient demandé, transporta sur ses propres épaules, avec un grand respect, les corps des saints; de plus, il ajouta par un édit, aux propriétés de cette Église, le domaine appelé Braine. Cela fait, il se rendit dans la ville de Reims et y apprit que Louis ne pouvait venir au rendez-vous qu'ils avaient fixé dans la ville de Langres, parce que Lothaire voulait attaquer son royaume à main armée. Son oncle et Gislebert, comte des Mansuariens, lui mandèrent que, s'il venait dans leur pays, ils se rendraient vers lui avec d'autres.

Alors, tant pour aller au secours de son frère que pour recevoir son oncle et Gislebert, s'ils voulaient venir vers lui, Charles se dirigea vers Saint-Quentin. Hugues, comme il le lui avait mandé, vint au-devant de lui; de là, il s'avança du côté d'Utrecht. A la nouvelle de sa marche, Lothaire, laissant là Louis, qu'il avait peu de temps auparavant résolu d'attaquer, quitta Worms pour aller à Thionville, où il avait convoqué une assemblée générale, et chercha les moyens de se jeter sur Charles. Celui-ci, à cette nouvelle, lui envoya Hugues, Adalhard et Gislebert, avec d'autres, pour qu'ils tentassent de faire avec lui le traité qu'ils pourraient, et fit partir en même temps Rabanon pour dire à Louis qu'il était venu à son secours. Lothaire, informé de son côté que Louis se préparait à marcher contre lui avec toutes ses forces, ne s'occupa plus de Charles et envoya des messagers vers Pépin, le priant avec instance de lui fournir promptement des secours, selon sa coutume. Charles envoya vers

1. Cette basilique avait été commencée sous Louis le Débonnaire.

Lothaire le respectable évêque Exéménon, pour le priei et le supplier de se rappeler qu'il était son frère et son filleul; que leur père avait réglé leurs intérêts, que lui et les siens avaient juré d'observer ces conventions; que tout récemment Dieu avait, par son jugement, déclaré sa volonté dans leurs débats; que si Lothaire ne voulait avoir aucun égard à cela, qu'il cessât du moins de persécuter la sainte Église de Dieu, qu'il eût pitié des pauvres, des veuves, des orphelins, et qu'il renonçât au projet d'entrer dans le royaume que, de son consentement, leur père lui avait donné, évitant ainsi de forcer une seconde fois les chrétiens de s'entr'égorger.

Ces dispositions prises, il se rendit à Paris pour y attendre l'arrivée de son frère, ainsi que celle de ses autres fidèles, qu'il avait convoqués de toutes parts. Lothaire, l'ayant appris, se dirigea vers cette même ville. Celui-ci avait alors avec lui une armée considérable, composée de Saxons, d'Ostrasiens et d'Allemands. Plein de confiance dans ses forces, il vint à Saint-Denis. Il y trouva environ vingt barques; de plus, la Seine, comme il arrive au mois de septembre, était fort basse, ce qui en rendait le passage très facile. Les gens de Lothaire se firent donc forts de passer aisément, et ils feignaient d'en avoir l'intention. Charles fit garder Melun et Paris par quelques troupes, posta quelques soldats dans les endroits où il y avait des gués et des barques, et établit son camp entre le territoire de Saint-Denis et celui de Saint-Cloud, afin de pouvoir, en cas de nécessité, empêcher Lothaire de traverser ou de porter secours aux siens, s'ils étaient attaqués en quelque endroit. Afin de savoir facilement dans quel lieu il devait porter secours, il disposa, suivant la coutume des bords de la mer, dans

des endroits convenables, des signaux et des gardes. De plus, chose étonnante, bien que nous sachions fort bien qu'il n'y eût pas eu, cette année-là, de pluies depuis deux mois, tandis que le ciel était pur, la Seine enfla et rendit tous les gués impraticables.

Lothaire, voyant que de tous côtés le passage lui était interdit, manda à Charles qu'il consentait à faire la paix avec lui, à condition qu'il romprait les engagements qu'il avait contractés avec son frère Louis; qu'alors lui-même romprait aussi ceux qu'il avait pris avec son neveu Pépin, que Charles posséderait la partie occidentale de l'empire, depuis la Seine, à l'exception de la Provence et de la Septimanie, et qu'ils concluraient une paix éternelle. Dans le fait, il croyait qu'il pourrait ainsi tromper plus facilement les deux princes et espérait s'approprier tout l'empire; mais Charles répondit qu'il était loin de vouloir violer l'alliance que la nécessité l'avait forcé de conclure avec son frère; que, de plus, il ne lui paraissait nullement convenable d'abandonner à Lothaire le royaume situé entre la Meuse et la Seine et que son père lui avait donné; qu'enfin, puisqu'un si grand nombre de nobles de ces régions s'étaient mis à sa suite, il ne voulait point les tromper dans leur fidélité. Il lui proposa donc, comme l'hiver approchait, de demeurer en possession des biens que son père lui avait donnés, jusqu'à ce qu'au printemps ils se réunissent soit avec un petit nombre d'hommes, soit avec tout leur parti; et alors, s'ils ne venaient pas à bout de s'accorder, les armes décideraient ce qui devait revenir à chacun. Selon sa coutume, Lothaire méprisa ces propositions et, quittant Saint-Denis, marcha vers Sens, au-devant de Pépin, qui venait d'Aquitaine vers lui. Charles, de son côté, chercha de

quelle manière il pourrait recevoir les secours de Louis, son frère.

Sur ces entrefaites, on annonça à Charles que sa sœur Hildegarde avait fait arrêter un de ses fidèles, nommé Adelgaire, et le retenait captif auprès d'elle, dans la ville de Laon, qui était à la distance d'environ trente lieues. Charles prit aussitôt avec lui de braves soldats et, partant à la chute du jour, il se dirigea en toute hâte vers la ville de Laon; il marcha toute la nuit, malgré une forte gelée, jusqu'à la troisième heure du jour, et, contre leur attente, on annonça tout à coup à Hildegarde et aux citoyens de Laon que Charles était là avec une multitude innombrable et que toute la ville était entourée de soldats. A cette nouvelle, saisis de frayeur, n'ayant d'espoir ni de se sauver ni de pouvoir défendre leurs remparts, ils demandèrent à capituler cette nuit-là même, rendirent aussitôt Adelgaire et promirent en toute soumission de se mettre le lendemain, eux et leur ville, entre les mains de Charles, sans combattre.

Sur ces entrefaites, les soldats, supportant avec peine tout délai, animés par l'ennui des fatigues qu'ils avaient éprouvées la nuit précédente, commencèrent à se précipiter de toutes parts pour empêcher et détruire la ville. Sans aucun doute, elle eût été aussitôt livrée aux flammes et au pillage, si Charles, ému de pitié pour les églises de Dieu et pour sa sœur, ainsi que pour le peuple chrétien, ne fût parvenu, soit par des menaces, soit par de douces paroles, et à grand'peine, à apaiser la fureur de ses soldats. Les ayant donc fait retirer, il accorda à sa sœur ce qu'elle avait demandé et se rendit à Samoncy. Le lendemain, Hildegarde vint, selon sa promesse, se remettre aux mains de Charles, et lui

rendit la ville, sans combat ni désastre. Charles accueillit sa sœur avec bonté et lui pardonna toutes les offenses qu'il avait reçues d'elle. Lui ayant parlé avec une grande douceur, il lui promit de la traiter avec toute la bonté qu'un frère doit à sa sœur, si elle consentait désormais à lui vouloir du bien et il lui permit d'aller où elle voudrait. Il établit son pouvoir dans la ville de Laon, et, après avoir ainsi terminé cette affaire, il retourna vers les siens, qu'il avait laissés aux environs de Paris. Lothaire, ayant rejoint Pépin à Sens, était dans l'irrésolution sur ce qu'il devait faire; car Charles avait fait passer la Seine à une partie de son armée et s'avançait vers une forêt qu'on appelle le Perche. Lothaire, redoutant cette marche pour lui et les siens, résolut de l'attaquer tout d'abord. Il espérait détruire facilement cette partie de l'armée de son frère, dompter le reste par la terreur et soumettre ensuite à son pouvoir Noménoé, duc des Bretons. Mais il se mit vainement en marche pour exécuter tous ces projets, dont aucun ne réussit : l'armée de Charles lui échappa complètement; personne ne vint joindre Lothaire, et Noménoé méprisa insolemment toutes ses propositions.

§ 14. — LE SERMENT DE STRASBOURG (843).

Lothaire reçut alors la nouvelle que Louis et Charles se soutenaient l'un l'autre avec une armée considérable. Se voyant de tous côtés accablé de mille revers, après avoir fait sans profit un immense détour, il quitta le pays de Tours et revint enfin en France, épuisé de fatigue ainsi que son armée. Pépin, se repentant amèrement de s'être joint à lui, se retira en Aquitaine. De son côté, Charles, apprenant

qu'Otgaire, évêque de Mayence, s'était opposé au passage de son frère Louis, qui voulait venir le joindre, pressa sa marche par la ville de Toul et entra en Alsace par Saverne. Otgaire, l'ayant appris, abandonna avec les autres le rivage, et ils allèrent se cacher promptement chacun où il put. Le 15 février, Louis et Charles se réunirent dans la ville autrefois appelée Argentoratum et maintenant Strasbourg, et là ils se prêtèrent réciproquement les serments que nous allons rapporter, Louis en langue romane et Charles en langue tudesque. Avant les serments, ils parlèrent au peuple chacun dans l'une de ces deux langues, et Louis, comme l'aîné, commença ainsi :

« Vous savez combien de fois, depuis la mort de notre père, Lothaire s'est efforcé de poursuivre et de prendre moi et mon frère, que voici. Puisque ni la fraternité, ni la chrétienté, ni aucun moyen, n'ont pu faire que la justice fût maintenue et que la paix subsistât entre nous, contraints enfin, nous nous en sommes remis au jugement de Dieu tout-puissant, afin que sa volonté accordât à chacun ce qui lui était dû. Dans ce débat, comme vous le savez, et par la miséricorde de Dieu, nous sommes demeurés vainqueurs. Lothaire vaincu s'est réfugié où il a pu avec les siens. Émus pour lui d'une amitié fraternelle et touchés de compassion pour le peuple chrétien, nous n'avons pas voulu le poursuivre et le détruire lui et son armée; nous lui avons demandé, alors comme auparavant, que chacun pût jouir en paix de ce qui lui revenait. Mais, mécontent du jugement de Dieu, il ne cesse de poursuivre à main armée mon frère et moi; il désole de plus nos sujets par les incendies, des pillages et des meurtres. C'est pourquoi, forcés par la nécessité, nous nous réunissons aujourd'hui, et, comme nous croyons

que vous doutez de la sûreté de notre foi, et de la solidité de notre union fraternelle, nous avons résolu de nous prêter mutuellement un serment en votre présence. Ce n'est point une avidité coupable qui nous fait agir ainsi; nous voulons être assurés de nos communs avantages, et nous désirons que, par votre aide, Dieu nous donne enfin le repos. Si jamais, ce qu'à Dieu ne plaise! je violais le serment que j'aurai prêté à mon frère, je vous délie tous de toute soumission envers moi et de la foi que vous m'avez jurée. »

Charles ayant prononcé les mêmes paroles en langue romane, Louis, comme l'aîné, jura le premier de les observer :

« Pro Deo amur, et pro christian poblo, et nostro commun salvament, d'ist di in avant, in quant Deus savir et podir me dunat, si salvarai-eo cist meon fradre Karlo, et in adjudha et in cadhuna cosa, si cum om per dreit son fradra salvar dist, in o quid il mi altresi fazet. Et ab Ludher nul plaid nunquam prindrai qui meon volt cist meon fradre Karle in damno sit. »

Lorsque Louis eut fait ce serment, Charles jura la même chose en langue tudesque :

« In Godes minna ind um tes christianes folches ind unser bedher gealtnissi fon thesemo dage frammordes so fram so mir Got gewizei indi madh furgibit so hald ih tesan minan bruodher soso man mit rehtu sinon bruder seal, inthin thaz ermig soso ma duo; indi mit Lutheren inno kheinnin thing ne geganga zhe minan willon imo ce scadhen werden [1]. »

1. Traduction : Pour (de) Dieu l'amour et pour du chrétien peuple et notre commun salut, de ce jour en avant, en tant que Dieu savoir et pouvoir me donne, ainsi sauverai-je celui-ci, mon frère Charles, et en aide, et en cha-

Le serment que le peuple des deux rois prononça

Pro do amur et p xpi an poblo et nro comun
salvament. dist di in avant. in quant ds
savir et podir me dunat. si salvarai eo.
cist meon fradre karlo. et in ad iudha.
et in cad huna cosa. si cu om p dreit son
fradra salvar dift. In o quid il mi altre
si fazet. Et ab ludher nul plaid nunquā
prindrai qui meon uol cist meon fradre
karle in damno sit. Quod cū lodhuuic
explesset. karolus teudisca lingua sic te
eadē uerba testatus est.

Fac-simile d'un manuscrit de Nithard relatant le serment de Strasbourg
(d'après le manuscrit de la Bibliothèque Nationale).

chacun dans sa langue est ainsi conçu en langue romane :

« Si Lodhwigs sagrament que son fradre Karlo jurat, conservat, et Karlus meos sendra, de suo part,

que chose, si comme homme par droit son frère sauver doit, en vue qu'il me fasse la pareille. Et de Lothaire nul plaid jamais prendrai qui à ma volonté à celui-ci mon frère Charles en dommage soit.

non lo stanit, si io returnar non l'int pois, ne io ne neuls cui eo returnar int pois, in nulla adjudha contra Lodhwig nun li vi er. »

Et en langue allemande :

« Oba Karl then eid then er sineno bruodher Ludhuwige gesuor geleistit, ind Ludhuwig min herro then er imo gesuor forbrih chit, ob ina ih nes arwenden ne mag, noh ih noh thero, noh hein then ih es arwenden mag windhar Karle imo ce follusti ne wirdhit [1]. »

Louis marcha ensuite vers Worms, le long du Rhin, par Spire, et Charles le long des Vosges, par Wissembourg. L'été pendant lequel eut lieu le combat dont nous avons parlé fut très froid, et tous les fruits furent récoltés tardivement. L'automne et l'hiver eurent leur température ordinaire; mais le même jour où Louis et Charles, ainsi que les premiers du peuple, conclurent l'alliance que nous venons de rapporter, il tomba une neige abondante suivie de gelée. Une comète apparut dans le mois de décembre, de janvier et de février, jusqu'à l'entrevue ci-dessus mentionnée. Elle monta par le signe des Poissons et disparut, après cette assemblée, entre la Grande Ourse et un autre signe que quelques-uns nomment la Lyre et d'autres Andromède.

Louis et Charles, arrivés à Worms, désignèrent des messagers et les envoyèrent aussitôt vers Lothaire et en Aquitaine, et se décidèrent à attendre leur retour, ainsi que l'arrivée de Karloman, entre Worms et Mayence.

1. « Si le serment de Louis que son frère Charles conserve, et Charles mon seigneur de sa part ne le tient, si je détourner ne l'en puis, ni moi ni nul que je détourner en puisse en nulle aide contre Louis ne lui irai. »

§ 15. — PORTRAITS DE CHARLES LE CHAUVE ET DE LOUIS LE GERMANIQUE. — LEURS OCCUPATIONS GUERRIÈRES. — LES GRANDES MANŒUVRES DANS LEURS ARMÉES.

Il n'est pas hors de propos, car c'est une chose qui me paraît agréable et convenable à rapporter, d'insister sur le caractère de ces rois et l'union dans laquelle ils vivaient.

Ils étaient tous deux d'une stature moyenne, mais beaux et bien faits et propres à tous les genres d'exercices; tous deux étaient hardis, généreux, sages, ainsi qu'éloquents. La sainte et vénérable concorde de ces deux frères servait d'exemple à toute la noblesse; car ils se donnaient continuellement des repas, et tout ce qu'ils avaient de précieux, l'un le donnait généreusement à l'autre. Une même maison leur servait pour les repas et le sommeil. Ils traitaient avec le même accord et les affaires générales et leurs affaires particulières. L'un d'eux ne demandait à l'autre rien de plus que ce qui lui paraissait utile et juste. Ils donnaient fréquemment, afin de prendre de l'exercice, des jeux qui avaient lieu dans l'ordre suivant : Ils se réunissaient dans un lieu quelconque propre à ce spectacle. La multitude se tenait tout autour, et d'abord en nombre égal, les Saxons, les Gascons, les Ostrasiens et les Bretons de l'un et de l'autre parti, comme s'ils voulaient en venir aux mains, et se ruaient d'une course rapide les uns sur les autres. Les hommes de l'un des deux partis prenaient la fuite en se couvrant de leurs boucliers et feignant de vouloir échapper à la poursuite de leurs alliés; mais, par une subite volte-face, ils se mettaient à poursuivre ceux devant qui ils fuyaient tout à l'heure, jus-

qu'à ce qu'enfin les deux rois, avec toute la jeunesse, au milieu d'une grande clameur, poussant leurs chevaux et brandissant leurs lances, vinssent charger et poursuivre dans leur fuite, tantôt les uns, tantôt les autres. C'était un spectacle digne d'être vu, à cause de toute cette grande noblesse et à cause de la modération qu'on y remarquait dans une si grande foule. En effet, parmi tant de gens de race diverse, nul n'osait en blesser ou en insulter un autre, comme il arrive souvent entre des guerriers peu nombreux et qui se connaissent.

§ 16. — MARCHE DE LOUIS ET DE CHARLES CONTRE LOTHAIRE. FUITE DE CE DERNIER SUR LES BORDS DU RHÔNE (842).

Les choses se passaient de la sorte, lorsque Karloman, à la tête d'une grande armée de Bavarois et d'Allemands, vint retrouver son père à Mayence. Bardon, qui avait été envoyé en Saxe, y vint aussi et annonça que les Saxons avaient rejeté les propositions de Lothaire et consentaient volontiers à faire tout ce que leur prescrivaient Louis et Charles. Lothaire refusa inconsidérément d'entendre les députés qui lui avaient été envoyés. Louis et Charles, ainsi que toute l'armée, en furent vivement offensés et délibérèrent sur la manière dont ils pourraient arriver eux-mêmes jusqu'à lui. Ils se mirent donc en marche le 17 mars. Charles s'enfonça dans une route difficile à travers les Vosges; Louis prit par terre, et sur le Rhin, par Bingen, et Karloman par Heinrich. Ils arrivèrent à Coblentz le lendemain, environ à la sixième heure du jour, et se rendirent aussitôt à Saint-Castor pour y faire leurs oraisons. Après avoir

entendu la messe, ils s'embarquèrent avec leurs armes et passèrent promptement la Moselle. Témoin de ce passage, Otgaire, évêque de Mayence, le comte Hatton, Hériold et d'autres que Lothaire avait postés en cet endroit pour s'y opposer, furent saisis de frayeur, abandonnèrent le rivage et s'enfuirent. Dès que Lothaire apprit que ses frères avaient traversé la Moselle à Sentzich [1], il marcha sans s'arrêter pour sortir du royaume, jusqu'à ce qu'avec un petit nombre de gens qui avaient résolu de le suivre, et abandonné des autres, il se fût réfugié sur les bords du Rhône.

§ 17. — ASSEMBLÉE D'AIX-LA-CHAPELLE. — LE ROYAUME DE LOTHAIRE PARTAGÉ ENTRE LOUIS ET CHARLES.

Dès que Louis et Charles eurent appris par des témoignages certains que Lothaire avait quitté le royaume, ils se dirigèrent vers le palais d'Aix, qui était alors la première ville de la France, se proposant de délibérer le jour suivant sur ce qu'il paraîtrait le plus sage de faire touchant le peuple et les États que venait d'abandonner leur frère. On résolut d'abord de porter l'affaire à la connaissance des évêques et des prêtres, dont un très grand nombre étaient alors présents, afin que dans tout ce qu'on allait faire on vît éclater dès le commencement leur autorité, qui puise sa source dans celle de Dieu tout-puissant. Cet avis adopté, on les chargea de tout examiner. Ayant considéré depuis le commencement les actions de Lothaire, comment il avait chassé son père de ses États, combien de fois, par son avidité, il avait rendu

1. Près d'Andernach.

le peuple chrétien parjure, combien de fois il avait violé ses promesses à son père et à ses frères, combien de fois, après la mort de son père, il avait essayé d'enlever à ses frères leur héritage, combien d'homicides, d'adultères, d'incendies et de crimes de toute sorte l'Église universelle avait soufferts par suite de sa criminelle ambition, reconnaissant de plus que Lothaire ne savait nullement gouverner la chose publique, et qu'on ne pouvait découvrir dans son gouvernement aucune trace d'une volonté bonne, les évêques prononcèrent, d'après ces raisons, que c'était justement et par le vrai jugement de Dieu qu'il s'était enfui d'abord du champ de bataille et ensuite de son propre royaume. Tous furent donc unanimement d'avis que la vengeance de Dieu l'avait chassé, à cause de sa perversité, et avait confié le gouvernement de ses États à ses frères, meilleurs que lui. Mais ils ne leur donnèrent ce droit qu'après leur avoir demandé s'ils voulaient régner d'après l'exemple de leur frère détrôné ou selon la volonté de Dieu. Quand les rois eurent répondu que, autant que Dieu leur accorderait de le savoir et de le pouvoir, ils se gouverneraient eux et leurs sujets selon sa volonté, les évêques dirent : « En vertu de l'autorité divine, nous vous demandons et ordonnons de prendre le royaume et vous exhortons à le gouverner selon les lois de Dieu. » Les deux frères choisirent chacun douze des leurs, et je fus l'un de ces hommes, pour diviser entre eux le royaume comme il leur paraîtrait convenable. On tint moins de compte dans ce partage de la fertilité et de l'égalité des parts que de la proximité et de la convenance [1].

1. Le texte est ici mutilé. On ne peut se fonder, pour remplacer le passage qui manque, que sur des hypo-

Ces choses terminées, chacun des rois s'entoura des hommes du pays qui lui était échu en partage et leur fit jurer de lui être désormais fidèles. Charles passa la Meuse pour aller mettre l'ordre dans son royaume, et Louis se rendit à Cologne, à cause des Saxons.

§ 18. — MOUVEMENTS CHEZ LES SAXONS. LOUIS SE REND A COLOGNE POUR LES COMPRIMER (842).

Comme je trouve les événements qui se rapportent à ce peuple très importants, je crois devoir ne les point passer sous silence.

Tous ceux qui habitent en Europe savent que l'empereur Charles, à juste titre appelé le Grand par toutes les nations, arracha les Saxons à divers cultes idolâtres, après de longs et de nombreux efforts, et les convertit à la vraie religion chrétienne. Dès les premiers temps, les Saxons, aussi nobles que propres à la guerre, s'illustrèrent dans beaucoup de circonstances remarquables. Cette nation est divisée en trois ordres : il y a parmi eux des hommes qui sont appelés dans leur langue « *Edlilingi* », d'autres « *Frilingi* », et d'autres « *Lazzi* », c'est-à-dire, en latin, les nobles, les hommes libres et les serfs. L'ordre qui passe chez eux pour noble se divise en deux partis; pendant les dissensions de Lothaire et de ses frères, l'un suivit Lothaire, et l'autre Louis. Lothaire, voyant après la victoire de ses frères que ceux qui l'avaient suivi voulaient l'abandonner, et pressé par diverses

thèses résultant du contexte des conventions antérieures ou postérieures.

nécessités, chercha des secours partout où il espéra en trouver. Tantôt il distribuait pour son propre avantage les biens de l'État, tantôt il donnait aux uns la liberté et promettait à d'autres de la leur accorder après la victoire. Il envoya des émissaires en Saxe, promettant aux *Frilinges* et aux *Lazzes*, dont le nombre était immense, que, s'ils se rangeaient de son parti, il leur rendrait les lois dont leurs ancêtres avaient joui, au temps où ils étaient adorateurs des idoles. Avides au dernier point de voir s'accomplir ce changement, ils se donnèrent le nouveau nom de *Stellinges*, se liguèrent, chassèrent presque du pays leurs seigneurs, et chacun, selon l'ancienne coutume, commença à vivre selon la loi qui lui plaisait. Lothaire avait, de plus, sous prétexte d'avoir des secours, introduit les Normands dans le pays, leur avait soumis une partie des chrétiens et leur avait même permis de piller le reste du peuple du Christ. Louis craignit donc que les Normands, ainsi que les Esclavons, à cause de leur voisinage, ne se réunissent aux Saxons qui avaient pris le nom de Stellinges, qu'ils n'envahissent ses États et n'y abolissent la religion chrétienne. C'est pourquoi il se rendit en toute hâte à Cologne et, autant qu'il put, fit cesser toutes les dissensions qui agitaient son royaume, pour qu'un si grand malheur n'arrivât pas à la sainte Église de Dieu.

§ 19. — PREMIÈRES NÉGOCIATIONS DE VERDUN. — POURPARLERS QUI PRÉCÈDENT LA PAIX DÉFINITIVE ENTRE LES TROIS FRÈRES.

Cela fait, Louis et Charles se réunirent à Verdun, en passant l'un par Thionville, l'autre par Reims, afin de délibérer sur ce qu'ils avaient à faire désor-

mais. Dès que Lothaire fut arrivé sur les bords du Rhône, il se mit en sûreté, établit sa résidence sur un bateau dans le fleuve et chercha à attirer le plus de monde possible à son secours. Il expédia à ses frères un envoyé pour leur dire que, s'il savait comment faire, il leur enverrait ses principaux chefs pour traiter de la paix. Ils lui répondirent d'envoyer qui il voudrait, que tout le monde pouvait savoir aisément où les trouver. Ils se rendirent eux-mêmes ensemble, par Troyes, à Châlons. A leur arrivée à Melciac, Joseph, Eberhard et Egbert, avec d'autres du parti de Lothaire, les joignirent et leur dirent que ce roi, reconnaissant son offense envers Dieu et envers eux, ne voulait pas qu'il y eût de plus longs débats entre les peuples chrétiens; que, s'ils le jugeaient bon, il souhaitait qu'ils lui accordassent quelque chose de plus que le tiers du royaume, en raison du nom d'empereur que lui avait accordé leur père et de la dignité impériale que leur aïeul avait ajoutée à la couronne des Francs. Qu'autrement ils lui laissassent au moins le tiers du royaume, sans compter la Lombardie, la Bavière et l'Aquitaine; qu'alors, avec l'aide de Dieu, chacun gouvernerait de son mieux sa part; ils se porteraient mutuellement secours et amitié, ils maintiendraient leurs lois chacun dans ses États, et une paix éternelle serait conclue entre eux.

Lorsque Louis et Charles eurent écouté ces propositions, elles leur plurent, ainsi qu'à tout le peuple. Ils s'assemblèrent avec les principaux chefs et délibérèrent d'un cœur joyeux sur ce qu'ils devaient faire à ce sujet. Ils dirent qu'au commencement de leurs dissensions ils avaient souvent fait les mêmes propositions à Lothaire, et que si, à cause de leurs péchés, leurs desseins n'avaient pas réussi, ils n'avaient pas

laissé de réitérer plusieurs fois leurs offres. Ils rendirent grâces au Dieu tout-puissant, dont le secours et la grâce avaient fait enfin que leur frère, qui jusqu'alors avait méprisé la paix et la concorde, les demandait actuellement. Mais, selon leur coutume, ils remirent l'affaire à la décision des évêques et des prêtres, déclarant que, de quelque manière que la volonté divine voulût faire tourner les choses, ils s'y conformeraient volontiers. Les évêques ayant tous été d'avis que la paix régnât entre les trois frères, les rois firent venir les députés de Lothaire et lui accordèrent ce qu'il demandait. Ils passèrent quatre jours et plus à partager le royaume; on arrêta enfin que tout le pays situé entre le Rhin et la Meuse, jusqu'à la source de la Meuse, de là jusqu'à la source de la Saône, puis jusqu'à son confluent avec le Rhône, et le long du Rhône jusqu'à la mer, serait offert à Lothaire comme le tiers du royaume, et qu'il posséderait tous les évêchés, toutes les abbayes, tous les comtés et tous les domaines royaux de ces régions en deçà des Alpes, à l'exception de ..... On décida que, s'il refusait, les armes décideraient de ce qui était dû à chacun. Ce partage approuvé, quoique quelques personnes trouvassent qu'il dépassait ce qui était juste et convenable, on le manda à Lothaire par Conrad, Abbon, Adalhard et d'autres. Louis et Charles décidèrent de rester dans le même lieu pour y attendre le retour de leurs envoyés et la réponse de Lothaire. Les députés, s'étant rendus auprès de Lothaire, le trouvèrent, suivant son habitude, moins bien disposé. Il dit qu'il n'était pas satisfait de ce que lui mandaient ses frères, parce que leurs parts n'étaient pas égales; il déplora aussi le malheur de ceux qui s'étaient attachés à sa cause, attendu que, dans la part qu'on

lui réservait, il n'aurait pas de quoi leur donner l'équivalent des biens qu'ils perdaient ailleurs. Alors, et j'ignore par quel artifice ils se laissèrent tromper, les députés augmentèrent la portion qu'on lui avait assignée, en l'étendant jusqu'à la forêt des Ardennes. De plus, ils lui jurèrent que, s'il acceptait provisoirement ce partage jusqu'au moment où il irait trouver ses frères, ceux-ci promettaient par serment de partager le plus également qu'ils pourraient le royaume en trois parties, abstraction faite de la Lombardie, la Bavière et l'Aquitaine [1] : auquel cas il choisirait la part qu'il voudrait, et ses frères la lui céderaient pour tout le temps de sa vie, à condition qu'il en fît autant pour eux. Enfin ils ajoutèrent que, s'il ne voulait pas les en croire, ils lui promettraient par serment de faire tenir tous ces engagements. Lothaire jure que telle est sa volonté, et que, de son côté, il agira ainsi, pourvu que ses frères accomplissent ce que leurs députés avaient juré.

Au milieu donc de juin, à la cinquième férie, Lothaire, Louis et Charles se réunirent près de la ville de Mâcon, dans une île appelé Antilles, avec un nombre égal d'hommes, et se prêtèrent mutuellement le serment commun. A dater de ce jour, ils devaient vivre avec leur frère dans une paix perpétuelle, et, dans une assemblée où leurs fidèles se réuniraient en ce même lieu, ils diviseraient en trois parts les plus égales qu'il serait possible tout le royaume, abstraction faite de la Lombardie, de la Bavière et de l'Aquitaine; Lothaire aurait le choix des parts;

1. La Lombardie, c'est-à-dire l'Italie, formant la partie incontestée de l'héritage de Lothaire; la Bavière, celle de Louis, et l'Aquitaine, celle de Pépin.

chacun d'eux conserverait durant toute sa vie celle qu'il recevrait, à condition qu'il laisserait ses frères et leurs fidèles jouir aussi des leurs.

Ces formalités accomplies, et après avoir échangé des paroles de paix, ils se retirèrent et retournèrent chacun à son camp, remettant au lendemain à délibérer sur le reste des affaires. On réussit, bien qu'avec peine, à faire en sorte que, jusqu'à l'assemblée convoquée pour le commencement d'octobre, chacun se tînt en repos dans la part qu'il occupait. Louis alla en Saxe et Charles en Aquitaine pour y faire régner l'ordre. Lothaire, voyant qu'il aurait le choix des parts du royaume, alla chasser dans les Ardennes et priva de leurs bénéfices ou charges tous les seigneurs de son parti qui, contraints par la nécessité, avaient, lors de sa retraite, abandonné sa cause. Louis réprima rigoureusement en Saxe, mais par des condamnations à mort légales, la sédition de ceux qui avaient, comme nous l'avons dit, pris le nom de Stellinges. Charles, en Aquitaine, mit en fuite Pépin; mais, celui-ci s'étant caché, Charles ne put rien faire d'important, si ce n'est qu'il laissa, pour veiller sur les mouvements de Pépin, le duc Warin, avec d'autres seigneurs sur la fidélité desquels il comptait. Egfried, comte de Toulouse, l'un des compagnons de Pépin, qu'il avait renvoyé au moment où il se cachait, attira quelques-uns des hommes de Charles dans un piège et en tua d'autres. Charles se mit en marche pour se rendre à l'entrevue que lui et son frère étaient convenus d'avoir à Worms. Arrivé à Metz le 30 septembre, il apprit que Lothaire était à Thionville, où il était venu avant l'époque de l'assemblée et où il résidait, contrairement à leurs conventions.

Il ne parut nullement sûr aux principaux du parti

de Louis et de Charles, qui demeuraient à Metz pour faire le partage du royaume, d'y procéder dans cette ville, tandis que leurs maîtres étaient à Worms et Lothaire à Thionville. Metz, en effet, est éloigné de Worms d'environ soixante-dix lieues, et seulement à huit lieues de Thionville. Ils se rappelaient que Lothaire avait souvent été très disposé et très prompt à trahir ses frères; ils n'osaient donc pas se confier à lui sans quelque garantie. Charles, veillant à leur salut, envoya des messagers à Lothaire et lui fit savoir que puisque, contre leurs conventions, il était venu et s'était établi à Thionville, s'il voulait que les hommes de son frère Louis et les siens restassent dans Metz, il devait leur donner des otages pour garantir leur sécurité; sinon, il pourrait envoyer ses députés auprès d'eux à Worms, et ils lui donneraient les otages qu'il voudrait. Si cela ne lui convenait pas, ils n'avaient qu'à se tenir tous à une égale distance de Metz. Enfin, s'il n'adoptait pas ce dernier arrangement, Charles lui offrait, à distance égale de leurs résidences, un lieu où se réuniraient leurs députés. Il disait qu'il ne devait pas négliger la sécurité de tant d'illustres personnages, qui étaient au nombre de quatre-vingts, choisis dans tout le peuple et d'une noblesse insigne. Charles pensait que, s'il ne prenait pas des précautions pour protéger leur vie, cela causerait à lui et à ses frères une perte irréparable. Enfin ils jugèrent à propos, pour la convenance de tous, que leurs commissaires, au nombre de cent dix, se réunissent à Coblentz, sans qu'on donnât d'otages, et que là ils partageassent le royaume aussi également qu'ils pourraient. Les commissaires s'étant réunis le 19 octobre, pour qu'il ne s'élevât entre leurs hommes aucun sujet de contestation, ceux de Louis

et de Charles mesurèrent la rive orientale du Rhin, ceux de Lothaire la rive occidentale, et ils se rendaient chaque jour à la basilique de Saint-Castor pour conférer. Les commissaires de Louis et de Charles ayant émis diverses observations relativement au partage projeté, on leur demanda si quelqu'un d'eux avait des notions exactes de tout le royaume; comme on n'en trouva aucun qui pût répondre affirmativement, on demanda pourquoi, pendant le temps qui s'était déjà écoulé, ils n'avaient pas envoyé des émissaires chargés de parcourir toutes les provinces et d'en dresser soigneusement la carte. On leur répondit que Lothaire n'avait pas voulu que cela se fît, et ils dirent alors qu'il était impossible à des hommes qui ne connaissaient pas l'empire de le diviser en portions égales. On examina alors s'ils avaient pu prêter loyalement le serment de diviser le royaume également et de leur mieux, quand ils savaient que nul d'entre eux ne le connaissait. On remit la décision de ce point à l'arbitrage des évêques. S'étant assemblés dans la basilique de Saint-Castor, ceux du parti de Lothaire dirent que, s'il y avait quelque irrégularité dans le serment, cela pouvait se réparer, et qu'il valait mieux le faire que de faire souffrir si longtemps à l'Église de Dieu tant de rapines, d'incendies, d'homicides et d'adultères. Mais ceux du parti de Louis et de Charles dirent que, comme il n'était nullement nécessaire qu'ils péchassent envers Dieu, il valait mieux que le fait fût confirmé et qu'on envoyât ensuite de part et d'autre des commissaires dans tout l'empire pour en dresser la carte, et alors on pourrait sans inconvénient partager également ce qui serait bien connu. Ils affirmaient que, à moins d'une aveugle cupidité qui s'y opposât, on pouvait ainsi éviter les

parjures et les autres crimes, et ils protestaient qu'ils ne voulaient ni rompre leur serment, ni autoriser quelque autre à le faire. Les autres n'ayant pas consenti, chacun s'en retourna vers les siens et là d'où il était venu. Ils se réunirent ensuite de nouveau dans une même maison, ceux de Lothaire disant qu'ils étaient prêts à faire le serment et le partage comme on l'avait juré, et ceux de Louis et de Charles répétant qu'ils le voulaient bien aussi, si c'était possible. Enfin, comme aucun des deux partis n'osait conclure sans l'approbation de son seigneur, ils convinrent que la paix régnerait entre eux jusqu'à ce qu'ils pussent savoir quelles conditions leurs seigneurs voulaient accepter; présumant qu'ils pourraient en être informés vers le mois de novembre, ils s'éloignèrent, après avoir décidé que la paix durerait jusque-là.

§ 20. — DIGRESSION DE NITHARD SUR SA FAMILLE.

Le jour arrivé, il se fit dans presque toute la Gaule un grand tremblement de terre. Ce même jour, le corps d'Angilbert, homme illustre, fut transféré à Saint-Riquier, et vingt-neuf ans après sa mort on trouva son corps conservé intact, bien qu'il eût été enseveli sans être embaumé. C'était un homme issu d'une famille alors bien connue. Madhelgard [1], Richard [2] et lui étaient de la même race et jouissaient à juste titre d'une grande considération auprès de

1. Envoyé par Charlemagne comme *missus dominicus* dans le Maine.

2. Investi par Charlemagne de fonctions analogues à celles du précédent.

Charlemagne. Angilbert eut de Berthe, fille de ce grand roi, mon frère Harnied et moi; il fit construire à Saint-Riquier un ouvrage admirable en l'honneur de Dieu tout-puissant et de saint Riquier; il gouverna merveilleusement la maison qui lui était confiée. Étant mort à Saint-Riquier en toute félicité, il entra dans la paix éternelle.

Après avoir dit ce peu de mots sur mon origine, je reviens au fil de l'histoire.

Les commissaires retournèrent annoncer chacun à son roi ce qu'ils avaient vu; comme ils étaient menacés de la disette, que l'hiver approchait et que les seigneurs, après avoir été tant de fois au danger, ne voulaient pas recommencer la guerre, ils consentirent à ce que la paix fût maintenue entre eux jusqu'au vingtième jour après la Saint-Jean. Les grands s'assemblèrent à Thionville pour conclure ce traité; ils jurèrent que les trois rois resteraient en paix pendant ce temps; que dans l'assemblée qui aurait lieu après ce terme, on partagerait le royaume aussi également qu'on pourrait et que Lothaire aurait le choix des parts, conformément aux conventions jurées. De là, chacun s'en alla où il voulut. Lothaire alla passer l'hiver à Aix-la-Chapelle, Louis en Bavière et Charles vint à Kiersy pour se marier.

§ 21. — MARIAGE DE CHARLES LE CHAUVE.

Charles, comme nous l'avons dit, prit en mariage Hermentrude, fille de Wodon et d'Ingiltrude et petite-fille d'Adalhard. De son temps, le père de Charles aimait tant Adalhard qu'il faisait tout ce que celui-ci voulait dans l'empire; mais celui-ci, peu soucieux

de l'intérêt public, tâcha de plaire à tout le monde. Il persuada au roi de distribuer les honneurs et les domaines publics pour son avantage particulier; et, faisant ainsi accorder à chacun ce qu'il demandait, il ruina de fond en comble la chose publique ; aussi arriva-t-il de là qu'Adalhard pouvait à cette époque entraîner le peuple où il voulait. C'est pour cette raison que Charles fit le mariage dont nous venons de parler, dans la persuasion surtout qu'il attirait à son parti la plus grande majorité de la nation. Les noces ayant été célébrées le 19 décembre, Charles fêta solennellement à Saint-Quentin le jour de la naissance du Seigneur. Il régla ensuite à Valenciennes lesquels de ses fidèles devaient rester pour garder le territoire entre la Meuse et la Seine. Il partit alors avec sa femme pour l'Aquitaine, l'an 843 de l'Incarnation du Seigneur, en hiver. Cet hiver fut excessivement long et rigoureux, abondant en maladies et très nuisible à l'agriculture, au bétail et aux abeilles.

Que chacun apprenne par là qu'en négligeant follement les intérêts publics, et se livrant en insensé à ses propres fantaisies, on offense Dieu au point de soulever contre soi tous les éléments. Au temps du grand Charles, d'heureuse mémoire, qui mourut il y a déjà bien près de trente ans, le peuple marchait d'un commun accord dans la droite voie, la voie du Seigneur; aussi la paix et l'harmonie régnaient partout. Mais à présent, au contraire, comme chacun marche dans le sentier qui lui plaît, partout on voit des discussions et des querelles. Autrefois régnaient l'abondance et la joie, maintenant partout sont la disette et la tristesse. Les éléments mêmes étaient jadis cléments pour tous les rois, et maintenant ils leur sont con-

traires, comme l'atteste l'Écriture, don précieux de Dieu : « *Et pugnabit orbis terrarum contra insensatos*, Tout l'univers combattra contre les insensés. »

§ 22. — INVASIONS NORMANDES. — TRAITÉ DE VERDUN (843). *(Annales de Saint-Bertin* [1]*.)*

Lothaire et Louis vivaient en paix, chacun dans les limites de son royaume. Pendant ce temps, Charles

1. Comme on le voit, la chronique de Nithard et ses larges développements nous manquent, au moment solennel du partage de Verdun. Nous devons suppléer à la sécheresse de l'annaliste de Saint-Bertin par des détails plus précis. Voici comment fut établi le partage :

PART DE LOTHAIRE : Le titre d'empereur. L'Italie jusqu'au duché de Bénévent exclusivement ; depuis les Alpes jusqu'à la mer du Nord, une longue bande de terre séparant les États de ses deux frères. Ce royaume avait des limites compliquées : *à l'ouest*, une ligne qui suivait le Rhône depuis son embouchure jusqu'à l'Ardèche, puis les Cévennes jusqu'à la hauteur de Mâcon, puis la Somme, puis les monts de l'Argonne, passant à gauche des Ardennes ; enfin l'Escaut, qu'elle suivait jusqu'à son embouchure ; *à l'est*, une ligne qui partait de l'Istrie, longeait les Alpes orientales, suivait le Rhin en laissant toutefois à gauche les villes et les territoires de Worms, Spire et Mayence, pour laisser des vignobles au roi de Germanie, par contre, en franchissant le fleuve un peu plus bas, de manière à rejoindre à peu près l'embouchure du Wéser.

PART DE CHARLES LE CHAUVE : Tout ce qui était à l'ouest lui fut attribué. La France perdait ainsi pour la première fois sa limite naturelle du Rhin et des Alpes.

PART DE LOUIS LE GERMANIQUE : Tout ce qui était à l'est.

parcourait l'Aquitaine; tandis qu'il s'y trouvait, le Breton Nomenoé et Lambert, qui avaient récemment abjuré la foi prêtée par eux à Charles, tuèrent Renaut, duc de Nantes, et firent plusieurs prisonniers. Presque dans le même temps, des pirates normands, arrivés à Nantes, après avoir tué l'évêque et beaucoup de clercs et de laïcs sans distinction de sexe, et avoir livré la ville au pillage, allèrent dévaster les parties inférieures de l'Aquitaine. Enfin, arrivés dans une certaine île (Noirmoutiers), ils firent venir de la terre et se bâtirent des maisons pour hiverner et même s'y établir comme en une perpétuelle demeure.

Charles alla trouver ses frères, et ils se réunirent à Verdun, où, le partage fait, Louis reçut pour sa part tout ce qui est au delà du Rhin, et en deçà du Rhin : Spire, Worms, Mayence et leur territoire; Lothaire, ce qui est entre l'Escaut et le Rhin jusqu'à la mer, et de l'autre côté le Cambrésis, le Hainaut et les comtés qui les avoisinent en deçà de la Meuse jusqu'au confluent de la Saône, du Rhône, puis le long du Rhône jusqu'à la mer, ainsi que les comtés adjacents. Charles eut tout le reste jusqu'à l'Espagne. Le serment fait, ils se séparèrent.

Dans ce partage, bien différent des partages mérovingiens, on voit apparaître les premières démarcations, qui n'ont jamais cessé d'être contestées depuis, des nationalités de la France et de l'Allemagne. Lothaire, fils aîné de Louis le Débonnaire et empereur, cherchait à réunir en sa main les deux appuis de l'empire : l'Ostrasie, siège de sa force militaire, et l'Italie, siège de sa force morale, Aix-la-Chapelle et Rome. C'est bien là le sens de la Chronique saxonne, où nous lisons : « On céda à Charles les royaumes de l'Occident, depuis l'Océan britannique

jusqu'à la Meuse; à Louis, les royaumes de l'Orient, à savoir toute la Germanie jusqu'au cours du Rhin et quelques cités avec les pays adjacents sur la rive gauche du Rhin, à cause de l'abondance du vin. Enfin Lothaire, qui était l'aîné et qui avait le titre d'empereur, s'avançant entre les deux, eut en partage un royaume qui de son nom s'appelle Lotherrègne, toute la Provence et les royaumes d'Italie, avec la ville de Rome elle-même, qui aujourd'hui est par toute la sainte Église honorée d'un privilège particulier, à cause de la présence des apôtres Pierre et Paul, et qui autrefois, à cause de la puissance invincible du nom romain, fut appelée la maîtresse du monde. »

Nota. — Tous les paragraphes de ce chapitre qui ne portent pas d'indications d'auteur sont extraits de Nithard.

II

CHARLES LE CHAUVE, ROI DE FRANCE JUSQU'A LA MORT DE L'EMPEREUR LOTHAIRE

(843-846).

§ 1. — MORT DE BERNARD DE SEPTIMANIE.

(*Annales de Saint-Bertin.*)

[844]. Hiver très doux jusqu'au commencement de février, avec quelques variations de température. Bernard, comte de la Marche d'Espagne, qui méditait depuis longtemps de vastes projets et aspirait au souverain pouvoir, fut déclaré, du jugement des Francs, coupable de lèse-majesté, et subit en Aquitaine, par l'ordre de Charles, la sentence capitale [1].

1. C'était ce Bernard de Septimanie qui avait, sous le règne de Louis le Pieux, joué un rôle des plus importants. Une relation contemporaine, dont l'authenticité est d'ailleurs loin d'être admise, attribue à Charles le Chauve lui-même le meurtre de ce personnage. Il l'aurait fait venir dans le monastère de Saint-Saturnin, près de Toulouse, et l'aurait poignardé au moment où il se relevait après l'avoir « adoré », et non sans s'être rendu coupable (dit le chroniqueur Odon d'Aribert) d'une violation de la foi jurée et d'un sacrilège et s'être exposé au soupçon d'avoir

§ 2. — LOUIS, FILS DE L'EMPEREUR LOTHAIRE, EN ITALIE (844).

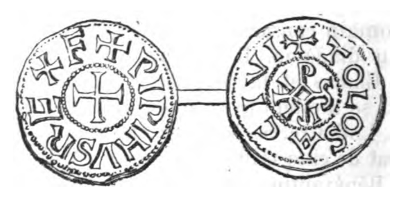
Grégoire, pontife de l'Église romaine, mourut et Sergius fut mis à sa place au même siège. Après sa consécration à la chaire apostolique, Lothaire envoya à Rome son fils Louis, accompagné de Drogon, évêque de Metz, pour établir qu'à l'avenir, à la mort du pape, nul ne serait consacré sans son commandement et sans la présence de ses *missi*. Ils furent reçus à Rome avec beaucoup d'honneur. Cette affaire terminée, le pontife romain consacre roi Louis par l'onction et le décore du diadème. Il institue Drogon son vicaire dans les Gaules et la Germanie. Siginulphe, duc de Bénévent, se mettant avec tous les siens sous la puissance de Lothaire, se reconnut redevable envers lui d'un tribut de cinq mille pièces d'or; à cette nouvelle, ceux des Bénéventins qui adhéraient auparavant à un autre parti, se tournèrent vers Siginulphe et s'efforcèrent de chasser hors de leurs frontières ce qui restait des Sarrasins.

§ 3. — DÉFAITES DE CHARLES EN BRETAGNE ET EN AQUITAINE (849).

Lambert, avec les Bretons, surprend et tue au pont de la Mayenne quelques-uns des marquis de Charles. Pépin, fils du feu roi Pépin, attaque dans le pays

commis un parricide; car on croyait Charles fils de Bernard, et il lui ressemblait en effet singulièrement. Le crime accompli, Charles se leva du trône encore sanglant, et frappant du pied le cadavre, s'écria : « Malheur à toi qui as souillé le lit de mon père et de ton maître! » La mort violente de Bernard n'est pas douteuse, mais ces détails sont peu vraisemblables. On peut s'en tenir, sur ce point, au texte des *Annales de Saint-Bertin*.

d'Angoulême une armée de Francs qui allait trouver Charles, alors occupé au siège de Toulouse; il la défit si rapidement et cela sans aucune perte des siens, que les premiers ayant été tués, et les autres prenant la fuite avant même d'avoir commencé à combattre, il s'en échappa à peine un petit nombre; il s'empare des autres, ou, après les avoir dépouillés et obligés au serment, il leur donne la permission de retourner chez eux. Dans cette attaque inopinée furent tués Hugues, prêtre et abbé, fils du défunt empereur Charlemagne,



Monnaie de Pépin.

frère de Louis, pareillement empereur, et oncle des rois Lothaire, Louis et Charles; Richebot, abbé et cousin des rois, c'est-à-dire petit-fils de l'empereur Charles par une de ses filles, ainsi que les comtes Eckard et Ravan et plusieurs autres; furent pris Ebroin, évêque de Poitiers; Ragenaire, évêque d'Amiens, l'abbé Loup et les deux fils du comte Eckard, ainsi que les comtes Lokhard, Guntard et Richwin et aussi Engilwin et un grand nombre de nobles [1].

En ce temps, le Breton Noménoé, franchissant insolemment les frontières qui lui avaient été assignées à lui et à ses prédécesseurs, vint jusqu'au Mans, rava-

1. La ville de Toulouse était tombée au pouvoir de Guillaume, fils de Bernard de Septimanie, qui voulait venger la mort de son père.

geant le pays en long et en large, mettant aussi le feu dans beaucoup d'endroits; mais là, ayant appris que les Normands avaient fait irruption en dedans de ses frontières, il fut contraint de revenir.

§ 4. — CONGRÈS DE THIONVILLE (844).

Cependant les trois frères Lothaire, Louis et Charles, après avoir échangé de nombreux messages, se réunirent avec une amitié fraternelle, au mois d'octobre, à Thionville, et, après quelques jours passés en conférences intimes, ils se confirmèrent la promesse de ne point manquer à l'avenir à la fraternité et à la charité qu'ils se devaient, de tenir en méfiance et d'avoir en exécration tous les fauteurs de discorde et de restituer dans leur intégrité les biens des églises honteusement dilapidés, en raison des pressantes nécessités du temps et généralement donnés à des personnes indignes, c'est-à-dire à des laïcs. Ils décidèrent d'envoyer en commun des messagers de paix à Pépin, à Lambert et à Noménoé, afin que ceux-ci ne différassent pas de venir trouver leur frère Charles pour se conduire à l'avenir comme d'obéissants fidèles. Sans quoi ils leur annonçaient qu'en temps opportun ils marcheraient à eux virilement unis pour prendre vengeance de leurs infidélités.

§ 5. — INVASIONS DES NORMANDS. CALAMITÉS. IMPUISSANCE DE CHARLES LE CHAUVE (844-845).

Les Normands [1], ayant remonté la Garonne jusqu'à Toulouse, pillèrent impunément le pays de tous côtés;

1. Une partie de ces pirates dévastaient dans le même temps l'île de Grande-Bretagne.

quelques-uns, après l'avoir quitté, entrèrent dans la Galice et périrent, une partie sous les coups des arbalétriers venus à leur rencontre, une partie surpris en mer par la tempête; mais quelques-uns d'entre eux, pénétrant plus loin en Espagne, livrèrent de longs et rudes combats aux Sarrasins. Vaincus à la fin, ils se retirèrent.

[845]. Hiver très dur. Les Normands, avec cent vaisseaux, pénétrèrent le 20 du mois de mars dans la Seine et, ravageant tout de côté et d'autre, arrivèrent sans rencontrer de résistance jusqu'à Paris. Charles forma le dessein de se porter à leur rencontre; mais, prévoyant l'impossibilité pour les siens de remporter l'avantage, il fit avec eux une certaine convention et, par un don de sept mille livres, il les empêcha d'avancer et leur persuada de s'en retourner.

Le comte Fulrad et plusieurs autres gouverneurs des provinces de Lothaire se séparèrent de lui et s'emparèrent à leur profit de toutes leurs provinces. Eurich, roi des Normands, s'avança contre Louis en Allemagne, avec six cents vaisseaux, le long du fleuve de l'Elbe. Les Saxons vinrent à leur rencontre, leur livrèrent bataille et, avec l'aide de Notre-Seigneur Jésus-Christ, remportèrent la victoire.

Une grande famine consuma les pays intérieurs de la Gaule et elle s'aggrava au point que plusieurs milliers d'hommes périrent. Charles étant venu à Fleury, lieu où se trouve situé un monastère de Saint-Benoît, à douze lieues de la ville d'Orléans, y reçut la foi et le serment de Pépin, fils de Pépin, qui promit de lui demeurer fidèle à l'avenir, ainsi que le devait un neveu à son oncle, et s'engagea à lui porter secours, selon ses forces, chaque fois qu'il en aurait besoin. Charles lui octroya la domination de toute l'Aquitaine.

sauf Poitiers, Saintes et Angoulême, en sorte que tous les Aquitains, qui jusqu'alors avaient été du parti de Charles, opérèrent une conversion vers Pépin.

Les Normands redescendirent la Seine et, regagnant la mer, pillèrent, dévastèrent et livrèrent aux flammes toutes les localités voisines de la côte. Mais, quoiqu'en sa justice la bonté divine, grandement offensée de nos péchés, eût écrasé de tant de maux les terres et royaumes des chrétiens, cependant, afin de ne point permettre aux païens de taxer plus longtemps impunément d'imprévoyance et d'impuissance le Seigneur tout-puissant, lorsqu'après avoir pillé et brûlé le monastère du nom de Saint-Bertin, ils allaient se rembarquer chargés de dépouilles, ils furent tellement frappés de la justice divine ou aveuglés de ténèbres et de folie, qu'il ne s'en échappa qu'un petit nombre pour annoncer aux autres les voies du Dieu tout-puissant. C'est à cause de cela, dit-on, que, l'esprit tout bouleversé, leur roi Eurich adressa à Louis, roi des Germains, des messagers de paix, se déclarant prêt à délivrer ses captifs et à lui restituer, en tant qu'il le pourrait, ses trésors.

Lothaire, entré en Provence, remit cette province presque tout entière sous sa domination. Les Danois, qui, l'année précédente, avaient ravagé l'Aquitaine, reviennent envahir le territoire de Saintes et, combattus par les habitants, les battent et s'établissent tranquillement dans ce pays. Charles marcha, avec des précautions insuffisantes et sans avoir assez de monde, des Gaules en Bretagne et, par adversité de fortune, vit toutes choses manquer aux siens, et retourna en hâte au Mans, afin de refaire son armée, et se prépara à recommencer l'attaque.

[846]. Les pirates danois, débarqués dans la Frise,

peuvent y lever à leur gré des contributions et, vainqueurs dans les combats, restent maîtres de la province presque tout entière. Durant tout le cours de l'hiver, et presque jusqu'au commencement du mois de mai, un vent d'aquilon sévit cruellement sur les vignes et les moissons; une invasion de loups dévora audacieusement les hommes des parties inférieures de la Gaule; il arriva même que, dans l'Aquitaine, rassemblés à la façon d'une armée jusqu'au nombre de trois cents et formant sur la route une véritable colonne, ils combattaient, à ce qu'on dit, vaillamment et d'un commun accord, ceux qui tentaient de leur résister.

Charles, au mois de juin, tint, contre la coutume, dans la villa de Saint-Remi, qui se nomme Épernay, une assemblée générale de son peuple, en laquelle eurent si peu de poids les salutaires admonitions des évêques de son royaume touchant les affaires de l'Église, qu'à peine lisons-nous que, depuis les premiers temps du christianisme, on ait jamais à ce point mis de côté le respect de la dignité pontificale [1].

De là, Charles, marchant à la tête de son armée contre la Bretagne, la paix fut conclue entre lui et Noménoé, duc des Bretons, et des serments furent échangés de part et d'autre. Au mois de mai de cette année, à la suite de pluies abondantes, une telle inondation coula par la cité d'Auxerre que l'eau, pénétrant en l'intérieur des murailles, emporta dans l'Yonne des tonneaux remplis de vin, et, ce qu'il y eut de plus merveilleux, un vignoble avec sa pièce de terre, les

1. Les *Annales de Fulde* racontent qu'en cette année 846 Giselbert, vassal de Charles, enleva la fille de l'empereur Lothaire; il partit pour l'Aquitaine et la prit pour femme.

ceps, les sarments, les arbres et tout, fut transporté par la rivière d'Yonne, sans se fendre en aucune manière, et replacé tout entier, tel qu'il était, sur l'autre rive, comme s'il y eût été naturellement.

Au mois d'août, les Sarrasins et les Maures, arrivés à Rome par le Tibre, dévastèrent la basilique de Saint-Pierre, prince des apôtres, et emportèrent, en même temps que l'autel placé sur la tombe du prince des apôtres, tous les ornements et les trésors, puis allèrent occuper un mont fortifié à cent milles de la ville. Déjà quelques hommes de Lothaire avaient commencé sans scrupule à s'emparer de ces trésors; une partie de cette armée, allant à l'église du bienheureux apôtre Paul, fut vaincue par les gens de la Campanie et entièrement détruite.

Louis, roi d'Italie, fils de Lothaire, combattit les Sarrasins; vaincu, il parvint à grand'peine à regagner Rome.

§ 6. — PREMIÈRE ASSEMBLÉE DE MERSEN.

(*Capitulaires de Charles le Chauve.*)

En 847, *les trois rois Lothaire, Louis et Charles se réunirent à Mersen, près de Maëstricht, au mois de février. Voici les principaux articles du traité qui fut conclu entre eux :*

I. Il y aura paix, concorde et unanimité entre les trois rois frères; ils seront unis par un lien très vrai et non menteur de mutuelle charité; aucun d'eux ne cherchera à semer entre eux des occasions de scandale.

II. Ils se porteront mutuellement secours et s'aideront en temps convenable contre leurs ennemis, ennemis de Dieu et de la sainte Église.

III. Nul n'aura l'audace de troubler par une ambition quelconque les lois de paix dans le royaume de chacun d'eux. Sinon, il encourrait la commune vengeance des rois.

IV. Les Églises du Christ seront remises en possession, dans tout le royaume de chacun d'eux, de l'honneur et de la considération dont elles jouissaient autrefois; elles recouvreront, sans aucune diminution, tout ce qu'elles possédaient légitimement du vivant de l'empereur Louis.

V. Ils conserveront, à l'égard de chacun de leurs fidèles, la situation légale dont il est notoire que ceux-ci jouissaient sous les anciens rois et particulièrement sous leur père et leur aïeul, à la condition toutefois que lesdits fidèles observeront aussi à l'égard des rois leur ancienne fidélité.

VI. Les rapines et les déprédations, qui, jusqu'à présent, étaient pour ainsi dire de droit commun, sont absolument proscrites, et nul ne pourra se flatter désormais d'en commettre impunément.

VII. Dans chacune des parties du royaume, des commissaires *ad hoc* seront institués pour examiner les plaintes des pauvres, redresser les torts qui leur ont été faits, connaître des causes de procès d'un chacun et les régler conformément à l'équité. Si les coupables se réfugient d'un royaume dans l'autre, ils y seront également punis.

VIII. Nul ne se permettra désormais de commettre de rapt dans le royaume de chacun des trois frères, sous peine d'être puni suivant la loi.

IX. Les fils des rois conserveront le légitime héritage du royaume, conformément aux partages exactement établis. Chacun des frères, en tant qu'il survivrait aux autres, s'engage à observer cette clause,

à la condition que les neveux se soient engagés à être déférents vis-à-vis de leurs oncles.

X. Des envoyés seront adressés au duc des Bretons, pour l'aviser du maintien de la paix entre les trois frères [1].

§ 7. — INVASIONS DES HOMMES DU NORD EN ÉCOSSE, EN AQUITAINE, EN ITALIE (847-848).

(*Annales de Saint-Bertin.*)

Les Danois arrivent dans les parties de la Gaule habitées par les Bretons et remportent sur eux trois victoires; Noménoé vaincu fuit avec les siens, puis il réussit, en leur envoyant des présents, à les écarter de son pays.

Les Scots (Écossais), attaqués pendant plusieurs années par les Normands, furent faits tributaires. Les Normands s'emparèrent sans résistance des îles situées dans les environs [2] et s'y établirent. Lothaire, Louis et Charles députèrent à Eurich, roi des Danois, des envoyés, pour lui faire savoir qu'il devait empêcher les siens d'infester les pays chrétiens, ou autrement ne faire aucun doute qu'ils iraient l'atta-

1. L'accord entre les frères ne fut cependant pas aussi sincère qu'on pourrait l'inférer de ces conventions de Mersen. Lothaire était profondément irrité contre Charles, parce que l'un des vassaux de ce dernier, Giselbert, avait enlevé sa fille, l'avait emmenée en Aquitaine et l'y avait épousée. Louis et Charles avaient juré dans un placite que ce n'était pas de leur consentement que ce rapt avait eu lieu. Mais la réconciliation entre l'empereur et le roi de France n'était pas complète. Toutefois, en l'année 848, Giselbert vint à Thionville se remettre en la foi de Lothaire, qui lui pardonna et le reconnut pour son gendre. (*Annales de Fulde.*)

2. Les Orcades.

quer par les armes. En ce temps, les Maures et les Sarrasins s'emparèrent de Bénévent et ravagèrent le pays jusqu'aux confins du territoire de Rome. Les Danois se jetèrent sur les côtes de l'Aquitaine et les ravagèrent; ils attaquèrent longtemps la ville de Bordeaux. D'autres Danois s'emparèrent du port appelé Duersted et de l'île des Bataves. L'armée de Louis, roi des Germains, eut la fortune si prospère contre les Esclavons qu'il recouvra ce qu'il avait perdu l'année précédente.

§ 8. — CHARLES LE CHAUVE DÉFEND BORDEAUX CONTRE LES NORMANDS; IL EST PROCLAMÉ ROI D'AQUITAINE A LA PLACE DE PÉPIN (848-849). — SUCCÈS DIVERS SUR LES NORMANDS.

Charles marche à la rencontre des Normands qui attaquaient Bordeaux et remporte sur eux une brillante victoire. L'armée de Lothaire combat les Sarasins, qui s'étaient emparés de Bénévent, et demeure victorieuse. Les Danois, par la trahison des Juifs d'Aquitaine, prennent la ville de Bordeaux, la dévastent et la brûlent. Les Aquitains, irrités de la mollesse et de l'inertie de Pépin, s'adressent à Charles, et presque tous les plus nobles du pays, réunis dans la ville d'Orléans avec les évêques et les abbés, le choisissent pour roi. Il est oint du saint chrême et solennellement consacré par la bénédiction épiscopale. Des pirates grecs dévastent, sans rencontrer de résistance, la ville de Marseille en Provence et se retirent impunément. Les Normands ravagent le bourg de Melle [1] et le livrent aux flammes. Les Scotes s'étant jetés sur les Normands, et, par le secours de Notre-Seigneur Jésus-Christ, en demeurant vainqueurs, les repoussent

1. En Poitou.

de leurs frontières; après quoi le roi des Scotes envoie à Charles des ambassadeurs avec des présents pour lui demander paix et amitié, et le passage pour aller à Rome. Guillaume, fils de Bernard, s'empare plus par ruse que par force d'Ampurias et de Barcelone. Lothaire et Charles, se conduisant plus sagement [1], retournent à la paix et concorde fraternelle.

§ 9. — CHARLES, FILS DE PÉPIN D'AQUITAINE, ENTRE EN RELIGION. — EXPÉDITIONS HEUREUSES EN AQUITAINE (849).

Charles marche en Aquitaine. Le Breton Noménoé, fidèle à sa perfidie accoutumée, prend possession d'Angers et des pays circonvoisins. Les Normands brûlent et pillent Périgueux, ville de l'Aquitaine, et retournent impunément à leurs navires. Les Maures et les Sarrasins ravagent en Italie la ville de Luna et dévastent sans résistance tous les rivages de la mer jusqu'à la Provence. Charles, fils de Pépin, qui, après avoir quitté Lothaire, errait en Aquitaine pour tâcher d'y rejoindre son frère Pépin, est pris par les fidèles du roi Charles et amené en sa présence. Sa perfidie envers son oncle et son père spirituel lui avait mérité la peine capitale; mais on lui fit grâce de la vie, et au mois de juin, dans une assemblée tenue à Chartres par le roi Charles, après la célébration de la messe, il monta dans la chaire de l'église et apprit à tous de sa propre bouche que, poussé par l'amour du divin servage et sans nulle contrainte, il voulait se faire clerc. Il fut donc béni par les évêques là présents et reçut la tonsure cléricale.

1. Lothaire et Louis avaient eu précédemment (848) une entrevue à Coblentz dans laquelle Lothaire avait essayé de détacher Louis de Charles, sans y réussir.

Charles poursuivit sa marche en Aquitaine et, favorisé du Christ, soumit à son autorité presque tous les peuples par la voie de la conciliation. Il ordonna aussi à son gré de la marche d'Espagne. Le Breton Noménoé fit une irruption furieuse hors de son pays, suivant sa coutume.

[850]. Guillaume, fils de Bernard, prend par trahison dans la marche d'Espagne les comtes Aledran et Isambard; mais il est pris lui-même en trahison et tué à Barcelone [1]. Les Maures dévastent tout sans résistance jusqu'à Arles; mais, en s'en retournant, ils furent repoussés par les vents contraires et massacrés.

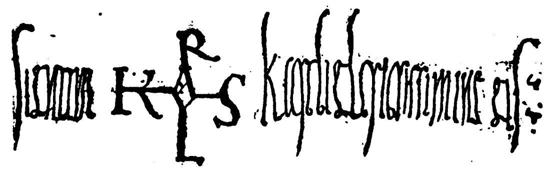
§ 10. — LOUIS, FILS DE LOTHAIRE, SACRÉ EMPEREUR. IMPUISSANCE DE LOTHAIRE EN FACE DES NORMANDS.

Lothaire envoie à Rome son fils Louis, qui est reçu honorablement par le pape Léon et sacré empereur. Eurich, roi des Normands, est attaqué par deux de ses neveux, qui lui livrent bataille. Il fait la paix avec eux en leur donnant une part de son royaume, et Roric, neveu d'Hérold, qui avait dernièrement abandonné le parti de Lothaire, prenant avec lui une armée de Normands, vient par le Rhin et le Wahal, avec une multitude de navires, dévaster la Frise, l'île des Bataves et les autres lieux voisins. Lothaire, ne pouvant les vaincre, les reçoit à serment et leur donne Duersted et d'autres comtés. D'autres Normands viennent; ceux-ci dévastent Thérouanne et d'autres pays maritimes; ceux-là vont dans l'île bretonne attaquer les Angles, qui demeurent vainqueurs, par le secours de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

1. Barcelone rentre ainsi sous la domination des Francs.

§ 11. — SECOND TRAITÉ DE MERSEN (851).

Meurt le Breton Noménoé [1]. Lothaire, Louis et Charles se rassemblent au palais de Mersen, où, après avoir séjourné fraternellement un petit nombre de jours, ils arrêtent, de l'avis et du consentement de leurs grands, et confirment, en y apposant le monogramme de leur nom, les conventions suivantes :



Monogramme et signature de Charles le Chauve, d'après un acte conservé aux Archives nationales.

« Art. 1er. Il y aura entre nous oubli et pardon pour tous ceux qui les ont commis, de tout ce qui s'est fait par le passé de maux, d'hostilités, d'usurpations, de machinations ennemies ou autres actions nuisibles; qu'ils soient entièrement effacés de nos cœurs, ainsi que toute malveillance et ressentiment, afin que, de ce moment, il ne demeure à l'avenir aucun souvenir de vengeance pour ces maux, hostilités ou affronts.

« Art. 2. A compter de ce moment, il existera entre nous, avec l'aide de Dieu, une telle bienveillance d'affection, de charité véritable, entretenue d'un cœur

1. Noménoé, qui avait essayé de se constituer une principauté indépendante en Bretagne, avait commencé par être *missus dominicus* de Louis le Pieux.

pur, d'une conscience droite, d'une foi sans feintise, tromperie ou dissimulation, qu'aucun de nous ne convoitera le royaume de l'un des autres ni ses fidèles, ou ce qui fait la sûreté, la prospérité et l'honneur de son royaume, ni ne l'attaquera par de mauvais conseils, ni ne consentira à écouter les mensonges et les bruits calomnieux répandus à plaisir par des ennemis cachés.

« Art. 3. Chacun de nous aidera l'autre lorsqu'il sera nécessaire, et suivant son pouvoir, de ses secours et de ses conseils, soit par lui-même ou par son fils, ou par ses fidèles, afin qu'il puisse dûment posséder son royaume, ses fidèles, la prospérité et la dignité royale, et que chacun d'eux fasse voir véritablement que le malheur de son frère, si malheur lui arrive, lui cause une tristesse fraternelle, et qu'il se réjouisse également de sa prospérité. Il y a lieu et avons arrêté de vivre, à compter de ce présent moment, en une telle foi les uns à l'égard des autres que, si quelqu'un de nous meurt, ceux de ses frères qui lui survivront la conserveront à ses enfants.

« Art. 4. Et, comme la paix et la tranquillité des royaumes est d'ordinaire troublée par des vagabonds sans foi ni loi, nous voulons que lorsque quelqu'un de cette sorte viendra à nous, cherchant à se dispenser de rendre raison et de répondre en justice de ce qu'il a commis, aucun de nous ne le recevra ni le retiendra, si ce n'est pour l'engager à faire dûment raison et amende de ses actions, et, s'il échappe à la justice qui lui est due, chacun de nous, lorsqu'il viendra dans son royaume, le poursuivra jusqu'à ce qu'il ait été obligé de faire réparation ou qu'il disparaisse du royaume.

« Art. 5. La même chose doit avoir lieu lorsque

quelqu'un aura été accusé par un évêque de quelque crime capital et public, ou que, sous le poids d'une excommunication, il changera de royaume et de domination, afin de ne pas subir la pénitence qu'il mérite, ou qu'après l'avoir reçue, il se soustraira à son accomplissement légitime, et que cependant il emmènera avec lui, dans sa fuite, ou l'une de ses parentes liées avec lui par l'inceste, ou une religieuse, ou une femme enlevée, ou une adultère, ou quelque autre qu'il ne lui soit pas permis de garder avec lui. Lorsque l'évêque auquel appartient ce soin nous instruira de ces choses, le coupable sera diligemment recherché, afin qu'il ne trouve dans notre royaume aucun endroit pour y demeurer et se cacher, et n'infecte pas de son mal les fidèles de Dieu et les nôtres ; mais il sera contraint par nous ou par les ministres de la république de retourner vers son évêque, ainsi que la proie diabolique emmenée avec lui, et de se soumettre à la pénitence due au crime qu'il a commis publiquement.

« Art. 6. Nos fidèles seront, chacun suivant son rang et sa condition, véritablement en sûreté de notre part, en telle sorte qu'à compter de ce moment aucun d'eux ne sera par nous condamné, déshonoré ou opprimé contre la loi et la justice, contre l'autorité et le droit légitime, et ne sera en butte à d'injustes machinations. De tous ceux qui nous seront vrais fidèles, nous prendrons le consentement en assemblée générale, selon la volonté de Dieu et pour le salut de tous, en tout ce qui concerne le rétablissement de la sainte Église de Dieu et de l'état du royaume, l'honneur de la royauté et la tranquillité des peuples qui nous sont confiés, afin que non seulement ils n'osent point nous contredire ou nous résister dans l'exécution de ces choses, mais nous soient encore fidèles et obéissants,

et nous prêtent de bonne foi l'aide et la coopération de leurs avis véritables et sincères secours, pour accomplir les choses dont nous venons de parler, ainsi qu'il est du devoir de chacun des princes et seigneurs, suivant son rang et sa condition.

« ART. 7. De même qu'entre nous et nos frères réciproquement, et nous avec nos fidèles et nos fidèles avec nous, nous nous réconcilions tous ensemble avec Dieu, et, pour qu'il nous devienne propice, lui présentons comme une dévote offrande chacun l'aveu de nos fautes, sans nous excuser ou justifier de ce que nous avons fait ou consenti chacun en particulier ou en commun contre ses ordres et décrets, relativement aux affaires de l'Église ou à celles de l'État; aucun de nous ne ménagera corporellement ni son ami, ni son parent, ni son allié, ni surtout soi-même, afin de pouvoir être épargné spirituellement et dans l'ordre du salut; nous nous appliquerons de toutes nos forces et en commun à réparer le mal par de véritables avis et secours sincères, autant qu'il sera raisonnablement en notre pouvoir.

« ART. 8. Si quelqu'un des sujets, de quelque rang et condition que ce soit, manque à cette convention, ou la dénonce, ou s'oppose à ce décret commun, les seigneurs, avec l'aide de leurs véritables fidèles, l'exécuteront selon la volonté de Dieu et la loi et le droit légitime, quelle que soit la maladie de celui qui se mettra en opposition avec les conseils et décrets divins et à cette convention. Et si quelqu'un des seigneurs manque à cette convention ou la dénonce, alors se réuniront en une assemblée plusieurs des seigneurs, nos fidèles et les premiers du royaume; et de l'avis de ceux des seigneurs qui auront observé les présentes conventions, ainsi que d'après le juge-

ment et du commun consentement des évêques, nous déciderons, avec l'aide de Dieu, ce qui devra être fait à l'égard de celui qui, dûment averti, aura persévéré dans une incorrigible résistance. Et afin que les articles précédents soient fermement et inviolablement observés par nous, avec la grâce de Dieu, comme aussi afin que vous soyez certains que nous les observerons, nous les avons souscrits de notre propre main. »

§ 12. — INVASION DES NORMANDS. SOUMISSION D'HÉRISPOÉ, FILS DE NOMÉNOÉ (851).

A la suite de ces événements, les pirates danois ravagèrent la Frise et la Batavie, et, s'étant répandus furieusement jusqu'au monastère de Saint-Bavon, appelé Gand, ils y mirent le feu; ils vinrent à la ville de Rouen et poussèrent à pied jusqu'à Beauvais; après l'avoir brûlée et s'en retournant, ils furent arrêtés par les nôtres et en partie détruits.

Hérispoé, fils de Noménoé, vint trouver Charles, et, lui ayant donné les mains, fut accepté et reçut de lui, dans la ville d'Angers, tant les habits royaux que la domination des États de son père, auxquels furent ajoutés Rennes, Nantes et le pays compris dans l'angle entre ce fleuve et la mer.

§ 13. — ENTREVUE DE CHARLES ET DE LOTHAIRE A SAINT-QUENTIN. — PÉPIN D'AQUITAINE LE JEUNE MIS DANS UN COUVENT. — INSUCCÈS DE LOUIS, FILS DE LOTHAIRE, DEVANT BARI (852).

Charles, ayant convié Lothaire à un colloque en la ville du Vermandois illustrée par le corps de saint Quentin, martyr, le reçut fraternellement, le traita honorablement et lui fit des présents royaux; lorsqu'il s'en retourna, il le reconduisit bénignement.

Lambert et Garnier, frères, principaux auteurs des discordes, périrent, l'un dans un piège, l'autre par un jugement. Le Breton Salomon devint un des fidèles de Charles et reçut en don le tiers de la Bretagne. Sanche, comte de Gascogne, prit Pépin, fils de Pépin, et le conduisit devant Charles. Charles l'amena prisonnier en France et, après un colloque avec Lothaire, ordonna qu'il fût tondu et enfermé au monastère de Saint-Médard, dans la ville de Soissons.

Louis, fils de Lothaire, allant à Bénévent, attaque la ville de Bari et, la brèche étant ouverte, cède à de mauvais conseils et abandonne ce qu'il avait commencé; car ses conseillers lui ayant dit qu'il y avait en la ville une bonne partie de trésors dont il serait frustré s'il donnait licence à tous d'entrer de tous côtés, il rentra en son camp, défendant aux siens de faire irruption dans la ville. Ceux-ci s'étant retirés, les Maures, pendant la nuit, garnirent de poutres la brèche faite à leurs murailles, de sorte que le lendemain matin, quand les ennemis viendraient, ils n'eussent rien à redouter. La brèche étant donc réparée à grand travail, Louis, avec son armée, retourna chez lui.

§ 14. — INVASION DU DANOIS GODEFROI, FILS D'HÉRIOLD. CHARLES TRAITE AVEC LUI (853).

Godefroi, fils du Danois Hériold, autrefois baptisé à Mayence sous le règne de l'empereur Louis, fait défection et trahit Lothaire; il va trouver les siens; après quoi, ayant assemblé une puissante armée, il vient attaquer la Frise avec une multitude de vaisseaux, puis entre dans les territoires voisins du fleuve de l'Escaut, puis dans la vallée de la Seine. Lothaire

et Charles marchent contre lui avec toute leur armée et bloquent les deux rives du fleuve. Pendant cette opération, ils célèbrent la fête de la Nativité du Seigneur; mais ceux du parti de Charles ne voulant pas se battre, on se retire sans avoir rien fait. Charles gagne Godefroi par certaine convention. Les autres Danois demeurent en ce lieu, sans aucune crainte, jusqu'au mois de mars, et pillent d'autant plus furieusement qu'ils sont plus libres : ils brûlent et réduisent tout en captivité.

Les Danois, au mois de juillet, quittent la Seine, vont sur la Loire et dévastent la ville de Nantes, le monastère de Saint-Florent et les lieux voisins.

Lothaire tient sur les fonts sacrés la fille de Charles et peu de jours après part pour retourner chez lui.

§ 15. — SYNODE DE SOISSONS. RÈGLEMENT D'AFFAIRES POLITIQUES ET RELIGIEUSES (853).

Charles, au mois d'avril, rassemble à Soissons, dans le monastère de Saint-Médard, un synode d'évê-

Signature d'Ebbon, tirée d'un acte conservé aux Archives nationales.

ques, et lui-même, présidant ce synode, fait dégrader par le jugement des évêques deux moines de ce monastère, qui avaient formé le complot d'enlever Pépin et de s'enfuir avec lui en Aquitaine. Hincmar, évêque de Reims, par le jugement du synode, dépose tous les prêtres, diacres et sous-diacres de son Église, ordonnés par Ebbon depuis sa déposition [1]. Pépin

1. Ebbon avait occupé indûment le siège archiépis-

prête à Charles serment de fidélité et prend ensuite l'habit de moine, promettant d'observer la règle religieuse selon la manière et la coutume des moines.

§ 16. — AFFAIRES D'AQUITAINE. — LA DOMINATION DE CHARLES LE CHAUVE CONTESTÉE DANS CE PAYS PAR LOUIS, FILS DE LOUIS LE GERMANIQUE (853-854).

Presque tous les Aquitains abandonnent Charles et font passer à Louis, roi de Germanie, des envoyés avec des otages pour se donner à lui [854]. Charles, soupçonnant la foi de son frère Louis, vint trouver Lothaire dans le pays de Liège, où, après avoir longtemps traité des conditions d'une alliance mutuelle et indissoluble, ils la conclurent en présence de tous les assistants, la jurèrent sur les choses saintes, se recommandant réciproquement leurs fils, leurs grands et leurs royaumes. Cependant Louis, fils adolescent de Louis, roi des Germains, que les habitants de l'Aquitaine avaient demandé à son père, passe la Loire et est accueilli par ceux qui venaient le chercher.

Charles fait au temps du carême un voyage en Aquitaine et y demeure jusqu'au temps des fêtes de Pâques; il pille, brûle et réduit tout ce qu'il peut en captivité des habitants de ce pays, sans que son audace et sa cupidité s'arrêtent, même devant les églises et les autels de Dieu.

Lothaire, sur le Rhin, confère avec son frère Louis, au sujet d'une union fraternelle avec Charles. Après s'être piqués mutuellement par des discours pleins d'aigreur, ils se remettent d'accord et s'unissent

copal de Reims pendant la disgrâce d'Hincmar. Celui-ci poursuivait de son animosité l'évêque déchu.

par un lien de paix; Charles, grandement inquiet, revient d'Aquitaine sans avoir rien terminé et fait venir Lothaire à son palais d'Attigny. Là, s'étant réunis, ils confirmèrent ce qu'ils avaient conclu dernièrement.

Lothaire et Charles adressent à leur frère Louis des envoyés traitant de la paix et concorde, et demandant qu'il rappelle son fils d'Aquitaine. Charles retourne en Aquitaine. Pépin, fils de Pépin, qui, tondu au monastère de Saint-Médard, y avait pris l'habit de moine et fait serment de demeurer, vient en Aquitaine, où la plupart des peuples courent se réunir autour de lui.

Le roi Charles, s'inquiétant peu de Pépin, force son neveu Louis, qui était venu en Aquitaine, de retourner en Germanie vers son père. Charles, frère de Pépin, déjà ordonné diacre, quitte le monastère de Corbie. Le roi Charles consacre son fils Carloman par la tonsure ecclésiastique.

Lothaire étant tombé malade, la concorde se rétablit entre Charles et Louis.

§ 17. — LES PIRATES DANOIS REMONTENT LA LOIRE JUSQU'A ORLÉANS (853-854).

Les pirates danois, passant pour aller dans les parties supérieures du pays de Nantes, arrivent impunément devant la ville de Tours le 8 novembre, la brûlent, ainsi que l'église de Saint-Martin et les lieux adjacents; mais, cette incursion ayant été prévue avec certitude, on avait transporté le corps de Saint-Martin à Cormery, monastère de cette église, et de là dans la cité d'Orléans.

Les pirates viennent jusqu'au château de Blois et

le brûlent, voulant ensuite poursuivre jusqu'à Orléans,



Lothaire. (Mabillon, *Annales,* t. VI.)

pour faire de même; mais Agius, évêque d'Orléans,

et Burchard, évêque de Chartres, ayant préparé contre eux des soldats et des vaisseaux, ils abandonnent leur dessein et regagnent la Loire inférieure, et l'année suivante (855) incendient de nouveau la ville d'Angers. En 855, ayant quitté leurs navires, ils entreprirent d'aller par terre à la ville de Poitiers; mais les Aquitains vinrent à leur rencontre et les défirent, de telle sorte qu'il ne s'en échappa guère plus de trois cents.

Le 18 avril 856, les pirates danois viennent à la ville d'Orléans, la pillent et s'en retournent impunément.

Charles, à la demande des Aquitains, désigna alors pour leur roi son fils Charles. Charles reçoit aussi honorablement Edelwulf, roi des Anglo-Saxons, lors de son passage vers Rome, lui rend tous les honneurs royaux et le fait conduire jusqu'aux confins de son royaume avec les hommages dignes d'un roi.

§ 18. — MORT DU PAPE LÉON IV ET DE L'EMPEREUR LOTHAIRE (855).

Le pape Léon était mort, et Benoît lui succéda. L'empereur Lothaire, saisi de maladie et désespérant de sa vie, se rendit au monastère de Pruym, dans les Ardennes. Là, renonçant entièrement au monde et à son royaume, il fut tondu et prit humblement l'habit et la vie de moine. Depuis plusieurs années qu'il avait perdu la reine Irmengarde, il avait fait entrer dans son lit deux servantes d'une de ses maisons royales, dont l'une, nommée Doda, lui avait donné un fils qu'il appela Carloman. Il partagea son royaume entre ceux de ses fils qui étaient demeurés auprès de lui. Lothaire, qui portait le même nom que lui, eut

la France et Charles la Provence. Il décéda six jours après, le 28 septembre, et reçut, comme il l'avait désiré, la sépulture en ce monastère.

Nota. — Tous les paragraphes de ce chapitre qui ne portent pas d'indication sont extraits des annales de Saint-Bertin.

III

CHARLES LE CHAUVE ET LES NORMANDS — LES ROIS FRANCS ET LE SAINT-SIÈGE, JUSQU'A LA MORT DE LOTHAIRE, FILS DE L'EMPEREUR LOTHAIRE

(856-869)

---

§ 1. — PARTAGE DES ÉTATS DE LOTHAIRE ENTRE SES ENFANTS (856).

(*Annales de Saint-Bertin.*)

Les grands du royaume de feu Lothaire établissent roi de France son fils Lothaire, qui reçoit l'onction sacrée.

Louis, empereur en Italie, et son frère Lothaire, roi de France, avec Charles leur frère, encore enfant, se réunissent dans la ville d'Orbe, où s'élèvent entre eux de telles contestations sur le partage du royaume de leur père, qu'ils sont sur le point de recourir aux armes. Cependant Charles, leur frère, que les grands avaient tiré des mains de son frère Lothaire qui voulait lui imposer la tonsure ecclésiastique, reçoit d'eux, ainsi que l'avait voulu leur père, la Provence et le duché de Lyon.

Les Sarrasins du pays de Bénévent entrent par

ruse dans Naples, la dévastent, la pillent et la bouleversent de fond en comble.

Louis, roi d'Italie, fils de Lothaire, se plaint à ses oncles Louis et Charles du partage qui a été fait des royaumes que son père possédait en France, soutenant qu'il tient l'Italie de la munificence de son aïeul l'empereur Louis.

§ 2. — MARIAGE DE JUDITH, FILLE DE CHARLES LE CHAUVE, AVEC EDELWOLF, ROI DES ANGLES (856).

Edelwolf, roi des Angles d'Occident, revenant de Rome, après s'être fiancé au mois de juillet avec Judith, fille du roi Charles, la prend en mariage au commencement d'octobre, dans le palais de Verberie, et, après avoir reçu la bénédiction d'Hincmar[1], archevêque de Reims, lui pose le diadème sur la tête et la décore du nom de reine, suivant les usages de sa nation. Ce mariage accompli des deux parts avec un appareil et des présents royaux, il s'embarque avec elle pour retourner dans son royaume de Bretagne. — En 858, Edelwolf, roi des Saxons d'Occident, meurt, et son fils Edelbold épouse sa veuve, la reine Judith.

§ 3. — RAVAGES DES PIRATES DANOIS DANS LE BASSIN DE LA SEINE (856-857).

D'autres pirates danois rentrent de nouveau dans la Seine vers le milieu d'août, et, après avoir dévasté et ruiné les villes des deux bords du fleuve, et même des monastères et des villages plus au loin, s'arrê-

1. Voir le texte très curieux de la bénédiction prononcée sur la jeune reine dans les *Histor. de France*, t. VII, p. 621.

tent en un lieu proche de la Seine, nommé Jeufosse, fort par son assiette, et y passent tranquillement l'hiver.

Les Danois habitant sur la Seine dévastent tout le pays sans rencontrer de résistance; ils viennent à Paris, brûlent la basilique de Saint-Pierre, de Sainte-Geneviève, ainsi que toutes les autres, à l'exception de la maison épiscopale de Saint-Étienne, de l'église de Saint-Vincent et Saint-Germain et de la cathédrale de Saint-Denis, lesquelles furent préservées du feu au prix d'une grosse somme d'argent.

Bernon, duc de cette fraction des pirates qui habitaient sur la Seine, vient trouver le roi Charles dans le palais de Verberie, et mettant ses mains dans les siennes, lui jure fidélité. Une autre partie de ces mêmes pirates s'empare de Louis, abbé de Saint-Denis, et de son frère Joscelin, et exige pour leur rançon une très grosse somme, pour laquelle, par l'ordre du roi Charles, on épuise dans son royaume un grand nombre des trésors des églises de Dieu; mais cela n'ayant pas suffi, tous les évêques, abbés, comtes et autres hommes puissants, s'empressent d'apporter au roi beaucoup d'argent pour parfaire ladite somme.

Ceux qui habitaient sur la Loire inférieure dévastent Tours et les lieux environnants jusqu'à Blois (578).

§ 4. — SOULÈVEMENTS EN AQUITAINE CONTRE CHARLES LE CHAUVE ET SON FILS CHARLES (856-857).

Les Aquitains, s'étant réunis vers le milieu d'octobre dans la ville de Limoges, reconnurent unanimement pour roi Charles, encore enfant, fils du roi Charles, et, après qu'il eut reçu l'onction sacrée, pla-

cèrent sur sa tête la couronne, et lui remirent le sceptre.

Mais bientôt, méprisant l'enfant qu'ils avaient élu, ils délivrent de ses gardes le moine Pépin, qui s'était enfui du monastère de Saint-Médard, et s'en font un semblant de roi.

Presque tous les comtes du royaume du roi Charles conspirent contre lui avec les Aquitains et vont jusqu'à appeler à eux Louis, roi des Germains; mais Louis ayant été retenu longtemps par une expédition contre les Esclavons, où il perdit une grande partie de son armée, les Aquitains s'impatientent de ce retard, se réconcilient avec le roi Charles et, rejetant Pépin, reçoivent de nouveau l'enfant Charles, fils du roi Charles, et le reconduisent en Aquitaine (856).

Le roi Charles fait la paix avec le breton Herispoé, et fiance son fils Louis avec la fille de celui-ci, auquel il donne le duché du Mans, jusqu'à la route qui conduit de Paris à Tours.

En 857, quelques-uns des Aquitains, à la persuasion de certains Francs unis dans une conjuration secrète contre le roi Charles, quittent le parti de l'enfant Charles et adhèrent au parti de Pépin. Le roi Charles et Lothaire, son neveu, font alliance et se prêtent de mutuels serments. Louis, roi de Germanie, et Louis, empereur d'Italie, en font autant. Pépin, d'accord avec les pirates danois, ravage la ville de Poitiers et plusieurs autres lieux de l'Aquitaine.

Herispoé, duc des Bretons, est tué par les Bretons Salomon et Almar, depuis longtemps ses ennemis. Quelques-uns des grands du roi Charles, de compagnie avec les Aquitains, font beaucoup de pillages et autres torts. Frébaud, évêque de Chartres, fuyant à pied dans cette cité, et poursuivi par les Danois, vou-

lut passer à la nage la rivière de l'Eure, et périt englouti par les eaux (857).

Les comtes du roi Charles, unis aux Bretons, quittent le parti de Charles, forcent son fils Louis et ceux qui l'accompagnaient à quitter, pleins d'effroi, le pays du Mans, à passer la Seine et se réfugier devers son père (858).

§ 5. — INCURSION EN FRANCE DE LOUIS LE GERMANIQUE. — ALLIANCE DE CHARLES LE CHAUVE ET DE SON NEVEU LOTHAIRE (858-859).

Le roi Charles entre au mois de juillet dans l'île de la Seine appelée Oissel, pour assiéger les Danois qui l'occupaient. Son fils, l'enfant Charles, vient vers lui de l'Aquitaine. Avec lui il reçoit Pépin et lui reconnaît la qualité de laïque, et lui donne en Aquitaine un comté et un monastère. Le roi Lothaire arrive au mois d'août dans la même île, amenant du secours à son oncle; ils assiégent les Danois sans aucun succès jusqu'au 22 septembre, puis s'en retournent chez eux.

Cependant Louis, roi des Germains, est attiré par les comtes du royaume de Charles, qui l'appelaient depuis cinq ans. Arrivé au commencement de septembre dans la résidence royale de Pontion, il vient à Sens par Châlons et Queudes; puis, s'étant rendu dans le pays d'Orléans, après avoir accueilli tous ceux d'Aquitaine et de Neustrie et du pays des Bretons qui avaient promis de venir à lui, il retourne jusqu'à Queudes par la même route. A cette nouvelle, le roi Charles vient en toute hâte par Châlons jusqu'à la ville de Brienne, où, les grands de la Bourgogne accourant autour de lui, il attend Louis qui le

poursuit. Cependant des messagers vont de l'un à l'autre, mais sans parvenir à une entente. Enfin, le troisième jour, c'est-à-dire le 12 novembre, chacun des deux se trouvant prêt au combat, Charles se voit abandonné des siens; il se retire et marche vers la Bourgogne. Louis, après avoir reçu ceux qui avaient abandonné Charles, vient à la ville de Troyes, distribue à ceux qui l'avaient appelé des comtés, des monastères, des maisons royales et des propriétés, puis retourne au palais d'Attigny. Le roi Lothaire vient l'y trouver, et, après avoir renouvelé le traité qui le liait à Charles, retourne chez lui. Louis se rend par Reims et le pays de Laon dans la cité du Vermandois, au monastère de Saint-Quentin, martyr, pour y célébrer la fête de la Nativité.

[859]. Le roi Charles, ayant réparé ses forces, attaque à l'improviste son frère Louis et le chasse hors des frontières de son royaume. Le roi Lothaire vient en toute hâte vers son oncle Charles, et, au commencement du Carême, dans le palais d'Arches, ils se renouvellent publiquement l'un à l'autre les serments qu'ils s'étaient prêtés.

§ 6. — ENTREVUES MANQUÉES ENTRE CHARLES LE CHAUVE ET LOUIS LE GERMANIQUE (859).

Le roi Charles tient en divers lieux des assemblées d'évêques; mais à quatre milles de Toul, dans le village de Savonnières, il assiste avec les rois Charles et Lothaire, ses neveux, à un synode d'évêques; de là il se rend à une île sur le Rhin, entre Andernach et Coblentz, pour y entrer en colloque avec son frère, le roi Louis. Cette conférence est renvoyée au 25 octobre, dans la ville de Bâle. Louis y vient, mais Char-

les, déjà en chemin pour y aller, retourne sur ses pas, à cause de l'absence de Lothaire.

§ 7. — NOUVELLES INCURSIONS NORMANDES ET NOUVELLES FAIBLESSES DE CHARLES (859-861).

Les pirates danois, ayant fait un long circuit en mer (car ils avaient navigué entre l'Espagne et l'Afrique), entrent dans le Rhône, ravagent plusieurs villes et monastères et s'établissent dans l'île dite la Camargue.

Les Danois viennent de nouveau au monastère de Saint-Valery et à la ville d'Amiens, et les ravagent, ainsi que tous les lieux environnants, par le pillage et l'incendie. D'autres se répandent avec la même fureur dans l'île Batave sur le Rhin. Ceux qui habitaient sur la Seine vinrent de nuit attaquer la ville de Noyon, prirent l'évêque Immon avec d'autres nobles hommes, tant clercs que laïques, et, après avoir dévasté la cité, les emmenèrent avec eux, puis les tuèrent en chemin. Deux mois auparavant, les mêmes avaient tué dans un village Hermenfried, évêque de Beauvais, et l'année précédente ils avaient mis à mort Blatefried, évêque de Bayeux. Par la crainte des Danois, les os des bienheureux martyrs Denis, Rustique et Eleuthère sont portés du Hurepoix dans la ville de Nogent, dépendant de leur juridiction, et le 21 septembre ils sont placés avec soin dans des niches.

[860]. Le roi Charles, séduit par les vaines promesses des Danois habitant sur la Somme, ordonne une levée d'argent sur les trésors des églises, sur tous les manoirs et sur les marchands même les plus pauvres; on évalue leurs maisons et tous leurs meubles, et on établit sur cette base une taxe; car ces Danois

lui avaient promis, s'il voulait leur payer trois mille livres d'argent, de marcher avec lui contre ceux des Danois qui habitaient sur la Seine et de les tuer ou de les chasser.

Mais comme on ne leur remettait pas le susdit tribut, ils prirent des otages et naviguèrent vers le pays des Anglo-Saxons, et après les avoir défaits et repoussés, ils gagnèrent d'autres contrées. Ceux de ces Danois qui s'étaient établis sur le Rhône parvinrent, en dévastant tout devant eux, jusqu'à la cité de Valence; puis, après avoir ravagé tous les environs, ils retournèrent à l'île où ils avaient établi leur demeure. De là ils s'en vont vers l'Italie, prennent et dévastent Pise et d'autres cités.

§ 8. — ASSEMBLÉE DE COBLENTZ (860).

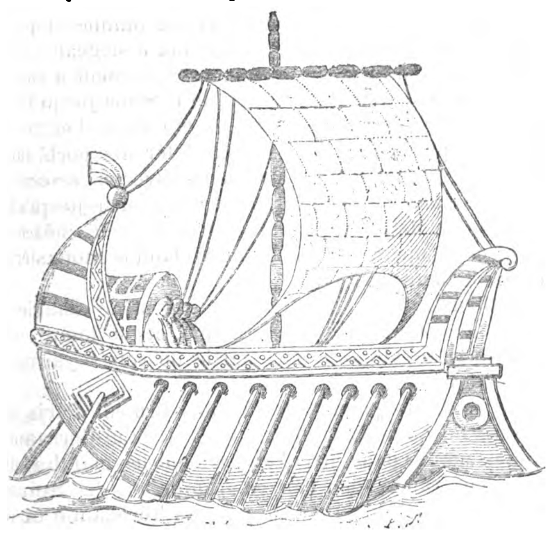
Les rois Louis, Charles et Lothaire se réunissent dans le château dit de Coblentz, et après avoir longtemps traité entre eux de la paix, se jurent mutuellement union et concorde [1].

§ 9. — CONTINUATION DES INVASIONS NORMANDES. ROBERT LE FORT (861).

Les Danois qui avaient incendié la cité de Thérouanne, revenant, sous leur chef Wéland, du pays des Angles, remontent la Seine avec deux cents navires et plus, et assiègent les Normands dans le château qu'ils avaient construit en l'île d'Oissel. Charles ordonne de lever, pour les donner aux assiégeants, à titre de frais de guerre, cinq mille livres d'argent, avec une quan-

1. Là furent renouvelées toutes les stipulations et tous les serments de Mersen.

tité considérable de bestiaux et de grains, pour que son royaume n'en fût pas dévasté.



Vaisseau normand (d'après un manuscrit latin de la Bibliothèque nat.).

Passant la Seine, il se rendit à Méhun-sur-Loire et y reçut Robert [1] avec les honneurs convenus. Cependant un autre parti de Danois entra par la Seine avec

1. C'est le célèbre Robert dit le Fort, le premier ancêtre connu des Capétiens; on n'a que des données contradictoires sur son origine. Comme tant d'autres à cette époque de troubles, d'invasions et d'anarchie, ce fut un soldat de fortune; il était à ce moment comte de la marche d'Anjou, et Charles l'avait associé à son fils Pépin pour le gouvernement et la défense de l'Aquitaine.

soixante navires dans la rivière de Jère, arriva de là vers ceux qui assiégeaient le château et se joignit à eux. Les assiégés, tourmentés par la famine et par toutes sortes de misères, donnent aux assiégeants six mille livres en or et en argent, et se joignent à eux; ils descendent ensemble le long de la Seine jusqu'à la mer, où l'approche de l'hiver les empêche d'entrer; en sorte qu'ils se répartissent en différents ports sur la Seine jusqu'à Paris, selon leurs diverses associations. Wéland remonte la Seine avec les siens jusqu'au château de Melun. Ceux qui avaient tenu le château d'Oissel occupent avec le fils de Wéland le monastère de Saint-Maur-les-Fossés.

Lothaire, dans la crainte de son oncle Charles, s'allie avec Louis, roi de Germanie, et lui donne, en vue de cette alliance, une partie de son royaume, c'est-à-dire l'Alsace [1].

Au mois de janvier, les Danois brûlent Paris et l'église de Saint-Vincent, martyr, et Saint-Germain, confesseur; ils poursuivent et prennent les marchands qui s'enfuyaient par eau en remontant la Seine. D'autres Danois viennent au pays de Térouanne et le ravagent.

§ 10. — EXPÉDITION DE CHARLES LE CHAUVE EN BOURGOGNE (861).

Charles, ayant délégué son fils Louis à la garde de son royaume sous la protection d'Adalhard, oncle de la reine Hermentrude, s'avança en Bougogne avec sa femme jusqu'à la cité de Mâcon. Il était appelé par

1. Il lui avait cédé, en 839, ce qu'il possédait au delà du Jura, c'est-à-dire les cités de Genève, Lausanne et Sion, et l'hôpital situé sur le mont Jouy.

quelques-uns contre les Normands pour prendre la domination de la Provence, où Charles, fils du feu empereur Lothaire, portait inutilement et le nom et les honneurs de la royauté ; mais les choses ne tournant pas au gré de Charles, après avoir fait sur les gens du pays beaucoup de déprédations, il revint à son palais de Pontion. Là il reçut, de la part de Louis, son frère, et de Lothaire, son neveu, des messages apportés par Advence, évêque de Metz, et le comte Leutard, et, les ayant congédiés, il célébra, selon l'usage, par des fêtes, le jour de Noël.

§ 11. — SUITE DES AVENTURES ET DES MARIAGES DE JUDITH, FILLE DE CHARLES LE CHAUVE (862).

Judith, veuve d'Edelbold, roi des Angles, après avoir vendu les propriétés qui lui avaient été attribuées dans le pays des Angles, était revenue vers son père, qui la gardait dans la cité de Senlis avec des honneurs de reine, mais sous l'autorité paternelle et la surveillance des évêques, afin que, si elle ne pouvait vivre dans son veuvage, du moins elle se mariât selon le conseil de l'apôtre, c'est à savoir convenablement et légalement. Charles étant venu par Reims à Soissons, des messages certains lui apprirent en ce lieu que Judith s'était donnée au comte Baudouin, et, du consentement de son frère Louis, le suivait sous un habit d'homme. En même temps Louis, sollicité par Geoffroi et Godefroi, avait quitté les fidèles de son père, et, fuyant durant la nuit accompagné d'un petit nombre de gens, avait passé comme transfuge vers ceux qui l'appelaient; en sorte que le roi Charles, ayant pris conseil des évêques et grands de son royaume, et après avoir fait juger par les lois du

siècle Baudouin et Judith, laquelle courait le monde avec son ravisseur, demanda aux évêques de prononcer contre eux la sentence canonique, selon l'édit de saint Grégoire, « que si quelqu'un enlève une veuve pour l'épouser, et qu'elle y consente, que tous deux soient anathèmes ». Retirant aussi à son fils Louis l'abbaye de Saint-Martin qu'il lui avait imprudemment donnée, il la donna, de même avec peu de prudence, à Hubert, clerc marié.

§ 12. — CONVENTION DE CHARLES AVEC LE CHEF DES NORMANDS WÉLAND. — DÉFENSE DU BASSIN INFÉRIEUR DE LA LOIRE PAR ROBERT LE FORT. — CONVERSION DE WÉLAND (862).

Il se rendit de là à Senlis, attendant que le peuple s'assemblât, afin de placer des troupes sur les deux rives de l'Oise, de la Marne et de la Seine, pour que les Normands ne pussent aller piller. Il reçut la nouvelle que l'élite des Danois, établis à Saint-Maur-les-Fossés, s'était rendue, sur de petits bâtiments, à la ville de Meaux; il résolut d'y marcher avec ceux qu'il avait près de lui. Comme les Normands avaient détruit les ponts et s'étaient emparés des bateaux, ce qui l'empêchait de les rejoindre, il fut forcé de refaire un pont près de l'île de Tribaldou, ce qui empêchait les Normands de redescendre la rivère. Il envoya cependant des troupes garder les deux rives de la Marne; alors les Normands, étroitement resserrés, envoyèrent à Charles des otages et des messagers pour lui proposer cette condition qu'ils rendraient sans délai tous les captifs qu'ils avaient faits depuis leur entrée dans la Marne, et qu'à un jour convenu, ils descendraient la Seine avec tous les autres Normands et reprendraient la mer, ou, si les autres ne voulaient point partir avec

eux, ils se réuniraient à l'armée de Charles pour combattre ceux qui résisteraient; environ vingt jours après, Wéland lui-même vint trouver Charles, se recommanda à lui et lui prêta serment avec ceux qui l'accompagnaient; de là, regagnant ses navires, il descendit avec toute la flotte danoise jusqu'à Jumièges, où ils s'arrêtèrent pour réparer leurs bâtiments et attendre l'équinoxe du printemps. Les bâtiments réparés, les Danois, se divisant en plusieurs escadrilles, gagnèrent la mer et chacun fit voile du côté qui lui plut. La plus grande partie se mit en route pour aller vers les Bretons qui habitent la Neustrie, sous le commandement de Salomon, et auxquels se joignirent aussi ceux qui avaient été en Espagne. Robert leur prit dans la Loire douze bâtiments que Salomon y avait assemblés contre les conditions du pacte fait avec lui, et tua tous ceux qui se trouvaient sur la flotte, à l'exception d'un petit nombre qui s'échappèrent. Cependant Robert n'étant pas en état de se défendre contre Salomon uni aux Normands, sortit de la Seine ; il traita avec eux avant que Salomon les eût appelés contre lui; des otages échangés de part et d'autre, il s'unit à eux contre Salomon pour la somme de six mille livres d'argent. Wéland vint vers Charles avec sa femme et ses enfants, et se fit chrétien ainsi que les siens.

§ 13. — DÉMÊLÉS DE CHARLES LE CHAUVE AVEC SES FILS CHARLES ET LOUIS. — ASSEMBLÉE DE PISTES (862).

Louis, fils du roi Charles, écoutant les conseils de Geoffroi et de Godefroi, va vers Salomon, se fait donner une grosse troupe de Bretons et va, à leur tête, attaquer Robert, fidèle de son père. Il dévaste,

pille, met à feu et à sang Angers, ainsi que les autres cantons où il peut parvenir. Robert atteint les Bretons qui s'en retournaient faisant de grands ravages, en tue plus de deux cents des plus considérables et leur enlève leur butin. Louis revient de nouveau l'attaquer; mais il est mis en fuite; ses compagnons sont dispersés, et il s'échappe à grand'peine. Charles, roi d'Aquitaine, fils du roi Charles, âgé de moins de quinze ans, épouse, à la persuasion d'Étienne, sans l'aveu et à l'insu de son père, la veuve du comte Humbert. Louis, frère de Charles, suivant son exemple, épouse, au commencement du carême, la fille du feu comte Hardouin, sœur d'Eudes. Vers le commencement de juin, Charles leur père fait convoquer tous les grands de son royaume, beaucoup d'ouvriers et de chariots au lieu qu'on appelle Pistes, où d'un côté la rivière d'Andelle et de l'autre la rivière d'Eure viennent se jeter dans la Seine, et là il fait fortifier la Seine pour fermer le passage aux navires normands, soit en aval, soit en amont; puis il a une entrevue avec son fils Charles, en un lieu appelé Méhun. Charles, presque aussitôt, soumis de paroles, mais l'âme toujours rebelle, se soulève et retourne en Aquitaine, et Charles revient à Pistes, où il avait réuni une assemblée et un synode, et, parmi ses travaux, il traite avec ses fidèles des affaires de la sainte Église et de celles de son royaume.

Louis, qui avait abandonné son père, retourna à lui, et lui demandant pardon, ainsi qu'aux évêques, des fautes qu'il avait commises, s'obligea, par les plus étroits serments, à demeurer à l'avenir fidèle à son père. Son père, lui donnant le comté de Meaux et l'abbaye de Saint-Crépin, commanda qu'il vînt vers lui de Neustrie avec sa femme.

§ 14. — LOTHAIRE RÉPUDIE SA FEMME TEUTBERGE. — CHARLES LE CHAUVE REFUSE D'ENTRER EN RAPPORTS AVEC LUI AVANT QU'IL AIT FAIT AMENDE HONORABLE (862).

Lothaire, l'esprit troublé, à ce qu'on rapporte, par les maléfices de sa concubine Waldrade, et poussé d'un amour aveugle pour cette femme, en faveur de laquelle il avait renvoyé sa femme légitime Teutberge [1], la couronne avec l'appui de son oncle Luitfried et de Wultaire, qui, à cause de cela, étaient près de lui en grand crédit, et, ce qui est honteux à dire, du consentement de quelques évêques de son royaume; et il la prend pour femme et reine, à la grande douleur et malgré l'opposition de ses amis.

Le roi Charles étant venu à Reims, Louis, roi de Germanie, envoie à son frère Charles des messagers portant de douces paroles pour l'engager à venir à sa rencontre dans le territoire de Toul, et comme Charles n'avait pas voulu conférer avec Lothaire avant d'avoir dit à son frère les choses qu'il désapprouvait dans la conduite de son neveu, il s'éleva de là en paroles des graves querelles.

Cependant Charles, avec les évêques qui l'accompagnaient, montra à Louis et aux évêques réunis avec lui un écrit contenant sommairement les raisons pour lesquelles il ne voulait pas communiquer avec Lothaire, à moins que celui-ci ne promît, ou de rendre dûment raison de sa conduite, ou de s'amender comme il convenait. Sur cette promesse et autres conditions, Charles et les évêques qui étaient avec lui reçurent Lothaire à la communion; mais lorsqu'on eut mis

1. Sous l'accusation de mauvaises mœurs et de relations incestueuses avec son frère Hubert.

par écrit et que les conseillers leur eurent communiqué l'annonce qu'on devait faire aux peuples de ce qui était convenu entre eux, Louis et Lothaire la rejetèrent.

La cause de ce refus était qu'on voulait laisser ignorer au public les raisons pour lesquelles Charles rejetait Lothaire; mais Charles, malgré eux, fit connaître pleinement à tous que c'était parce que, contre l'autorité évangélique et apostolique, il avait renvoyé sa femme et en avait pris une autre, et qu'ils avaient communiqué avec la femme de Boson et avec Baudouin, qui avait enlevé la fille de Charles pour l'épouser, et qu'ils étaient excommuniés. A la fin ils convinrent de se réunir au mois d'octobre suivant sur les confins des comtés de Mouson et de Vouzy, et tous se séparèrent. Louis se rendit en Bavière pour faire la paix ou se battre avec son fils Carloman qui, avec l'aide de Restic, roi des Wénèdes, s'était révolté contre lui, et Charles, passant par Pontion, vint de Toul à Kiersy, près des bords de la Marne. Là, il célébra avec beaucoup de respect le jour de Noël.

§ 15. — MORT DE CHARLES, FILS DE L'EMPEREUR LOTHAIRE (863).

Charles, fils de l'empereur Lothaire et roi de Provence, depuis longtemps tourmenté d'épilepsie, meurt, et son frère Louis, appelé empereur d'Italie, vient en Provence et attire à lui tout ce qu'il peut des grands du royaume. Lothaire, ayant appris ces nouvelles, s'y rend aussi, et par la médiation de leurs domestiques et de leurs amis, ils conviennent de s'en retourner et de traiter du sein de leur pays des objets touchant ce royaume. Louis reprend donc le chemin d'Italie et Lothaire celui de ses États.

§ 16. — SOUMISSION DE SALOMON, DUC DES BRETONS.

Le roi Charles se rend à la cité du Mans, et de là continue sa route jusqu'au monastère d'Entrame, où Salomon, duc des Bretons, vient à sa rencontre avec les premiers de sa nation, se recommande à lui, lui jure fidélité, fait jurer tous les grands de Bretagne, et lui paie, selon l'ancienne coutume, le cens de ces pays. Charles, en récompense de sa fidélité, lui donne en bénéfice une partie des terres dites entre deux eaux et l'abbaye de Saint-Albin. Il reçoit en grâce Godefroi, Roric, Hérivée et plusieurs autres qui récemment et fréquemment lui avaient manqué de fidélité, et avec son pardon, leur accorde des bénéfices. Il retourne au Mans et y célèbre la Pâque du Seigneur. Le roi Charles, revenant des pays au delà de la Seine, reçoit Liutard, évêque de Paris, de la part de Louis, empereur d'Italie; Gebhard, évêque de Spire, de la part de son frère Louis, roi de Germanie, et le comte Nanthaire, de la part de Lothaire, son neveu, lesquels venaient lui demander la paix. Charles avait toujours désiré garder la paix, autant que le lui permettaient les attaques de ses adversaires.

§ 17. — INTERVENTION DU PAPE NICOLAS Ier A L'OCCASION DU DIVORCE DE LOTHAIRE ET DE TEUTBERGE.

Charles reçoit avec honneur à Soissons, dans le monastère de Saint-Médard, Rodoald, évêque d'Ostie, et l'évêque Jean, envoyés de Nicolas l'Apostolique. Il les retint quelque temps avec lui, et, après leur avoir accordé le pardon qu'ils étaient venus demander pour Baudouin [1], qui s'était réfugié en l'église des

1. Ce Baudouin, surnommé Bras-de-Fer, est la tige de

Apôtres, il les renvoya avec des lettres et des présents vers le siège apostolique. Ils se rendirent, comme légats dudit siège, à Metz, pour y tenir vers le milieu du mois de juin, d'après les ordres apostoliques, un synode à l'occasion du divorce qui avait eu lieu entre Lothaire et sa femme Teutberge et de son mariage avec sa concubine Waldrade, contre les lois ecclésiastiques et les lois civiles. Dans ce synode, les deux envoyés, corrompus par des présents, cachèrent les lettres du seigneur apostolique et n'accomplirent rien de ce qui leur avait été commandé par l'autorité sacrée. Cependant, afin de paraître avoir fait quelque chose, ils envoyèrent à Rome, pour que leur affaire y fût réglée par le jugement du souverain apostolique, Gonthier, archevêque de Cologne, et Theutgaud, évêque de Trêves, avec des permissions que signèrent dans ce synode, par les soins d'Haganon, les évêques avides et corrompus qui siégeaient dans les pays d'Italie appartenant à Lothaire. Le seigneur apostolique, pleinement instruit des choses qui s'étaient faites, convoqua un synode; Gonthier et Theutgaud, étant parvenus à Rome, furent condamnés par l'Apostolique, d'abord en synode, puis dans l'église Saint-Pierre.

§ 18. — RAPPORTS DE CHARLES LE CHAUVE AVEC LE PAPE. IL SE RÉCONCILIE AVEC SES ENFANTS (863).

Le 25 octobre, Charles tint dans le palais de Verberie un synode, où il revendiqua de par les lois, sur Robert, évêque de la ville du Mans, l'abbaye de Saint-Calais, que celui-ci voulait retenir dans la juri-

cette illustre famille des comtes de Flandre, qui donna des rois à Jérusalem (Godefroi de Bouillon) et des empereurs latins à Constantinople.

diction de son évêché. Par droit de recommandation apostolique, il envoya aussi à Rome, avec des lettres et des messages de lui et des évêques, suivant les instructions du pape, Rothade, récemment déposé. A la recommandation du souverain apostolique, il reçut là en réconciliation sa fille Judith, et accueillit avec solennité l'envoyé de Mahomet, roi des Sarrasins, venu à lui avec de grands présents et des lettres annonçant le désir de la paix et d'une alliance amicale. Il ordonna qu'il attendît avec honneur et toutes les protections nécessaires, et dûment défrayé, dans la ville de Senlis, le moment où il pourrait le renvoyer honorablement à son roi. De là, il se dirigea en armes vers l'Aquitaine avec une troupe considérable pour y contraindre par la force son fils Charles, s'il ne voulait pas revenir autrement, et il arriva jusqu'à la cité d'Auxerre. Là, comme le lui avait demandé le souverain apostolique et par le conseil de ses fidèles, il permit à sa fille Judith de s'unir régulièrement en mariage à Baudouin, qu'elle avait suivi. De là, il se rendit à la cité de Nevers, où il reçut son fils Charles qui venait vers lui, lui fit promettre par serment fidélité et soumission, et fit de nouveau jurer la même chose aux grands de l'Aquitaine.

§ 19. — MORT DU NORMAND WÉLAND. — SAC DE POITIERS PAR LES NORMANDS. — BLESSURE DE CHARLES LE JEUNE (864).

Deux des Normands qui dernièrement, avec Wéland, étaient descendus de leurs navires, demandait par feintes, omme on le dit alors et comme la suite le prouva, à être faits chrétiens, accusèrent Wéland d'infidélité; comme il le niait, l'un d'eux, selon la coutume de sa nation, le combattit, en présence du roi,

les armes à la main et le tua. Cependant on apprit la triste nouvelle que les Normands étaient venus à Poitiers; la ville fut préservée moyennant rachat, mais ils brûlèrent l'église du grand confesseur saint Hilaire. Le roi célébra la fête de Noël près de la ville de Nevers, dans le lieu où il avait reçu son fils.

Charles, ayant levé une armée d'Aquitains, leur ordonna d'aller contre les Normands, qui avaient brûlé l'église de Saint-Hilaire, et se rendit à Compiègne, conduisant son fils Charles, du même nom que lui; il envoya ses messagers pour prendre possession de villes et de châteaux dans la Gothie. Les Normands marchent vers la cité d'Auvergne, où après avoir tué Étienne, fils de Hugues, avec un petit nombre des siens, ils retournent impunément à leurs navires. Pépin, fils de Pépin, qui de moine s'était fait laïque et apostat, s'allie aux Normands et suit leur religion. Charles le jeune, que son père avait dernièrement reçu venant d'Aquitaine, et qu'il conduisait avec lui à Compiègne, retournait de la chasse la nuit dans la forêt de Cuise et ne songeait qu'à s'amuser avec d'autres jeunes gens de son âge, lorsqu'il fut, de l'œuvre du diable, frappé à la tête par le jeune Alboin d'un coup de dague qui lui pénétra presque jusqu'au cerveau; le coup, entré par la tempe gauche, traversa jusqu'à la mâchoire droite.

§ 20. — EXPÉDITION DE L'EMPEREUR LOUIS A ROME POUR CONTRAINDRE LE PAPE A RÉTABLIR SUR LEURS SIÈGES LES ÉVÊQUES QU'IL A DÉGRADÉS. — SCÈNES DE VIOLENCE A ROME (864).

Lothaire, fils de Lothaire, fit lever sur chaque manse de son royaume quatre deniers, dont, sous le nom de rançon, il paya au normand Rodolphe, fils

de Hérold, et aux siens, une somme d'argent, avec un tribut annuel de farine, de brebis, de vin et de bière.

Louis, empereur d'Italie, invité par Gonthier, prit



Soldats francs du IXe siècle.
(*Mémoires de la Société d'émulation de Cambrai*, année 1861.)

pour injure personnelle que l'Apostolique eût, comme on l'a dit ci-dessus, dégradé les messagers de son frère Lothaire, envoyés à Rome sur sa foi et par son intervention, et, ne pouvant contenir sa fureur, il marcha vers Rome avec sa femme et accompagné

des envoyés Theutgaud et Gonthier, dans l'intention de forcer le pape à les rétablir dans leurs évêchés, ou, s'il ne le voulait pas, de mettre les mains sur lui à son grand dam. A cette nouvelle, l'Apostolique prescrivit un jeûne et des litanies générales pour lui et les Romains, afin que Dieu, par l'intercession des apôtres, mît en l'esprit dudit empereur de bons desseins et lui inspirât du respect pour le culte divin et l'autorité du siège apostolique. L'empereur cependant arriva à Rome, et tandis qu'il logeait près la basilique de Saint-Pierre, le clergé et le peuple romain se rendirent à l'église de Saint-Pierre avec des croix et célébrant le jeûne et les litanies. Comme ils commençaient à monter les degrés de la basilique, les hommes de l'empereur les renversèrent à terre, les frappèrent de toutes sortes de coups, brisèrent les croix et les bannières, et ceux qui purent échapper prirent tous la fuite. Dans ce tumulte fut brisée et jetée dans la rue la vénérable et merveilleuse croix qu'avait fait artistement ciseler Hélène, de sainte mémoire, pour y enfermer du bois de la croix miraculeuse, et dont ensuite elle avait fait présent à Saint-Pierre. Elle fut, à ce qu'on rapporte, ramassée par quelques hommes de la nation des Angles et rendue au gardien. L'Apostolique apprit ce forfait dans le palais de Latran qu'il habitait, et, peu après, sut de science certaine qu'on voulait se saisir de lui; il monta secrètement en bateau et se transporta par le Tibre dans la basilique de Saint-Pierre, où il demeura deux jours et deux nuits sans manger et sans boire.

Cependant l'homme qui avait eu l'audace de briser la très-sainte croix mourut et l'empereur fut pris de la fièvre, ce qui fit que sa femme envoya vers l'Apostolique. Sur la foi de son invitation, celui-ci vint vers

l'empereur; et, après qu'ils eurent conversé, l'Apostolique, ainsi qu'il fut convenu, rentra à Rome au palais de Latran, et l'empereur ordonna à Gonthier et à Theutgaud de s'en retourner en France dégradés comme ils étaient venus. Alors Gonthier envoya à l'Apostolique, par le clerc Hilduin, son frère, soutenu de ses hommes, des articles diaboliques qu'il avait adressés aux évêques du royaume de Lothaire, lorsqu'il revint à Rome à la suite de Louis. Il ordonna à Hilduin, si l'Apostolique ne voulait pas recevoir son écrit, de le jeter sur le tombeau de saint Pierre.

L'Apostolique, instruit d'avance de la chose, ne voulut pas recevoir leurs articles; cependant ledit Hilduin, en armes et accompagné des hommes de Gonthier, entra sans aucun respect dans l'église de l'apôtre saint Pierre, et, comme le lui avait ordonné son frère Gonthier, si l'Apostolique refusait de recevoir le diabolique écrit, voulut le jeter sur le tombeau de saint Pierre. Les gardiens s'y opposant, lui et ses complices commencèrent à accabler de coups ces gardiens, si bien qu'il y en eut un tué. Alors il jeta l'écrit sur le tombeau de saint Pierre, et mettant l'épée à la main pour se défendre lui et ceux qui étaient venus avec lui, ils sortirent de l'église, et, cet acte abominable accompli, retournèrent vers Gonthier.

Peu de jours après, l'empereur sortit de Rome, où sa suite avait commis beaucoup de déprédations, détruit beaucoup de maisons, violenté des religieuses et d'autres femmes, tué des hommes et saccagé des églises. Il vint à Ravenne, où il célébra la Pâque du Seigneur avec autant de grâces de Dieu et des apôtres qu'il en avait mérité.

Gonthier, étant arrivé à Cologne lors de cette même



cène du Seigneur, osa, comme un homme qui n'avait point de Dieu, célébrer la messe et bénir le saint chrême ; mais Theutgaud s'abstint avec respect du saint ministère, ainsi qu'il lui avait été ordonné. Enfin les autres évêques s'étant employés auprès de Lothaire, il ôta à Gonthier son évêché sans consulter personne, le donna à Hugues, fils de Conrad, oncle du roi Charles et de sa tante maternelle, clerc tonsuré et sous-diacre seulement par le degré de son ordination, mais, par ses mœurs et sa vie, peu semblable à un fidèle laïque. Gonthier, irrité, emportant tout ce qui restait dans cette ville du trésor de l'église, retourna à Rome pour y exposer, par ordre, au pape toute la suite de l'affaire de Lothaire avec Teutberge et Waldrade. Mais les évêques du royaume de Lothaire adressèrent à l'Apostolique des envoyés portant par écrit des paroles de pénitence, par lesquelles ils confessaient que, dans l'affaire de Teutberge et de Waldrade, ils avaient grandement dévié de la vérité évangélique et des règles sacrées prescrites à l'autorité apostolique. Cependant Lothaire, après avoir envoyé à l'Apostolique Raoul, évêque de la ville de Strasbourg, avec des écrits, où, selon sa coutume, il s'excusait et promettait faussement un amendement volontaire, alla par Gondreville et Remiremont à la rencontre de son frère au lieu qu'on appelle Orbe.

Les envoyés du roi Charles revinrent sans avoir rien fait dans l'affaire pour laquelle ils avaient été envoyés.

§ 21. — ASSEMBLÉE ET ÉDIT DE PISTES (864).

Charles tient, au commencement de juin, dans le lieu nommé Pistes, une assemblée générale, en la-

quelle il reçoit cinq cents livres en argent de don annuel et cens du pays de Bretagne, que lui envoie Salomon, duc des Bretons, conformément à l'usage de ses prédécesseurs. Il ordonne de fortifier la Seine, afin que les Normands ne puissent remonter ce fleuve, et par le conseil de ses fidèles, et conformément à l'usage des rois ses prédécesseurs et ancêtres, il décrète trente-sept capitulaires qu'il ordonne d'observer comme lois dans tout son royaume [1].

1. L'ensemble des dispositions adoptées à Pistes avait pour objet de raffermir l'autorité royale; mais les nécessités de la défense contre les Normands contribuèrent singulièrement à la division et au morcellement de l'autorité royale. Charles le Chauve avait la bonne volonté de conserver au pouvoir central ses prérogatives et ses droits; mais il ne le pouvait qu'à la condition d'être fort, et il était faible. Aussi l'établissement de l'état social appelé régime féodal date-t-il de lui. Il est obligé d'avoir recours aux puissances locales, et il ne peut compter sur elles qu'à la condition de favoriser leur développement. Le régime féodal n'a juste laissé d'autre vestige parmi nous que quelques ruines croulantes de ses anciens donjons, qui symbolisèrent longtemps la puissance, l'autorité et souvent la tyrannie, en même temps que le droit et le devoir de protection, à l'égard des populations, du seigneur local. Ces forteresses, bien des fois réédifiées depuis, datent de Charles le Chauve. C'est à son corps défendant que le roi en tolère l'établissement. L'édit de Pistes de l'an 864 ordonne le rasement des forteresses. « Nous voulons, nous commandons expressément, dit le roi, que tous les châteaux et fortifications qui ont été élevés sans notre autorisation soient détruits, parce que les voisins et manants d'alentour en souffrent beaucoup de déprédations et d'embarras. S'il en est qui ne veuillent pas les détruire, les comtes, dans les comtés desquels ces fortifications auront été élevées, les



Pépin l'Apostat est enlevé, par l'adresse des Aquitains, du milieu des Normands, et présenté dans cette assemblée aux grands du royaume comme traître au pays et à la chrétienté; en raison de quoi il est de tous unanimement condamné à mort et renfermé à Senlis dans une étroite captivité. Bernard, fils par la chair et les mœurs du feu tyran Bernard, part de l'assemblée avec la permission du roi, comme pour retourner dans ses bénéfices; mais la nuit, revenu à main armée, il se cache dans une forêt, attendant le lieu et l'heure de tuer méchamment, les uns disent le roi, qui, par le jugement des Francs, avait fait tuer son père, et, selon les autres, Robert et Ramnulphe, fidèles du roi. Le roi, ayant eu connaissance de ce fait, envoya des gens pour le prendre et l'amener en sa présence, en sorte qu'il prit le parti de s'enfuir. Le roi, en conséquence, par le jugement de ses fidèles, reprit les bénéfices qu'il lui avait donnés et les conféra à Robert, son fidèle.

Egfried, qui, dans les temps passés, de concert avec Étienne, avait soustrait à l'obéissance paternelle le fils du roi, de même nom que son père, est pris par Robert et présenté au roi dans cette même assemblée. Le roi, à la prière de Robert et de ses autres fidèles, lui pardonne ce qu'il avait commis contre lui, et, après qu'il a prêté serment, lui permet de s'en aller indemne et avec des présents. Charles, du lieu nommé

feront détruire. » Treize ans après, Charles le Chauve est contraint de prescrire la réédification des châteaux situés sur les bords de la Loire et de la Seine (capitulaire de Kiersy-sur-Oise, 877). La société nouvelle trouvera bientôt son organisation propre autour de ces centres fortifiés, qui feront bientôt échec, non pas toujours aux ennemis du dehors, mais le plus souvent au pouvoir royal.

Pistes, vient à Compiègne vers le commencement de juillet, renvoie honorablement l'envoyé de Mahomet, roi des Sarrasins, qui était venu le trouver avant l'hiver, après lui avoir fait tenir par ses messagers de grands et nombreux présents.

§ 22. — FERMETÉ DU PAPE A L'ÉGARD DES ÉVÊQUES COMPLICES DU DIVORCE DE LOTHAIRE (863).

Le pape Nicolas envoie de nouveau à tous les archevêques et évêques des provinces de la Gaule, de la Germanie et de la Belgique, pour confirmer la déposition de Theutgaud, archevêque de Trèves, et de Gonthier, archevêque de Cologne; mais il pardonne, comme il l'avait promis, aux autres évêques du royaume de Lothaire qui, après avoir consenti au divorce avec Teutberge et au mariage avec la concubine Waldrade, lui avaient envoyé des lettres contenant la confession de leur faute. Il convoque un synode à Rome vers le commencement de novembre, annonçant qu'on y confirmera de nouveau la déposition des deux archevêques et qu'on y traitera de l'affaire de Lothaire et de celle d'Ignace, évêque de Constantinople, déposé l'année précédente, et à la place duquel un laïque avait été tonsuré et ordonné évêque. Les susdits Theutgaud et Gonthier vinrent de leur plein gré à ce synode, pensant que, par l'intervention de l'empereur Louis, ils obtiendraient de l'Apostolique leur rétablissement sur leurs sièges.

§ 23. — TEUTBERGE, FEMME DIVORCÉE DE LOTHAIRE, SE MET SOUS LA PROTECTION DE CHARLES LE CHAUVE. — ROBERT LE FORT ET LES NORMANDS (864).

Hubert[1], clerc marié et abbé du monastère de Saint-Martin de Tours, est tué par les hommes de Louis, empereur d'Italie, contre le gré duquel il tenait l'abbaye de Saint-Maurice et d'autres bénéfices dépendant de lui, et Teutberge, sa sœur, renvoyée par Lothaire, vient se remettre sous la protection de Charles. Charles lui donne le monastère d'Avenay et confère l'abbaye de Saint-Martin à Ingelwin, diacre de son palais. Robert, comte d'Angers, ayant attaqué deux bandes de Normands qui résidaient sur le fleuve de Loire, tue presque tous les hommes d'une de ces bandes, à l'exception de quelques-uns qui s'échappent; mais l'autre bande, plus forte, survenant par derrière, le blesse; il prend alors le parti de se retirer, ayant perdu un petit nombre des siens, et il guérit peu de jours après.

§ 24. — ASSEMBLÉE DE DOUZY. — COLLOQUE DE CHARLES LE CHAUVE ET DE LOUIS LE GERMANIQUE (865).

Le roi Charles célèbre, dans le palais de Kiersy, la fête de Noël. Il vient à la ville de Ver, et au milieu de février, il reçoit honorablement, dans la ville de Douzy, son frère Louis et les fils de celui-ci. Là, après en avoir consulté avec les évêques Altfried et Erchanrat, ils envoyent à leur neveu Lothaire un message portant que, vu qu'il avait dit souvent qu'il voulait

1. Hubert fut tué auprès du château d'Orbe par Conrad, duc des environs du mont Jura.

aller à Rome, il devait d'abord, selon les exhortations de l'Apostolique et les leurs, s'amender en ce qu'il avait commis contre les lois divines et humaines, et au mépris de l'Église, qu'il avait scandalisée par ses transgressions; et qu'alors, après avoir mis ordre aux affaires de son royaume, il irait, s'il lui plaisait, à l'église des apôtres pour solliciter et obtenir son pardon. Mais Lothaire, pensant qu'ils voulaient lui enlever son royaume et le partager entre eux, envoya à son frère, l'empereur d'Italie, Luitfried, son oncle, le priant d'obtenir de l'Apostolique qu'il écrivît à ses oncles des lettres pour les engager à lui conserver la paix et à ne point causer de troubles dans son royaume : ce qu'obtint l'empereur Louis.

Charles, venu par Attigny à Servais, y célèbre le saint Carême et la Pâque du Seigneur, et envoyant dans la Gothie Bernard, né de feu Bernard et de la fille du comte de Rorignon, il lui confie une partie de ses marches, et venant ensuite à la ville de Ver, il y reçoit des évêques et d'autres grands de l'Aquitaine, qui étaient venus à sa rencontre, et, cédant à leurs instances, il permet à son fils Charles, encore mal corrigé, de retourner en Aquitaine avec le nom et le titre de roi.

§ 25. — INCENDIE D'ORLÉANS PAR LES NORMANDS (864).

Cependant, par un jugement de Dieu, les Normands qui habitaient sur la Loire, favorisés du vent, voguent avec la plus grande impétuosité jusqu'au monastère de Saint-Benoît, dit de Fleury, y mettent le feu, et, en revenant, livrent aux flammes la ville d'Orléans, ses monastères et tous les édifices environnants, excepté l'église de la Sainte-Croix, que la flamme, bien que



les Normands y employassent tous leurs efforts, ne put jamais consumer; puis ils retournent au lieu de leur résidence, descendant de même le long du fleuve et ravageant les lieux voisins.

§ 26. — ACTES D'AUTORITÉ DU PAPE ET DU LÉGAT ARSÈNE.

Le pape Nicolas envoie aux deux frères Louis et Charles, ainsi qu'aux évêques et aux premiers du royaume, Arsène, évêque d'Ostie et son conseiller, avec des lettres de lui portant la demande que Lothaire, par son frère, l'avait prié de leur faire, non pas avec ces termes de politesse et ces expressions de douceur apostolique dont les évêques de Rome avaient coutume, dans leurs lettres, d'honorer les rois, mais avec des menaces pleines de malveillance. Ce même Arsène étant allé par Coire et par l'Allemagne trouver Louis, roi de Germanie, dans le palais de Francfort, lui porta les lettres de l'Apostolique, et de là se rendit à Gondreville, près de Lothaire. Là, il lui remit, ainsi qu'aux évêques et grands de son royaume, des lettres du pape portant que, s'il ne reprenait pas sa femme Teutberge et ne renvoyait Waldrade, Arsène devait le rejeter de toute société chrétienne, le pape l'ayant déjà excommunié par plusieurs lettres précédentes et déclaré exclu de la société des chrétiens. De chez Lothaire, Arsène, venant vers le milieu de juin dans le palais d'Attigny, remit de même aux rois Louis et Lothaire deux lettres semblables entre elles. Il ramena aussi avec lui et présenta à Charles Rothade, destitué canoniquement par les évêques des cinq provinces de Reims et rétabli par le pape Nicolas, non régulièrement, mais de sa propre autorité; car les sacrés canons disent que, si un évêque dégradé

de son rang par les évêques des provinces se réfugie vers l'évêque de Rome, l'évêque de Rome doit écrire aux évêques des provinces frontières et voisines pour qu'ils s'enquièrent soigneusement de toute l'affaire et lui en rendent compte fidèlement, selon la vérité; et si l'évêque de Rome leur renvoie de nouveau celui qui a été dépouillé, il doit leur adresser des légats *a latere* ayant autorité pour accomplir cette mission, afin qu'ils jugent avec les évêques; ou, autrement, il doit regarder les évêques comme suffisants pour terminer l'affaire. L'Apostolique ne voulut faire ni l'un ni l'autre, et, méprisant le jugement des évêques qui, selon les règlements sacrés, après avoir prononcé sur l'apparence des faits, s'en étaient référés au siége apostolique de toutes les choses jugées, il rétablit Rothade de sa propre autorité. Il renvoya donc à Charles l'évêque rétabli, avec des lettres portant que si quelqu'un s'opposait en quelque chose à Rothade, soit dans la possession de sa dignité ou celle des biens de l'évêché, il serait anathème; alors sans que les évêques qui l'avaient déposé eussent été consultés et sans leur consentement, Rothade fut rétabli dans son siège par le légat Arsène.

§ 27. — LE LÉGAT ARSÈNE RAMÈNE TEUTBERGE A SON MARI LOTHAIRE (865).

Arsène alla ensuite à Douzy, à la rencontre de Lothaire, conduisant Teutberge qui, depuis quelque temps, habitait honorablement dans le royaume de Charles, et, après avoir reçu le serment que prêtèrent, au nom de Lothaire, douze de ses hommes, il lui rendit en mariage cette même Teutberge, sans lui

demander, comme l'ordonnaient les canons, aucune réparation ecclésiastique pour son adultère public.

On prêta aussi à Teutberge, au nom de Lothaire, un serment dicté et apporté de Rome par Arsène : « Je jure et promets, par les quatre saints évangiles du Christ que je touche de mes mains, et par les reliques des saints, que mon seigneur le roi Lothaire, fils du feu Lothaire, le sérénissime empereur, de pieuse mémoire, recevra à l'avenir et désormais, et tiendra en toute choses Teutberge sa femme pour épouse légitime, et se conduira en tout avec elle comme il convient à un roi envers la reine sa femme; et que jamais, à cause des discordes survenues entre eux, il ne lui arrivera aucun mal, ni dans sa vie, ni dans ses membres, de la part de mondit seigneur Lothaire, ni de quelque homme que ce soit, à son instigation, avec son aide ou de son consentement; mais il la tiendra, ainsi qu'il convient à un roi de tenir sa femme légitime; à cette condition qu'elle aura soin désormais de lui rendre en toutes choses l'honneur qui convient à une femme envers son seigneur. »

Alors Arsène, évêque et légat du siège apostolique, et tous les susdits archevêques, remirent entre les mains du roi Lothaire, Teutberge, non seulement avec la recommandation susdite, mais avec adjuration et sous peine d'excommunication, déclarant que si, en toutes choses, il n'obtenait pas ce qui a été ci-dessus mentionné, il lui serait demandé compte, non seulement dans la vie présente, mais dans la vie future, au terrible jugement de Dieu, accompagné de saint Pierre, prince des apôtres, et qu'il serait, par ce jugement, condamné à brûler toujours dans les flammes éternelles.

§ 28. — RAPPROCHEMENT DE CHARLES LE CHAUVE ET DE LOTHAIRE. EXIGENCES DU LÉGAT ARSÈNE. SON DÉPART (865).

Cependant Lothaire envoya vers Charles des messagers, pour lui demander de se lier mutuellement d'une solide affection, ce qu'il obtint par l'intervention de la reine Hermentrude; et, venant à Attigny, il y fut amicalement et honorablement accueilli par Charles et reçu dans l'alliance qu'il sollicitait. Arsène, revenant vers eux, leur apporta une épître du pape Nicolas pleine de terribles imprécations, inconnues jusqu'alors à la modestie du siège apostolique, contre ceux qui, dans les années précédentes, avaient enlevé par violence à ce même Arsène de grands trésors, s'ils ne s'efforçaient de le satisfaire en lui restituant ce qu'ils lui avaient pris. Après avoir laissé cette épître et une autre contenant l'excommunication d'Ingiltrude qui, ayant quitté son mari Boson, s'était réfugiée dans le royaume de Lothaire, et après avoir reçu de Charles la métairie de Vandœuvre, que l'empereur Louis, de pieuse mémoire, avait donnée à Saint-Pierre, et qu'un certain comte Viddon retenait depuis plusieurs années, l'évêque Arsène, ayant obtenu de Charles les choses pour lesquelles il était venu vers lui, se rendit à Gondreville avec Lothaire, que Teutberge y avait précédé. Il y demeura quelques jours pour attendre Waldrade, qu'on devait lui amener pour la conduire en Italie. Là, en présence de Lothaire et Teutberge parés et couronnés avec toute la dignité royale, il célébra la messe le jour de l'Assomption de sainte Marie, et de là prit, avec Waldrade, la route d'Orbe, où l'on disait que l'empereur Louis, roi d'Italie, devait venir à la

rencontre de Lothaire; puis il se rendit à Rome, passant par l'Allemagne et la Bavière.

§ 29. — INVASIONS NORMANDES. — NOUVEAUX EXPLOITS DE ROBERT LE FORT. — NOUVELLES DIGNITÉS QUE LUI CONFÈRE CHARLES LE CHAUVE (865).

D'Attigny, Charles marcha en armes contre les Normands, qui étaient entrés dans la Seine avec cinq cents navires. Pendant la route, il perdit, par la négligence des gardiens, trois couronnes très belles, de riches bracelets et plusieurs autres choses précieuses. Mais il retrouva le tout quelques jours après, excepté un petit nombre de pierres qui avaient disparu dans un tumulte. Les Normands qui résidaient sur la Loire marchent par terre en bandes de gens de pied, sans aucun empêchement, sur la cité de Poitiers, la brûlent et reviennent impunément à leurs navires. Mais Robert ayant tué, sans perdre aucun des siens, cinq cents de ces Normands établis sur la Loire, envoie à Charles des enseignes et des armes normandes. Charles, venu jusqu'à Pistes où étaient établis les Normands, prend soin, par le conseil de ses fidèles, de reconstruire les ponts de l'Oise et de la Marne, à Auvers et à Charenton; car les habitants, qui, au temps passé, avaient établi ces ponts, ne pouvaient les reconstruire, empêchés par les incursions des Normands. A cause donc de l'imminente nécessité du moment, Charles fit venir des hommes des parties les plus lointaines de son royaume pour travailler à fortifier la Seine et refaire ces ponts, avec cette condition que ceux qui les reconstruiraient alors ne seraient à l'avenir, en aucun temps, soumis



Chef franc du IXe siècle.
(Louandre, *les Arts somptuaires*, t. Ier.)

à l'obligation de participer à un pareil travail; et ayant envoyé des hommes pour garder les deux rives, il vint au milieu du mois de septembre à Orceville pour y chasser.

Cependant, comme les gardes n'étaient pas encore arrivés en deçà de la Seine, les Normands envoyèrent à Paris environ deux cents des leurs qui, n'y trouvant pas le vin qu'ils étaient venus enlever, retournèrent sans profit vers ceux qui les avaient envoyés. Plus de cinq cents d'entre eux, voulant, de l'autre côté de la Seine, pénétrer jusqu'à Chartres, pour piller, sont attaqués par les gardes du rivage, et après avoir perdu quelques-uns des leurs, et en avoir aussi quelques-uns de blessés, ils retournèrent à leurs navires.

Charles envoie en Neustrie son fils Louis, sans lui rendre ni lui interdire le nom de roi. Cependant il lui donne le comté d'Angers, l'abbaye de Marmoutier et les métairies qui en dépendent. Il donne à Robert, marquis d'Angers, le comté d'Auxerre et le comté de Nivernois à joindre aux autres dignités qu'il possédait.

§ 30. — ENTREVUE DE CHARLES LE CHAUVE ET DE LOUIS LE GERMANIQUE A COLOGNE. — L'ABBAYE DE SAINT-DENIS OCCUPÉE PAR LES NORMANDS (865).

Louis, roi des Germains, reçoit son armée qu'il avait envoyée contre les Wenèdes et qui avait eu des succès. Son fils, du même nom que lui, s'unit par fiançailles, contre sa volonté, à la fille d'Adalhard, ce dont l'âme de son père est grandement offensée. Charles se rend à Cologne, à la rencontre de son

frère Louis, pour y converser avec lui, et, dans leurs entretiens, il apaise par ses discours, entre le père et le fils, les discussions excitées par l'audace de ce dernier, mais à cette condition que Charles n'épouserait pas la fille d'Adalhard. Louis retourne à Worms et Charles à Kiersy ; il apprend en route que le 19 octobre les Normands avaient pénétré dans le monastère de Saint-Denis, où ils étaient restés vingt jours, amenant chaque jour du butin à leurs navires, et qu'après beaucoup de ravages, ils étaient retournés sans empêchement à leur camp, situé non loin de ce monastère.

Cependant les Normands, établis sur la Loire, unis aux Bretons, marchent vers la cité du Mans, et, après l'avoir pillée impunément, retournent à leurs bateaux. Les Aquitains combattent les Normands établis sur la Charente, sous la conduite de Siegfried, et en tuent environ quatre cents ; les autres s'enfuient sur leurs navires.

Charles reçoit à Compiègne les messagers qu'il avait envoyés l'année précédente à Mahomet, en la ville de Cordoue, et qui lui rapportent beaucoup de présents, à savoir : des chameaux, des lits, des tentes, diverses étoffes et beaucoup de parfums. De là, étant venu à Roufy, il ôte à Adalhard, qu'il avait chargé de défendre le pays contre les Normands, et à ses proches, Hugues et Bérenger, qui n'avaient rien fait contre eux, les bénéfices qu'il leur avait donnés, et les confère à d'autres personnes.

Les Normands qui avaient pillé, comme on l'a dit, le monastère de Saint-Denis, sont saisis de diverses maladies. Les uns sont pris de la rage, d'autres de la gale; d'autres meurent rendant leurs intestins et leurs boyaux. Charles envoie des gardes contre les

Normands et retourne à Senlis pour y célébrer les fêtes de Noël. Il y reçoit la nouvelle de la mort de son fils Lothaire, abbé du monastère de Saint-Germain.

§ 31. — CHARLES LE CHAUVE SE DÉBARRASSE ENCORE DES NORMANDS A PRIX D'OR (866).

Le 29 décembre, une partie des Normands qui résidaient sur la Loire, allant au pillage en Neustrie, rencontre et combat les comtes Godefroi, Hérivée et Roric. Dans ce combat, Roric, frère de Godefroi, est tué, et les Normands, après avoir perdu beaucoup des leurs, s'en retournent fuyant à leurs navires. Rodolphe, oncle du roi Charles, meurt d'une maladie d'entrailles. Les Normands remontent le lit de la Seine, viennent jusqu'à Melun et marchent sur les gardes placés par le roi Charles des deux côtés de ce fleuve. Les Normands, s'élançant de leurs navires contre une troupe qui paraissait plus forte et plus nombreuse, et à la tête de laquelle étaient Robert et Eudes, la mettent en fuite sans combat et s'en retournent chargés de butin. Charles convient avec les Normands de leur payer quatre mille livres d'argent et ordonne dans tout son royaume, pour acquitter ce tribut, une contribution de six deniers par chaque manse libre, trois de chaque manse servile, un sur chaque habitant, un par deux chaumières et dix de ceux qu'on tenait pour marchands ; on met sur les prêtres une taxe proportionnée aux moyens de chacun, et l'on exige de chaque Franc l'impôt appelé *hériban*. On prit ensuite à chaque manse, tant libre que servile, un denier, et enfin chacun des premiers

du royaume apporta, par deux fois, tant en argent qu'en vin, une contribution proportionnée à ce qu'il avait de bénéfices, pour payer ce qui avait été convenu avec les Normands. Outre cela, tous les serfs pris par les Normands, qui, après ce traité, s'enfuirent de leurs mains, leur furent ou rendus ou rachetés au prix qu'il leur plut, et si quelqu'un des Normands était tué, on était obligé de payer une somme pour rançon de sa vie.

Charles donne au comte Robert l'abbaye de Saint-Martin, ôtée à Engilwin, et, par son conseil, il partage entre ses compagnons les bénéfices situés au delà de la eine. Louis, par le conseil du même Robert, donne à son fils, pour l'enrichir, le comté d'Autun, pris à Robert par Bernard, fils de Bernard.

Les Normands s'éloignent au mois de juillet de l'île située près du monastère de Saint-Denis (l'île de Saint-Ouen), et descendant la Seine, gagnent un lieu commode pour réparer leurs navires et en faire de neufs ; ils attendent là ce qu'on devait leur payer. Charles marche en armes vers Pistes avec des ouvriers et des chariots pour y faire des ouvrages qui empêchent les Normands de remonter de nouveau la rivière. Les Normands prennent la mer au mois de juillet, et une partie d'entre eux s'établit pendant quelque temps dans un canton d'Italie, en vertu d'un accord passé avec Lothaire.

§ 32. — SYNODE DE SOISSONS. — MORT DE CHARLES LE JEUNE.

Charles va, au mois d'août, à la cité de Soissons et siège à un synode convoqué par le pape Nicolas. Avant que les évêques quittassent la ville de Soissons,



Charles leur demanda de sacrer reine sa femme Hermentrude, ce qu'ils firent dans la basilique de Saint-Médard, et ils leur placèrent à tous deux la couronne sur la tête. De ce lieu, le roi se rendit avec la reine à la rencontre de Lothaire au palais d'Attigny, où ils rappelèrent Teutberge.

Charles, fils de Charles et roi d'Aquitaine, dont le cerveau avait été ébranlé par la blessure qu'il avait reçue à la tête quelques années auparavant, longtemps tourmenté d'épilepsie, mourut le 29 septembre, en un village proche de Busençay et fut enseveli par Carloman, son frère, et par Vulfade, nouvellement promu à la métropole de Bourges, en l'église de Saint-Sulpice, près de Bourges. Charles fit décapiter, près de la cité de Senlis, Guillaume, son cousin issu de germain, fils de feu Eudes, comte d'Orléans, et arrêté en Bourgogne par quelques-uns des siens, pour avoir agi contre la chose publique.

§ 33. — BATAILLE DE BRISSARTE CONTRE LES NORMANDS. MORT DE ROBERT LE FORT APRÈS LE COMBAT DE BRISSARTE (866).

Environ quatre cents Normands, mêlés de Bretons, venus de la Loire avec des chevaux, arrivent à la cité du Mans, et, après l'avoir pillée, viennent en s'en retournant jusqu'à un lieu nommé Brissarte, où les comtes Robert et Ramnulphe, Godefroi et Hérivée les attaquent. Plût à Dieu qu'il eût été avec eux ! Le combat commencé, Robert est tué, et Ramnulphe, frappé d'une blessure dont il mourut peu après, est mis en fuite ; Hérivée est aussi blessé et d'autres tués ; le reste s'en retourne chacun de son côté ; et comme Ramnulphe et Robert n'avaient pas voulu châtier pré-

cédemment ceux qui, contre leurs ordres, avaient osé s'emparer, l'un de l'abbaye de Saint-Hilaire, l'autre de l'abbaye de Saint-Martin, il était juste que le châtiment tombât sur eux.

§ 34. — EXPÉDITION DE CHARLES LE CHAUVE A VERDUN. — IL ESSAYE DE METTRE LA MAIN SUR L'ADMINISTRATION ET LES BIENS DES MONASTÈRES.

Charles donna au clerc Hugues, son oncle, fils de Conrad, comte de Tours et d'Angers, l'abbaye de Saint-Martin et d'autres abbayes, et l'envoya en Neustrie à la place de Robert; et, faisant de l'abbaye de Saint-Waast comme il avait fait auparavant de l'abbaye de Saint-Quentin, il en retint pour lui le chef-lieu et les meilleures métairies, et partagea le reste aux siens, bien moins à leur profit qu'au préjudice de son âme; puis il se rendit par Reims, avec sa femme, à la ville de Metz et parvint jusqu'à Verdun. Là, il reçut des messagers de son frère Louis, lui annonçant qu'il n'avait pas besoin qu'il se rendît vers lui avec son armée comme il en avait eu l'intention, parce qu'il s'était réconcilié avec son fils, que la sédition soulevée contre lui était complètement apaisée, et qu'il ne lui était pas commode en ce moment de venir le trouver à Metz, parce que certaines affaires de son royaume le pressaient de se rendre en Bavière.

Charles, s'étant arrêté à Verdun pendant vingt jours environ, pilla cette ville et tous les lieux circonvoisins, comme l'aurait pu faire un ennemi, en attendant l'arrivée de Lothaire, qui travaillait à Trèves auprès des évêques de son royaume, afin que Teutberge fût de nouveau faussement accusée et prît le

voile; ce qu'il ne put obtenir. Cependant Charles reprit la route par laquelle il était venu; les siens pillant sur le chemin tout le pays, il arriva à Reims, et de là à Compiègne, où il célébra la Noël.

En cette année du Seigneur 867, Louis, abbé du monastère de Saint-Denis et petit-fils de l'empereur Charlemagne par sa fille aînée Rotrude, mourut le 9 janvier et Charles garda pour lui cette abbaye, avec l'intention de faire gérer, sous son autorité, les affaires et les biens du monastère par le supérieur, le doyen et le trésorier, et les affaires relatives au service militaire par son maire du palais. Vers le milieu du Carême, il se rendit sur la Loire en une terre où il manda les grands d'Aquitaine et son fils Louis, et, après avoir ordonné le service de son palais, il fit Louis roi d'Aquitaine. En revenant, il célébra la Pâque du Seigneur dans le monastère de Saint-Denis.

§ 35. — CONFÉRENCE DE CHARLES ET DE LOUIS LE GERMANIQUE. CONVENTION AVEC LES BRETONS (867).

De là, il se rendit à Metz pour conférer avec son frère Louis, roi de Germanie, et le 19 mai vint à sa rencontre dans le palais de Samoucy. Hincmar, archevêque de Reims, apporta au seigneur Charles des lettres du pape Nicolas à Lothaire et aux seigneurs de son royaume sur l'affaire de ses deux femmes, à savoir Teutberge et Waldrade, ordonnant d'envoyer Waldrade à Rome. Charles donna, de la part de l'Apostolique, ces lettres à Lothaire, qui le vint trouver au palais d'Attigny; de là il se rendit auprès de son frère, puis, à son retour, il revint par la forêt des Ardennes où était Lothaire; et, ayant

ordonné qu'on levât une armée dans tout son royaume pour marcher en Bretagne contre Salomon, duc des Bretons, il convoqua son assemblée pour le commencement d'août dans la ville de Chartres. Cependant des messagers furent envoyés de part et d'autre pour traiter de la paix, et l'on convint que Charles donnerait des otages et que Passwithen, gendre de Salomon, par les conseils duquel celui-ci se conduisait, viendrait vers le commencement d'août trouver Charles à Compiègne, et que ce qu'ils auraient conclu et promis en cette conférence serait effectué ; que cependant ceux à qui on avait ordonné de se lever en armes demeureraient dans leurs maisons, mais tout prêts, afin que, s'il en était besoin, et si le roi les demandait, ils pussent venir en armes à Chartres le 23 juin.

Lothaire, redoutant Charles qui revenait d'auprès de Louis, qui lui était assez contraire, quitte la ville de Metz et marche vers Francfort, où il fait la paix avec lui ; il donne à Hugues, son fils, qu'il avait eu de Waldrade, le duché d'Alsace et le recommande à Louis, à qui il confie le reste de son royaume, pour aller à Rome, où il avait d'abord envoyé Waldrade. En revenant de Rome, il ordonne dans son royaume la levée d'une armée pour la défense du pays contre les Normands, pensant que Roric, expulsé de la Frise par les habitants, revenait avec l'aid des Danois.

§ 36. — PAIX AVEC LES BRETONS (867).

Charles reçoit à Compiègne, au commencement d'août, Passwithen, gendre de Salomon, et lui donne

pour Salomon le comté du Cotentin avec tous les domaines, résidences royales et abbayes situés dans ce comté et toutes les dépendances, excepté l'évêché. Il confirme ce don par le serment des grands de son royaume. Du côté de Salomon, ledit envoyé prête en son nom serment de fidélité et de paix, promet qu'il portera secours à Charles contre ses ennemis, et que Salomon et son fils, ainsi que les pays qu'ils avaient auparavant, et ceux qui leur reviennent en raison de ce don, demeureront fidèles à Charles et à son fils.

§ 37. — RENOUVELLEMENT DES AFFAIRES DE LOTHAIRE ET DE TEUTBERGE SOUS LE NOUVEAU PAPE HADRIEN.

Le pape Nicolas était mort. Le pape Hadrien lui succéda au pontificat par le choix des clercs et le consentement de l'empereur Louis. Cependant Arsène, homme très artificieux et d'une grande cupidité, séduisant Theutgaud et Gonthier de la fausse espérance de leur rétablissement, afin d'en obtenir des présents, les fit venir à Rome. Ils y demeurèrent longtemps et y perdirent presque tous leurs gens. Theutgaud y mourut et Gonthier n'y évita qu'à grand'-peine la mort corporelle. Lothaire envoya à Rome sa femme Teutberge, afin qu'elle s'accusât elle-même, pour qu'il pût se séparer d'elle; mais le pape Hadrien ne voulut pas croire à ces sortes de fables, et il fut ordonné à Teutberge de retourner vers son mari.

Charles, du consentement de son frère Louis, ordonna d'assembler à Auxerre, pour le commencement de février suivant, quelques évêques, afin qu'ils y traitassent de l'affaire de Lothaire.

§ 38. — **TENTATIVE INUTILE DE CHARLES LE CHAUVE POUR TRANSFÉRER LE COMTÉ DE BOURGES DE GÉRARD A EGFRIED. — DÉSORDRES ABOMINABLES AU CENTRE DE LA FRANCE** (867-868).

Ensuite Charles, ayant reçu, dit-on, des présents considérables d'Egfried, qui possédait déjà l'abbaye de Saint-Hilaire et plusieurs autres grands bénéfices, ôta le comté de Bourges au comte Gérard, sans l'entendre, sans même qu'il fût accusé d'aucune faute, et le donna à Egfried ; mais Egfried ne put parvenir à évincer Gérard du comté ; à cause de quoi Charles, passant par la ville de Reims, vint à Troyes, et de là à Auxerre, où il célébra la Nativité du Seigneur. L'an 868, Charles se rendit d'Auxerre sur la Loire, dans un de ses domaines. Cependant les hommes du comte Gérard se rassemblèrent en grand nombre dans un village où était Egfried, et, comme Egfried ne voulait pas sortir d'une maison fortifiée dans laquelle il s'était renfermé, ils y mirent le feu, et, l'en ayant ainsi chassé, lui coupèrent la tête et jetèrent son corps dans les flammes. Alors Charles, pour punir ce crime, se rendit au pays de Bourges, et là il se commit tant de crimes, par violation des églises ou oppression des pauvres, ou autres forfaits et dévastations de tout genre, que la langue ne pourrait le raconter, et qu'il a été prouvé par témoignage que, par suite de ces ravages, plusieurs milliers d'hommes moururent de faim. Non seulement on ne punit pas Gérard et ses compagnons, mais ils ne furent pas même expulsés du pays de Bourges. Ensuite, après avoir retiré au fils de Robert ceux des bénéfices de son père qu'il lui avait cédés après la mort de celui-ci, et après avoir ôté aussi au fils de Ramnulphe les

bénéfices de son père, et donné à Frothaire, archevêque de Bordeaux, l'abbaye de Saint-Hilaire qu'avait possédée ledit fils de Ramnulphe, Charles se rendit, au commencement du Carême, au monastère de Saint-Denis et de là à Senlis.

§ 39. — LE PAPE HADRIEN S'INTERPOSE ENTRE CHARLES LE CHAUVE ET SES NEVEUX LOTHAIRE ET LOUIS. — SCANDALES A ROME.

Avant d'aller de là à Servais, le second jour des Rogations, par Advence, évêque de Metz, et Grimland, chancelier de Lothaire, porteurs de lettres du pape Hadrien, il en reçoit une à lui adressée, dans laquelle le pape lui ordonne de s'abstenir de toute attaque sur le royaume de l'empereur Louis et sur celui de Lothaire. Les messagers apportèrent aussi aux évêques du royaume de Charles des lettres contenant l'absolution de Waldrade, et dirent que des lettres pareilles avaient été envoyées aux évêques des royaumes de Louis et de Lothaire : l'absolution de Waldrade était à cette condition qu'elle ne cohabiterait en aucune façon avec Lothaire.

A la quatrième férie après le commencement du Carême, Eleuthère, fils d'Arsène, par le moyen de son père, trompa et enleva par ruse la fille du pape Hadrien, fiancée à un autre, et l'épousa, ce dont le pape fut grandement contristé. Arsène, se rendant à Bénévent près de l'empereur Louis, est pris de maladie, et, après avoir remis ses trésors entre les mains de l'impératrice Ingelberge, et avoir conversé, dit-on, avec les démons, il s'en va, sans communion, se rendre au lieu qui lui convenait après sa mort. Hadrien obtient de l'empereur des délégués pour juger selon

les lois romaines le susdit Eleuthère; mais ce même Eleuthère, à ce qu'on rapporte, par le conseil de son frère Anastase [1], qu'au commencement de son pontificat Hadrien avait fait bibliothécaire de Rome, tue Stéphanie, femme de ce pontife, et sa fille qu'il avait enlevée, et lui-même est tué par des gens que l'empereur avait envoyés.

§ 40. — CONFLIT DE JURIDICTION ENTRE LE ROI ET L'ÉGLISE. — HINCMAR DE LAON ET HINCMAR DE REIMS. — ASSEMBLÉE DE PISTES (868).

Lothaire, se méfiant de Charles, alla de nouveau vers Louis et obtint qu'il lui ferait faire serment de ne lui nuire en aucune manière s'il prenait pour femme Waldrade; après cela il vint au palais d'Attigny parler avec Charles, et convint avec lui qu'après le prochain commencement d'octobre, ils conféreraient de nouveau ensemble. Charles, séjournant dans les domaines royaux situés dans le pays de Laon, ordonna à Hincmar, évêque de Laon, sans qu'aucun évêque de ses suffragants en fût instruit, d'envoyer un procureur plaider sa cause devant la justice séculière, parce qu'il avait enlevé des bénéfices à quelques-uns de ses hommes. L'évêque réclama et dit qu'il n'osait pas, renonçant au jugement ecclésiastique, se rendre devant la justice séculière, comme il lui était ordonné, et il ne vint pas au lieu où se tenait la justice séculière, mais fit savoir au roi les causes de son impossibilité. Cependant le roi Charles, ordonnant à des

1. Anastase, surnommé le Bibliothécaire, est l'auteur du *Liber pontificalis*, compilation des biographies des papes jusqu'à Nicolas Ier.

personnes infâmes de juger de cette affaire, comme le susdit évêque, ayant juré qu'il ne pouvait venir, n'avait envoyé personne et n'avait pas produit d'avocat devant la justice séculière, par le jugement desdites personnes, l'évêque fut privé de tous les biens et propriétés ecclésiastiques qu'il avait, et qui étaient spécialement consacrés à l'usage de l'évêché. Ensuite, le roi étant venu à Pistes au milieu du mois d'août, y reçut son tribut annuel, et, mesurant le château, donna à chacun des hommes de son royaume la portion de travail qui lui était assignée.

Cependant Hincmar, archevêque de Reims, conduisant avec lui Hincmar, évêque de Laon, alla trouver le roi à Pistes avec d'autres évêques et montra au roi, par paroles et par écrit, combien ce qui s'était fait était préjudiciable à l'autorité épiscopale et à toute l'Église. Il obtint que l'évêque fût remis en possession des biens dont il avait été dépouillé, et que, comme l'ordonnent les lois sacrées, l'affaire fût jugée dans l'assemblée ecclésiastique de la province et, s'il était nécessaire, par l'examen d'un synode.

§ 41. — LES TROIS BERNARD. — EXPÉDITION INFRUCTUEUSE CONTRE LES NORMANDS DE LA LOIRE (868).

Dans cette assemblée, le roi reçut trois marquis, à savoir Bernard de Toulouse, un autre, Bernard de Gothie, et encore un troisième Bernard. Il reçut aussi les messagers de Salomon, duc des Bretons; Salomon lui faisait dire de ne pas marcher en personne pour attaquer les Normands qui résidaient sur la Loire, parce que lui-même était prêt à les attaquer avec une grosse troupe de Bretons, pourvu seulement que

Charles lui envoyât du secours. Le roi lui envoya d'abord Ingelram, son camérier et maître des armées et l'un de ses conseillers intimes, et ensuite son fils Carloman, diacre et abbé, avec une couronne ornée d'or et de pierres précieuses, et toutes les parures qui sont l'insigne de la royauté, et suivi d'une troupe, comme le lui avait fait demander Salomon; puis il alla chasser à sa maison d'Orceville. La troupe, à qui le roi Charles avait fait passer la Seine avec Carloman, dévasta quelques pays, mais revint, sur l'ordre du roi Charles, sans avoir rien fait contre les Normands qu'elle était allée combattre.

Les gens de Poitiers, ayant fait un vœu à Dieu et à saint Hilaire, furent, pour la troisième fois, attaqués par les Normands, desquels ils tuèrent plusieurs et mirent le reste en fuite, et après avoir prélevé sur le butin leur offrande volontaire, ils consacrèrent à saint Hilaire la dixième partie du reste.

§ 42. — CONTINUATION DU CONFLIT ENTRE CHARLES LE CHAUVE ET HINCMAR DE LAON (868-869).

Le roi Charles étant revenu vers le commencement de décembre à Kiersy, où il avait mandé plusieurs grands de son royaume, tant évêques et autres, et déjà irrité contre Hincmar, évêque de Laon, parce qu'il avait envoyé à Rome à son insu et avait obtenu des lettres qui l'autorisaient à ne se pas rendre devant lui, fut grandement offensé de ce que l'évêque continuait à lui résister avec opiniâtreté; en sorte que ledit évêque, souvent sommé de comparaître devant lui, et refusant d'y venir, se rendit à son siège sans la permission du roi et excita sa colère. Charles, venant à Compiègne, y célébra la fête de Noël.

[869]. Hincmar, sommé par d'autres évêques de venir les trouver, refusant d'obéir à leur injonction, Charles envoya à Laon une troupe levée par plusieurs des comtes de son royaume, afin qu'ils lui amenassent de force ledit évêque. L'évêque se plaça avec son clergé près de l'autel, et quelques autres évêques s'étant entremis, il arriva que ceux qui avaient été envoyés ne l'arrachèrent point de l'église, mais retournèrent vers Charles sans lui, et il se fit prêter serment par tous les hommes libres de son évêché. Charles cependant, violemment irrité, convoqua à Verberie, le 24 avril, un synode de tous les évêques de son royaume et ordonna que Hincmar y comparût; pour lui, il se rendit au bourg de Cosne avec beaucoup d'incommodités, à cause du temps qu'il faisait et de l'excès de la famine. Là, quelques Aquitains vinrent à sa rencontre; mais les trois marquis, savoir les trois Bernard, qu'il pensait devoir s'y rendre, n'étant pas venus, il retourna à Senlis, non sans inquiétude et sans avoir rien fait.

§ 43. — CHARLES LE CHAUVE FAIT FORTIFIER L'ABBAYE DE SAINT-DENIS (869).

De là, il alla au monastère de Saint-Denis, à la quatrième férie avant le commencement du Carême, y célébra la Pâque et commença à construire, dans l'intérieur même du monastère, une forteresse de bois et de pierre. Avant d'aller à Cosne, il avait envoyé par tout son royaume des lettres prescrivant à tous les évêques, abbés et abbesses, d'avoir soin, au prochain commencement de mai, de lui apporter l'état de leurs bénéfices et la liste de ce qu'ils possédaient

de domaines. Les vassaux du roi avaient ordre de dresser l'état des bénéfices des comtes et les comtes des bénéfices des vassaux, afin qu'ils apportassent cet état à ladite assemblée; et le roi ordonna que l'on envoyât à ladite convocation de Pistes sur cent manses un serf, et sur mille manses un char avec deux bœufs, afin que les serfs achevassent le château qu'il avait ordonné de construire en pierres et en bois.

§ 44. — VOYAGE DE LOTHAIRE EN ITALIE POUR OBTENIR DU PAPE HADRIEN L'ANNULATION DE LA SENTENCE PORTÉE CONTRE WALDRADE. — SA MORT.

Lothaire, envoyant vers Charles et vers Louis, les pria de n'apporter aucun trouble dans son royaume jusqu'à ce qu'il revînt de Rome; cependant il ne reçut de Charles aucune promesse, mais, ayant eu de Louis l'assurance dont on a parlé, il s'achemina vers Rome, après avoir parlé d'abord avec son frère l'empereur Louis, pour qu'il obtînt, s'il était possible, du pape Hadrien, qu'il pût renvoyer Teutberge et reprendre Waldrade, et il ordonna à Teutberge de venir après lui à Rome. Mais, à ce qu'on disait, l'empereur Louis, attaqué par les Sarrasins, ne pouvait pas s'éloigner pour accomplir la demande de son frère; Lothaire, voulant continuer le voyage qu'il faisait à Rome à cause de ses femmes, voyage qu'il avait entrepris en un temps peu propice, à savoir au mois de juin, arriva à Ravenne, où il rencontra des messagers de son frère qui lui conseillait de ne pas aller plus loin et de ne pas demeurer plus longtemps dans son royaume; Lothaire cependant, laissant Rome de côté, parvint vers son frère à Bénévent, et, au moyen de



beaucoup de sollicitations, de présents et de peines, obtint de lui, par sa femme Ingelberge, que ladite Ingelberge l'accompagnât, lui, Lothaire, jusqu'au monastère de Saint-Benoît, situé sur le mont Cassin. Il y fit aussi venir vers lui et Ingelberge, par un ordre de l'empereur, le pape Hadrien, et, lui ayant fait beaucoup de présents, obtint de lui, toujours par Ingelberge, que le pape lui célébrât la messe et lui donnât la communion, moyennant cette assurance qu'après que le pape Nicolas eut excommunié Waldrade, il n'avait eu avec elle aucune cohabitation ni aucune sorte d'entretien. Ce malheureux, à la manière de Judas, feignant une bonne conscience, et l'impudence sur le front, ne craignit point d'accepter à cette condition la sainte communion. Lui et ses fauteurs la reçurent du pape, et, parmi eux, la reçut, au milieu des laïques, Gonthier, auteur et défenseur de ses adultères publics.

Ingelberge étant ensuite revenue vers l'empereur son mari, le pape Hadrien retourna à Rome, où Lothaire, l'ayant suivi de près, se rendit à la basilique de Saint-Pierre, où nul du clergé ne vint au-devant de lui. Il arriva seulement accompagné des siens jusqu'au sépulcre de saint Pierre, et étant entré pour y habiter dans un pavillon près de l'église de Saint-Pierre, il ne le trouva pas seulement nettoyé avec le balai. Il s'était imaginé que le lendemain, à savoir un dimanche, la messe lui serait chantée; mais il ne put l'obtenir dudit pontife. Ensuite entrant à Rome dans la deuxième férie, il prit son repas avec le pape dans le palais de Latran, et, après lui avoir fait présent de vases d'or et d'argent, il obtint que le pape lui donnerait une lionne, une palme et une baguette, lesquels présents furent interprétés en

cette façon par lui et les siens, à savoir que la lionne signifiait qu'il reprendrait Waldrade, la palme qu'il se montrerait victorieux dans son entreprise, la baguette qu'en persistant il forcerait de se soumettre à sa volonté les évêques qui lui résistaient. Mais ce n'avait pas été là l'intention du pape et des Romains, car ce pontife résolut d'envoyer dans le pays de Gaule l'évêque Formose et un autre évêque, afin qu'ils traitassent, avec la majorité des évêques, de ce que demandait Lothaire.

Lothaire, s'en retournant fort joyeux de Rome, arriva à Lucques, où il fut pris de la fièvre, et la contagion se déclara parmi les siens qu'il voyait mourir en masse devant ses yeux. Mais ne voulant pas comprendre qu'il était frappé du jugement de Dieu, il continua son chemin jusqu'à Plaisance, où il arriva le 6 août. Il s'y arrêta à cause du jour du Seigneur, et vers la neuvième heure il tomba soudainement privé de mouvement, perdit l'usage de la parole, et, le lendemain, mourut à la seconde heure du jour, et fut porté en terre dans un pauvre monastère voisin par le petit nombre des siens qui avaient résisté à la contagion.

Nota. — Tous les paragraphes de ce chapitre qui ne portent pas d'indication d'auteur sont extraits des *Annales de Saint-Bertin*. Cette partie n'a pas été traduite dans la *Chronique de Saint-Denis*. Nous avons dû, pour faciliter l'intelligence d'un texte obscur et compliqué, faire subir des remaniements et opérer de larges suppressions dans la traduction de la collection Guizot qui a servi de base à notre travail.

IV

CHARLES LE CHAUVE, LOUIS LE GERMANIQUE ET L'EMPEREUR LOUIS

(869-875)

§ 1. — ASSEMBLÉE DE METZ. — DISCOURS D'HINCMAR, ARCHEVÊQUE DE REIMS. — CHARLES LE CHAUVE PROCLAMÉ ROI PAR LES ÉVÊQUES DANS L'ANCIEN ROYAUME DE LOTHAIRE (869).

(*Annales de Saint-Bertin. — G. de Charles le Chauve.*)

En ce temps était le roi Charles le Chauve en la cité de Senlis, lui et sa femme la reine Hermentrude; là avait fait grandes aumônes et avait donné et départi assez de ses trésors aux églises et aux saints lieux de religion, et les rendit en telle manière à Notre-Seigneur, dont il les avait reçus. De Senlis s'en départit et s'en alla à Attigny; là vinrent à lui les messagers d'aucuns évêques et d'aucuns barons du royaume de Lothaire, qui était mort, et lui mandaient que il n'allât en avant et qu'il n'entrât au royaume que Lothaire avait tenu, jusques à tant que le roi Louis son frère fût retourné d'un ost[1] qu'il avait fait sur les Wenèdes. En attendant, Charles sé-

1. Expédition militaire.

journerait en son palais d'Ingelheim ; il enverrait lui ses messagers et lui manderait et le lieu et le temps quand ils assembleraient pour traiter du partage du royaume sans faille[1]. Voir[2] était qu'il avait ja ostoié par deux ans sur les Wenèdes, et plusieurs fois s'était jà à eux combattu ; mais peu ou rien y avait gagné. Il y en eut plusieurs qui mandèrent à Charles qu'il vînt jusques à Metz, et qu'ils se hâteraient de venir à sa rencontre en la voie où il viendrait à eux en la cité. Lors s'apensa et vit bien que c'était le meilleur conseil ; à voie se mit et alla jusques à Verdun. Là encontra plusieurs prélats du royaume de Lothaire, et Hatton l'évêque de Metz, Arnoul évêque de Toul, et Franque l'évêque de Tongres, et mains autres. Et quand ils furent en la cité, ils s'assemblèrent en l'église Saint-Etienne.

Lors commença à parler Advence l'évêque de Metz devant tous les prélats et le peuple, et dit ainsi : « Beaux seigneurs, bien savez tous, et c'est chose sue en plusieurs royaumes, les griefs que nous avons soufferts communément pour soutenir nos causes et pour nos droits au temps de notre prince, sous qui nous avons été jusque à ore ; et vous savez bien la douleur et l'angoisse de cœur que nous avons de la funeste mort qui lui est advenue. Or il n'y a donc autre conseil à nous qui sommes sans prince et sans chef terrien, sinon que nous convertissions nos cœurs en jeûnes et en oraisons, et priions Celui qui tient en son poing tous les règnes et tous les rois, et ordonne de tout à sa volonté, qu'il nous donne roi selon son cœur, qui nous gouverne en droit et en justice, et

1. Faute.
2. Vrai.

nous sauve et défende, et nous fasse tels que nous soyons tous d'un cœur et d'une volonté, à l'aimer et à lui obéir en Dieu. Pour ce doncques que celui-ci fait la volonté de ceux qui le redoutent et ouit leurs prières, il a élu droit hoir et successeur de ce royaume celui à qui nous nous sommes soumis de notre volonté pour notre profit, c'est à savoir le roi Charles, qui ci est présent. Il nous est avis que nous lui devons rendre grâces de ses bienfaits, et que nous ne soyons vers lui encorpés [1] du vice d'ingratitude, puisqu'il nous donne prince et gouverneur pour nous garder et défendre longuement au profit de sainte Église ; puisse-t-il nous donner de vivre sous lui en paix et en concorde en son service à l'honneur et à la louange de celui qui vit et règne sans fin. Et si il lui plait, et qu'il vous semble que ce soit bien, nous orrons de sa bouche ce qu'il en voudra répondre à nous et au peuple qui ci est assemblé. »

Lors parla le roi Charles aux prélats et au peuple et dit ainsi : « Beaux seigneurs, tout aussi comme ces honorables évêques ont tous ensemble parlé par la bouche d'un seul, et ont montré certainement votre commune volonté et votre commune concordance, en ce que vous m'avez appelé par divine élection au profit de vous et du règne ; sachez certainement que devant tous choses je garderai l'honneur et le cultivement de Dieu et des églises par l'aide de lui-même, et après chacun de vous selon la dignité de son ordre et l'état de sa personne, et les honorerai et sauverai à mon pouvoir, et tiendrai à amour, et garderai à chacun les droits et les lois selon la coutume des pays, de telle manière qu'obédience et honneurs royaux

1. Inculpés.

me soient portés par chacun de vous selon son état, et conseil et aide, pour vous et pour le royaume défendre, si mestier[1] en était, aussi comme vos devanciers l'ont fait par droit et par raison à ceux qui ont régné devant moi. »

Après le roi parla Hincmar, archevêque de Reims, et dit : « Il plaît à Notre-Seigneur que notre prince et notre roi soit celui qui est ici présent, à qui nous sommes soumis de notre volonté pour garder et défendre nous



Sceau de Charles le Chauve.

et nos églises ; et il est ci venu pour nous et nous pour lui, en la dernière partie du royaume qu'il tient. Pour ce donques que son père Louis, le pieux empereur de sainte mémoire, fut couronné empereur à Reims par la main du pape Étienne devant l'autel de Notre-Dame, et fut depuis déposé par la trahison du peuple et des barons et des mauvais évêques ; et puis fut rétabli, devant le corps de saint Denis en France, et couronné derechef en cette église, devant cet autel de

1. Besoin.

Saint-Étienne, par la main des évêques, comme nous le vîmes, qui çi étions présents; et d'autre part, comme nous trouvons ès histoire, que quand les anciens rois conquéraient les royaumes, ils se faisaient couronner des couronnes de chacun royaume; il nous semble, si il vous plaît, que chose convenable serait qu'il fût ci couronné et oint de la sainte onction par main d'évêque au nom et au titre du royaume où il est appelé; et s'il vous plaît qu'il soit ainsi fait, accordez vous y communément, et le prononcez de votre propre bouche. » Après ces paroles s'écrièrent tous que ainsi fût fait; lors leur dit après : « Rendons tous grâces à Dieu, et chantons : *Te Deum laudamus.* »

Après ce fut sacré et couronné devant l'autel de Saint-Étienne; alors le concile se sépara [1].

De Metz se partit le roi, et s'en alla à Floringue; et quand il eut là ordonné ce que bon lui sembla, il s'en alla chasser en la forêt des Ardennes. Entre ces choses advint que son frère le roi Louis fit paix avec les Wenèdes sous une condition dont l'histoire ne parle pas. Pour confirmer cette paix y envoya son fils et aucuns marquis de sa terre; car il demeura malade en la cité de Regensbourg (Ratisbonne). Au roi Charles manda par ses messagers les convenances qui étaient entre eux deux, et de sa partie du royaume de Lothaire; et le roi Charles lui remanda suffisante réponse à ce que il avait mandé.

1. On voit par là que c'est le sentiment chrétien qui semblait soutenir les débris de l'empire de Charlemagne. C'est en effet auprès des seigneurs ecclésiastiques que Charles le Chauve trouve son principal soutien.

§ 2. — ROLAND, ARCHEVÊQUE D'ARLES, MEURT PRISONNIER DES SARRASINS. — INVASIONS DES NORMANDS. — LE PAPE ET LES ROIS (869).

Roland, l'archevêque d'Arles, obtint en ce temps de l'empereur Louis et de l'impératrice Ingelberge l'abbaye de Saint-Césaire en l'île de Camargue; mais ce ne fut pas sans grands dons et sans grands services; moult était cette abbaye riche et de grande possession. En cette île les Sarrazins solaient avoir un port. Cet archevêque y fit un château, de terre tant seulement; et quand il ouït dire que Sarrazins venaient, il se mit follement dedans; car il n'était ni fort, ni garni pour le sauver. Les Sarrazins vinrent là, de sa gent occirent plus de trois cents; et enfin le prirent et le menèrent tout lié à leur nef, puis le mirent à rançon; il fut taxé à 150 livres d'argent, à 150 manteaux, à 150 épées, à 150 prisonniers, sans les dons qu'il leur donna d'autre part. Or advint qu'il mourut en leurs nefs avant qu'il fût délivré et que la rançon fût payée; et les Sarrazins qui ce virent feignirent que il ne pouvait plus illuec[1] demeurer, et hâtèrent fortement ceux qui s'entremettaient de payer la rançon, s'ils voulaient recevoir leur seigneur; et quand elle fut toute payée sans nul défaut, ils prirent le corps de l'archevêque tout revêtu en garnimens épiscopaux, si comme ils l'avaient pris, et l'assirent en une chaire, et puis l'emportèrent hors des nefs entre leurs bras comme par honneur. Lors vinrent entour lui ceux qui l'avaient racheté; et quand ils cuidèrent parler à lui et lui faire joie, ils le trouvèrent mort. Lors l'emportèrent à grands pleurs, et le mirent en terre en

1. Là.

un tombeau que lui-même avait fait appareiller pour lui.

En ce temps Salomon, duc de Bretagne, fit paix avec les Normands qui étaient sur le fleuve de Loire, et fit cueillir à ses Bretons tout le vin qui était en sa partie de la terre d'Anjou [1]. L'abbé Hues et le comte Godefroid se combattirent aux Normands qui habitaient sur le fleuve de Loire par l'aide des gens qui sont delà le fleuve de Seine, et en occirent entour soixante. En cette bataille prirent un moine apostat, qui avait guerpi [2] la foi chrétienne, et s'était mis avec les Normands, et pour ce qu'il faisait aux chrétiens tant de mal comme il pouvait, lui firent-ils couper la tête.

Les Normands vinrent la seconde fois jusques à Paris, robèrent [3] l'abbaye de Saint-Germain et boutèrent le feu dedans le cellier et puis retournèrent chargés des dépouilles de ce qu'ils avaient partout tollu et robé.

En ce temps commanda le roi Charles aux Manceaux

1. On lit dans la Chronique bretonne que ce Salomon, qui ne se faisait pas faute de pactiser avec les Normands, sollicitait en même temps les faveurs du Saint-Siège. En l'an 869, il envoya au pape Hadrien une statue d'or de la taille du pontife, accompagnée d'autres présents, parmi lesquels il est curieux de citer un mulet tout harnaché, le tout d'une valeur de 200 sous, une couronne d'or avec enchâssement de pierres précieuses, valant 80 sous, trente chemises, trente pièces de draps de laine, teintes en diverses couleurs, trente paires de chaussures pour les domestiques du pape; le tout avec une lettre dont on a le texte (Dom Bouquet, t. VII, p. 596).

2. Abandonné.

3. Pillèrent.



Irmentrude. D'après une miniature de manuscrit.
(Seroux d'Agincourt, *Histoire de l'Art*, t. V.)

et aux Tourangeaux et à ceux qui habitent delà le fleuve de Seine, que ils fermassent les cités et fissent forteresses contre les assauts des Normands. Et quand les Normands ouïrent ce dire, ils mandèrent à la gent du pays qu'ils leur donnassent une grande somme d'argent, de froment, de vin et de bêtes, s'ils voulaient avoir paix et trêve avec eux.

En la ville de Douzy était le roi Charles, quand il ouït nouvelle par messager de la mort d'Hermentrude sa femme (9 octobre); en l'abbaye de Saint-Denis en France trépassa, et là même fut ensépulturée. Lors manda le roi à Theutberge, qui femme avait été du roi Lothaire, qu'elle lui envoyàt sa fille Richeut par Boson le fils du comte Bouin, qui frère était à cette Richeut.. Une pièce de temps la tint sans épouser aussi comme concubine; mais il l'épousa depuis, si comme l'histoire dira ci-après. A ce Boson son frère il donna l'abbaye de Saint-Maurice et tous les appartenances; puis s'en alla à Aix-la-Chapelle, et emmena avec lui cette Richeut, et se hâta moult d'aller, pour recevoir le remanant[1] des hommages du royaume de Lothaire, si comme ils lui avaient mandé; et fit à tous savoir qu'il serait à Gondreville à la fête de saint Martin pour recevoir ceux qui devaient venir à lui de Provence et de la profonde Bourgogne. Et, quand il fut à Aix, nul ne vint à lui qu'il n'eût déjà reçu: de là se partit et s'en vint à Gondreville en son palais, comme il avait avant ordonné.

Avant qu'il s'en partît, il reçut les messagers de l'apôtre Hadrien; ces messagers étaient deux évêques, qui avaient nom, l'un Paul et l'autre Léon; et ne venaient pas au roi tant seulement, mais aux princes

1. Restant.

et aux prélats du royaume. La forme du mandement était telle, que nul mortel ne fût si hardi, qu'il entrât au règne qui jadis avait été à Lothaire, et qui par droit devait venir à la main de son fils spirituel, et que nul n'osât troubler ni molester les hommes du royaume, ni forstraire [1] par promesses ou par dons; et si nul le faisait autrement, ce qu'il ferait ne serait pas seulement anéanti par son autorité, ains [2] serait celui qui ce ferait excommunié et déseuré [3] de la compagnie de sainte Église; et si aucun des évêques eschivait celui qui ce ferait en le suivant, ou se consentait à lui en taisant, sut-il qu'il ne serait plus appelé prêtre ni pasteur, mais berger loué; et pour ce qu'il ne lui appartiendrait rien des brebis, par conséquent non plus la dignité de pasteur. Avec ces messagers et pour cette besogne même vint un autre messager qui avait nom Bodera [4]. Quand les messagers de l'apôtre

1. Attirer au dehors.
2. Mais.
3. Séparé.
4. Il y a lieu d'insister à propos de ce fait sur les rapports de l'Église et de la royauté. La royauté, battue en brèche de tous côtés, trouve un appui, sous Charles le Chauve, dans l'Église nationale. Charles est surtout le roi des évêques; mais il n'a plus guère que le titre de roi, et le véritable maître, c'est bien Hincmar. Pour se sauver, la royauté a dû se donner corps et âme à l'Église, et faire comme ces hommes libres qui, à cette époque, allaient, en échange d'un peu de protection, se remettre eux et leur petit bien à l'évêque ou à l'abbé voisin, en accomplissant les cérémonies de la *recommandation*. Ainsi l'Église soutient la royauté carolingienne, mais c'est à son profit. Remarquons, d'autre part, que les tendances particulières de l'Église nationale, forte par elle-même et par la valeur de certains hommes qui la représentaient,

et Louis l'empereur s'en furent partis, le roi Charles se départit de Gondreville et s'en alla ès parties d'Alsace, pour recevoir en amour et en concorde Hue le fils de Leufroi et Bernard son fils. De là se retourna pour hiverner à Aix-la-Chapelle; et tant y demeura que la Nativité fut passée en l'an de l'Incarnation 870.

§ 3. — MARIAGE DE CHARLES LE CHAUVE AVEC LA REINE RICHEUT. — DÉBATS ENTRE CHARLES LE CHAUVE ET SON FRÈRE LOUIS POUR LE PARTAGE DU ROYAUME DE LOTHAIRE.

D'Aix-la-Chapelle se partit le roi Charles et retourna vers France et vint en la cité de Nimègue; là

comme Hincmar, furent une sauvegarde bienfaisante contre les tentatives de la papauté pour mettre la main sur le gouvernement des intérêts au moyen de la direction des consciences. On peut lire à l'appui et comme développement de ces idées, qui peuvent être seulement indiquées ici : Lettre du pape Hadrien II, par laquelle il exhorte les seigneurs du royaume de Lothaire à être fidèles à l'empereur Louis, à qui le royaume de son frère est dû par droit héréditaire (Dom Bouquet, t. VII, p. 446); Lettre du même pour exhorter les seigneurs de la Gaule à détourner Charles d'envahir le royaume de Lothaire et à recevoir avec bonté ses légats Paul et Léon (*ibid.*, p. 447, 448); Lettre du même pour réprimander Charles le Chauve de ce qu'il a envahi le royaume de Lothaire, lui ordonner d'en sortir et de bien recevoir ses légats (*ibid.*, p. 450). Ces lettres du pontife étaient très dures, et les expressions injurieuses n'y manquaient pas. C'est par la plume d'Hincmar que Charles le Chauve répondit. V. Lettre d'Hincmar au pape Hadrien au sujet du royaume de Lothaire (*ibid.*, p. 537, sqq.); Lettre du même au même, répondant, au nom du roi, à la lettre violente du pontife (*ibid.*, p. 542); Lettre du même au même, écrite d'un ton plus radouci (*ib.*, p. 545). — V. le dernier paragraphe, ch. V.

tint parlement avec un prince des Normands, qui avait nom Roric ; et fut la fin telle qu'il le reçut en amour et en alliance.

Après épousa cette Richeut, dont nous avons parlé, qu'il tenait devant sans mariage. De là retourna à Aix-la-Chapelle ; là ouït telles nouvelles, dont il ne se tenait garde. Car Louis son frère, le roi de Germanie, lui manda par ses messagers qu'il s'en issît tantôt de la ville d'Aix et de tout le royaume qui avait été à Lothaire son frère, et s'il ne le rendait en paix ès mains des princes du royaume, aussi comme il le tenait au jour où il trépassa, bien sut-il qu'il viendrait à lui en armes, et qu'il aurait à lui bataille. Tant allèrent messagers d'une part et d'autre, que la besogne à ce menèrent, que serments furent faits des deux parties de tenir les convenances. Pour le roi jura l'un de ses messagers et dit ainsi : « Je jure pour le roi Charles mon seigneur, qu'il se consent à ce que le roi Louis son frère ait autre telle partie du royaume de Lothaire leur frère, comme lui-même aura, et qu'il soit si loyalement parti et si justement, comme ceux les auront partis qui par l'accord des deux parties y seront mis ; et que ce soit fait sans barat[1] et sans décevance, si son frère le roi Louis veut lui garder en telle fraternité et en telle loyauté, comme il lui promet tant comme il vivra. »

Quand ces convenances furent ainsi affirmées par serment d'une part et d'autre, le roi Charles se partit d'Aix, en France retourna, et s'en vint à Compiègne ; là célébra la résurrection. Au mois de mai qui après vint s'en alla à Attigny ; là vinrent à lui les messagers du roi Louis son frère qu'il avait envoyés pour

1. Tromperie.

partir le royaume; mais il ne voulurent pas tenir les convenances qui devant avaient été jurées. Ils étaient plus fiers et plus hautains à cause de la prospérité de leur seigneur, parce qu'ils avaient nouvellement pris tant par barat comme par armes le prince des Wenèdes, qui avait longuement guerroyé contre lui et maints dommages lui avait faits. En moult de manières fut ce partage devisé, et mandé aux deux parties par divers messagers, ni accorder ne se purent. A la parfin fut ainsi atirée que le roi Charles lui manda que lui et Louis son frère s'assemblassent paisiblement au royaume qui devait être parti, et fussent faites loyales parties selon les convenances et les serments qui avaient été faits avec l'accord et le consentement de leurs fidèles.

§ 4. — TRAITÉ DE PARTAGE DU ROYAUME DE LOTHAIRE ENTRE LOUIS LE GERMANIQUE ET CHARLES LE CHAUVE (870).

Entre ces choses le roi Charles envoya ses messagers à Louis son frère, Eudes l'évêque de Beauvais et deux comtes Eudes et Hardouin; et lui mandait qu'ils assemblassent paisiblement pour faire le partage du royaume de Lothaire. Après s'en alla en la ville qui est appelée Pontion; là retournèrent à lui les messagers quand il eut envoyé à Louis son frère, et lui annoncèrent la réponse qu'il lui mandait, qui telle était que il vint jusques à Herstall, et qu'il viendrait d'autre part jusques à Mersen; et au milieu de ces deux lieux assembleraient parlement ès kalendes d'août; et amènerait chacun, tant seulement quatre évêques et dix conseillers et trente que vassaux que chevaliers. Ainsi fut la chose créantée. Le roi Louis mut et s'en vint à Flammersheim, en la contrée de

Ripuairie; là lui advint telle aventure que il chaït d'un solier [1] qui était vieux et pourri, lui et aucuns de sa gent; blessé fut en la jambe, mais assez tôt fut guéri, si comme il lui semblait. Il se hâta un peu trop; car la blessure ne fut pas bien fermée, comme nous dirons ci-après. A Aix-la-Chapelle s'en alla, et le roi Charles se rapprocha d'autre part du lieu déterminé : et tant coururent messagers d'une part et d'autre que les deux rois s'assemblèrent là où il était devisé le 25 juillet; là départirent le royaume paisiblement selon les convenances devant dites.

Ci-après sont nommées les cités et les villes de la partie du roi Louis : Cologne, Trèves, Utrecht, Strasbourg, Bâle, l'abbaye de Sustren, Berg, Neumoustier, Kessel, Indes (ou Saint-Corneille), Saint-Maximin, Aren, Saint-Gangulphe, Favernay, Poligny, Luxeuil, Lure, Baume, Velfaux, Saint-Dié, Bonmostier, Estival, Remiremont, Morbach, Saint-Grégoire, Mormunster, Eboresheim, Maesmunster, Sainte-Odile, Ehrenstein, Soleure, Granfel, Haute-Pierre, Lusten, Heribodsheim, l'abbaye d'Aix, Hoënkirche, Augskirche, et maintes autres villes et cités. En cette partie furent ajoutées les deux parties de Frise qui étaient du royaume de Lothaire; et par dessus cette division lui fut encore octroyée la cité de Metz, l'abbaye de Saint-Pierre et de Saint-Martin, et la comtée de Moesgau, et toutes les villes et les appartenances de cette contrée; et si lui fut donnée pour bien de paix et de charité une partie d'Ardennes (savoir tout ce qui est depuis la source de la rivière de l'Ourthe le long de son cours vers la Meuse en allant par la rive droite vers Bilburg).

1. Galerie.

Ci-après sont nommées les cités et les bonnes villes de la partie du roi Charles : Lyon sur le Rhône, Besançon, Vienne, Toul, Verdun, Cambray, Vivières, Mont-Faucon, Saint-Mihiel, Col-Mostier, Sainte-Marie-de-Besançon, Saint-Martin la même, Saint-Claude, Saint-Marcel, Saint-Laurent, l'abbaye de Nivelle, Maubeuge, Laube, Saint-Gaugeric, Saint-Selvin, Saint-Crépin, Fosse, Maroille, Honcourt, Saint-Servat, Malines, Soignies, Antoin, Condé, Merbeck, Dickelvenne, Leuse, Colmont, Sainte-Marie-de-Dinant, Eich, Andenne, Wasler, Hautmont, la comtée de Toxandrie. En Brabant quatre comtés, le Cambrésis, le Hainaut, le Loots; dans le Hasbaigne, quatre comtés : celui de Masau dans la partie supérieure du cours de la Meuse (rive gauche), et celui de Masau (rive droite) ; le comté de Liège s'étendant sur la rive gauche jusqu'au pays de Wesel; Scharpeigne, le pays de Verdun, Arlon, le pays de Vaivres, deux comtés, comprenant les pays de Mouzon, de Châtres et de Condron ; le pays le long de la rivière de l'Ourthe depuis sa source sur la rive gauche jusqu'à son confluent avec la Meuse; le pays de Toul, le Barrois, le Pertois, le Semurois, le Lyonnais, le Viennois, le Vivarais, le pays d'Uzès et la troisième partie de la Frise [1].

1. De cette énumération très confuse et qui présente dans le texte de l'annaliste de Saint-Bertin des difficultés géographiques auxquelles se sont dérobés non seulement les traducteurs anciens (*Chron. de Saint-Denis*), mais les plus récents (coll. Guizot), doit se détacher ce trait essentiel, que de la Lotharingie primitive, Louis le Germanique s'attribua la moitié orientale, de langue allemande. L'extension territoriale du pays qu'on peut désormais appeler France était un progrès sur la situation créée par le traité de Verdun. Les limites de la France étaient à

Lendemain que ces parties furent ainsi faites, les deux frères revinrent arrière ensemble; congé prit l'un à l'autre, et se départirent à tant en paix et en amour. Le roi Louis retourna à Aix-la-Chapelle et le roi Charles en France, et commanda que la reine Richeut sa femme fut amenée à l'encontre de lui; à Saint-Quentin en Vermandois vint, et puis à Senlis, et puis à Compiègne. Là se déporta tout le mois de septembre en gibier et en chasses. De la partie du royaume de Lothaire, qu'il avait reçue, fit à sa volonté et en donna et en départit à sa volonté.

§ 5. — LE PAPE HADRIEN ADRESSE DES MESSAGERS AU ROI LOUIS ET AU ROI CHARLES : CE DERNIER ENVOIE DES JOYAUX A L'ÉGLISE DE ROME (870).

Le roi Louis, qui à Aix était retourné, n'était pas encore bien guéri de la blessure de sa jambe, qu'il prit quand il chaït du solier; pour ce qu'il ne pouvait pas bien endurer les cures des chirurgiens, et pour ce que la blessure tournait à pus et à pourriture, se fit-il trancher tout hors toute la maladie; il en demeura plus longuement en la ville qu'il ne cuida[1], car il accoucha du tout au lit, et fut comme près de la mort. En ce temps vinrent à Aix-la-Chapelle des messagers de l'apôtre Hadrien et de Louis l'empereur; les messagers de l'apôtre furent Jean et Pierre, cardinaux de l'Église de Rome; les messagers de l'empereur furent l'évêque Vibod et le comte Bernard. Tel mandement apportaient au roi Louis que de rien il ne s'entremît du royaume de Lothaire son neveu, qui par droit devait

peu près les mêmes que celles d'aujourd'hui (1882), si l'on y ajoute la partie de la Belgique parlant français.

1. Pensa.

échoir à l'empereur Louis son frère. Assez brièvement leur répondit, les congédia, et puis les envoya au roi Charles son frère.

Quand il fut guéri de sa maladie, et qu'il put chevaucher, il partit d'Aix et s'en alla à Regensbourg (Ratisbonne); fit traire hors Restice le roi des Wenèdes, qu'il tenait en prison, et lui fit sachier[1] les yeux, et puis commanda qu'il fût tondu en une abbaye. Après manda à ses fils Charles et Louis qu'ils vinssent à lui; mais ils n'y voulurent pas venir, car ils sentaient bien qu'il avait meilleure volonté vers Karloman leur frère que envers eux. De Regensbourg partit, et s'en alla à Francfort vers le commencement du Carême pour tenir le parlement pour apaiser le contens[2] de lui et de ses fils. Allèrent tant messagers d'une part et d'autre que trève fut donnée jusques au mois de mai que le père les assura qu'ils n'auraient par lui mal; et ils promirent d'autre part qu'ils ne feraient nul mal au royaume, comme ils avaient commencé. Quand ce fut accordé, et que le parlement fut fini, le roi se partit de Francfort et s'en alla à Regensbourg.

Tout le mois de septembre se déporta le roi Charles en chasses de bois, et puis s'en vint à Saint-Denis en France pour célébrer la solennité des glorieux martyrs. Le jour même de la fête, comme l'on chantait la messe, vinrent à lui les messagers de l'apôtre Hadrien et de l'empereur Louis, ceux mêmes qui avaient devant été au roi Louis son frère; épître lui apportaient à lui et aux évêques de son royaume, qui contenait moult espoantablement[3] qu'il n'entrât

1. Crever.
2. La mésintelligence.
3. Avec des expressions de menaces.

au royaume qui avait été à Lothaire son neveu ; car il appartenait par droit d'héritage à l'empereur Louis qui avait été son frère. Au roi ne plurent pas moult ces nouvelles ; ains porta moult grief ce mandement. Tant lui prièrent ces messagers et autres bonnes gens qu'il ôta Karloman son fils de la prison de Senlis, et le commanda qu'il demeurât avec lui. Il fit conduire les messagers jusques à Reims, et commanda que ses amis et ses confidents fussent assemblés là. Quand il fut venu là, il y demeura entour huit jours ; aux messagers donna congé de repairier[1], mais il envoya avec eux ses propres messagers à l'apôtre Hadrien, Anségisile, l'abbé de Saint-Michel, et un autre laïc qui avait nom Lothaire. Par eux envoya dons et offrandes à l'autel de Saint-Pierre de Rome, de vêtements d'or et deux couronnes d'or à pierres précieuses ; lui-même alla avec les messagers jusques à Lyon.

§ 6. — PRISE DE VIENNE PAR CHARLES. TRAHISON DE SON FILS KARLOMAN.

Là se départit de lui Karloman son fils sans son su ; car il s'enfuit par nuit, et s'en alla en la province de Belgique ; grande tourbe de larrons et robeurs assembla, et fit par le pays si grande destruction et si très grande cruauté qu'il n'est nul qui croire le pourrait, fors ceux qui ce virent et souffrirent. Moult en fut dolent son père, quand il le sut, mais pour ce ne voulut pas retourner, ni laisser la voie qu'il avait entreprise ; ains s'en alla à Vienne où Berthe la femme de Gérard[2] était, et assiégea la cité le plus tôt

1. Retourner.
2. Ce Gérard, comte de Provence, s'était mis en révolte contre Charles le Chauve.

qu'il put; ce Gérard n'était pas dedans, ains était ailleurs en un fort château. Moult fut le lieu d'entour gâté et détruit pour ce siège, tant fit le roi et par sens et par engin, qu'il mut dissension entre ceux qui gardaient la cité, si bien qu'une grande partie se tint à lui. Mais quand Berthe aperçut cette chose, elle manda Gérard son seigneur; puis quand il fut venu, il ne voulut pas tenir la cité contre le roi; ains la rendit maintenant; et le roi entra en liesse et joie, et célébra en la ville la Nativité de Notre-Seigneur. Quand le roi eut ainsi reçu la cité, il contraignit Gérard à ce qu'il lui rendrait les châteaux d'entour, et les livrerait à ceux que le roi lui voudrait envoyer; et de ce lui donna bons otages; et le roi lui donna trois nefs et souffrit qu'il s'en allât par le fleuve de Rhône lui et Berthe sa femme et leur gent, et tous leurs meubles. Le roi livra la cité à garder à Boson le frère de la reine sa femme; de là se partit pour retourner en France; par Auxerre et par Sens retourna, et s'en vint droit à l'église de Saint-Denis.

Quand Karloman son fils ouït dire qu'il venait, il s'en alla à Mouson, lui et toute sa bande; les châteaux et les villes et le pays, tout dégâta; après ce envoya à son père quatre messagers faussement et par couverture, et lui manda que volontiers viendrait à lui à merci, et amenderait et vers Dieu et vers lui quanque il avait meffait; tant qu'il eût seulement merci de ceux qui avec lui étaient; ni pour ce ne voulut oncques s'abstenir de mal faire. Le roi retint deux de ses messagers, et avec les autres deux envoya Gozin, abbé de Saint-Germain, et le comte Baudoin qui était serourge [1] de Karloman même; par

1. Beau-frère.

ces deux lui manda certaineté que sûrement pouvait à lui venir s'il voulait. Lors feignit par tricherie, et lui manda qu'il viendrait à lui; et envoya derechef à son père autres messagers pour requérir ce qui ne pouvait être; et tandis s'éloigna du pays, et s'en alla vers la cité de Toul. Le roi requit à ses barons jugement de ceux qui lui avaient ainsi forstrait et aliéné son fils, qui était diacre de sainte Église et qui si grand tourment et si grande destruction avait fait en son royaume. Lors furent jugés et damnés à recevoir mort; et le roi commanda que leurs terres et leurs fiefs fussent pris et saisis en sa main. Après ce ordonna comment son fils et tous les malfaiteurs, qui avec lui étaient, fussent ou mis en prison ou chassés du royaume; le roi ne se tint pas tant seulement au jugement des pairs et des barons, ains voulut et requit qu'il fût jugé par les prélats. Jugés furent et excommuniés. Et mêmement de son fils Karloman requit-il jugement à tous les prélats de cette province, parce qu'il était diacre, et qu'il avait fait serment à son père par deux fois, dont il était parjure, et qu'il avait fait tels tourments en son royaume et telles déloyautés contre son père [1].

1. Il y a ici une assez grande lacune dans la traduction des annales de Saint-Bertin par le moine de Saint-Denis. Les événements omis et qu'il importe de rappeler pour ne pas perdre le fil de cette histoire compliquée sont les suivants : la fuite de Karloman, poursuivi par les troupes de son père, au delà du Jura; le synode de Douzi, où le roi Charles et l'archevêque de Reims, Hincmar, obtinrent la condamnation de l'évêque de Laon, nommé aussi Hincmar, partisan de Karloman et rebelle à l'autorité de son métropolitain; l'intervention du pape en faveur de l'évêque condamné et du jeune Carloman; l'appel fait

En France retourna le roi vers le Carême : à Saint-Denis s'en vint la veille de Pâques fleuries; là célébra la résurrection.

Quand son fils Karloman, qui était clerc, se révolta contre Charles, et que le roi lui-même marcha en personne à Vienne contre le comte Gérard, qui secondait la révolte, il écrivit au prélat et lui manda de rassembler les évêques de son royaume et les seigneurs laïques, ses fidèles, afin que les évêques usassent de leur ministère et autorité pour défendre à Karloman de faire dommage au royaume, et que les laïques se missent en devoir de lui résister et de l'en empêcher. En conséquence, Hincmar écrivit aux comtes Enguerrand, Josselin et Adelelme pour leur demander avis, et en même temps leur donner conseil sur ce qu'il y avait à faire en cette circonstance. Cependant il adressait au roi des lettres de supplication en faveur de Karloman et faisait tout son possible pour ménager la paix entre le père et le fils, quoiqu'il souffrît beaucoup de maux et de ravages en ses domaines de la part de Karloman et de ses complices. Enfin il entra, avec quelques autres fidèles du roi Charles, en pourparlers avec le prince Karloman, lui donna des otages et en reçut de lui, et il fut convenu entre eux qu'il y aurait paix dans tout le royaume, que les hommes de Karloman se comporte-

par les fils de Louis le Germanique à la médiation de Charles le Chauve entre eux et leur père; la fausse nouvelle de la mort de l'empereur Louis, qui détermina Charles le Chauve à se diriger vers les Alpes. A Besançon, il reçoit la soumission hypocrite de son fils Karloman, et, ayant appris que Louis l'empereur est vivant, il retourna à Compiègne, après avoir ordonné d'enfermer de nouveau son fils à Senlis (fin de l'année 871).

raient pacifiquement en tous lieux, et que lui Karloman demeurerait en paix, avec un petit nombre des siens, dans des villages appartenant à Saint-Médard, jusqu'à ce que des envoyés du roi fussent arrivés; qu'ensuite il irait trouver son père avec les fidèles de Charles et les siens, ferait un traité avec lui, ou s'en reviendrait sain et sauf à son armée, sans rien conclure. Quand Hincmar eût reçu les envoyés du roi, il écrivit à Karloman pour qu'il eût à venir entendre ce que mandait son père. Il convoqua en même temps les fidèles du roi, pour aviser aux moyens de faire ce qu'il ordonnait pour le rétablissement de la paix, laquelle fut en effet conclue. Mais quelque temps après le roi fit excommunier son fils par tous les évêques du royaume, parce qu'il ne voulait point renoncer à ses déportements et ravages; et en outre, l'ayant fait prendre, il lui fit crever les yeux.

§ 7. — NÉGOCIATIONS DE L'IMPÉRATRICE INGELBERGE POUR AVOIR UNE PART DU ROYAUME DE LOTHAIRE (872).

Après la fête, dut mouvoir à Saint-Maurice pour aller encontre l'impératrice Ingelberge [1], qui ainsi lui avait mandé par ses messages; mais pour ce qu'il entendit certainement qu'elle avait pris jour de parlement avec Louis son frère, le roi de Germanie, à Trente, il ne voulut pas aller, ains retourna à Senlis. Là vint à lui Allard, le messager du roi Louis son frère, qui lui mandait qu'il vînt à lui à parlement en la cité de Maëstricht. Mais le roi Charles voulut ordonner de l'état de son fils Louis; il commanda que

1. L'empereur Louis, mari d'Ingelberge, était alors aux prises avec le duc lombard de Bénévent Adalgise.

Boson, qui était frère de sa femme Richeut la reine, fût son chambellan et maître sur les huissiers, et lui donna les honneurs et la terre de Gérard le comte de Bourges; il l'envoya ensuite avec Bernard le marquis en Aquitaine, et lui bailla la cure de toute l'ordonnance du royaume. Avant fit faire le serment à Bernard comte de Toulouse, et puis lui octroya Carcassonne, Arles-le-Blanc et Toulouse.

Cependant Louis mut au lieu et au jour qu'il avait pris avec l'impératrice Ingelberge; la fin fut telle qu'il rendit la partie du royaume de Lothaire, qu'il avait reçue dans le partage avec le roi Charles; il fit cette chose contre le serment qu'il avait fait, et contre la volonté et le su des barons du royaume de Lothaire, qui s'étaient soumis et rendus à lui. Ainsi le serment qu'il fit à l'impératrice Ingelberge fut tout contraire à celui qu'il avait devant fait au roi Charles son frère et aux barons du royaume. Après l'impératrice manda au roi Charles qu'il vînt parler avec elle à Saint-Maurice de Valais, comme elle lui avait devant mandé; là ne voulut pas aller, quand il sut la besogne et les convenances qui avaient été entre elle et le roi Louis, son frère; mais il y envoya messagers qui rien n'y firent, ni nulle certaineté ne lui rapportèrent.

§ 8. — LOUIS D'ITALIE COURONNÉ EMPEREUR (872).

A Rome vint l'empereur Louis la veille de Pentecôte; et le lendemain fut couronné par la main d'Hadrien l'apôtre en l'église Saint-Pierre. Et quand la messe fut chantée, l'apôtre même le mena tout couronné à grande compagnie de chevaucheurs jusques au palais de Saint-Jean-de-Latran. Les plus hauts hommes d'Italie avaient en grande haine l'impéra-

trice Ingelberge, pour son orgueil; ils mirent à sa place la fille du comte Winigise, et lorsque l'empereur ayant rassemblé des forces partit pour la contrée de Bénévent; ils firent tant vers lui qu'il lui manda qu'elle ne se mût, et qu'elle l'attendît jusques à temps qu'il fût retourné. Mais elle ne tint guère ce commandement, ains s'en alla après lui assez tôt après; elle avait avant ce envoyé à Charles roi de France l'évêque Vibod pour acquérir grâce et amour vers lui, comme s'il ne savait pas ce qui avait été fait entre elle et Louis le roi de Germanie. Ce messager vint au roi à Pont-de-Liude; il était lors allé en Bourgogne pour aucune besogne. De Bourgogne se partit et s'en vint à Gondreville; là tint parlement ès kalendes de septembre : et quand il eut là demeuré pour aucunes besognes, il s'en alla pour chasser vers la forêt d'Ardennes. Au mois d'octobre se mit en navie au fleuve de Meuse, et s'en alla en avanterre en la cité d'Utrecht. Là furent à parlemen à lui deux grands princes des Normands Roric et Rodolphe; à lui s'accorda Roric, et s'en partit en paix et en amour; mais Rodolphe s'en partit en contens et en discorde; et le roi toutefois se garnit et s'appareilla contre sa malice; de là s'en retourna en France, non pas par eau, ainsi comme il était allé, mais par terre; par Attigni s'en vint à Soissons, en l'abbaye de Saint-Médard célébra la Nativité de Notre-Seigneur.

En ce temps trépassa de ce siècle l'apôtre Hadrien; après lui fut au siège Jean [1], diacre de l'Église de Rome.

1. Ce fut le pape Jean VIII, qui régna de 872 à 882.

§ 9. — ASSEMBLÉE DE KIERSY ET SYNODE DE SENLIS. — KARLOMAN, FILS DE CHARLES LE CHAUVE, A LES YEUX CREVÉS (873).

Maints fils de discorde et ennemis de paix étaient encore au royaume de France et en autres royaumes, qui s'attendaient que le mal et les tribulations, qui avaient été faites à sainte Église au royaume de France et aux autres régions par Karloman le fils du roi Charles, fussent recommencés par lui-même. Pour lesquels cas, qui devant étaient advenus, le roi avait compilé et fait aucunes lois par le conseil des sages hommes, aussi comme ses devanciers solaient [1] faire, qui moult étaient profitables à garder la paix de sainte Église et du royaume; et avait moult étroitement commandé qu'elles fussent fermement gardées et tenues [2]. Après ce fit assembler les évêques en la cité de Senlis, où ce Karloman son fils était en prison, et leur commanda qu'ils le désordinassent selon ce que les saints canons enseignent à faire en tels cas; car il était clerc et diacre; ainsi le firent et le déposèrent de tous les degrés des ordres de sainte Église; mais toutefois ne demeura-t-il pas excommunié.

Après ce fait se pourpensèrent les déloyaux ennemis de paix, qui étaient de sa suite et de son conseil; et leur semblait que pour ce qu'il ne portait plus ni nom ni habit de clerc, de tant pouvait-il plus légèrement monter à nom et à pouvoir de roi. Lors se commencèrent à assembler et à faire complot et machinations plus ardemment que devant, et à attraire compagnons à leur accord non mie tant seule-

1. Avaient coutume.

2. Les articles furent promulgués dans une assemblée tenue à Kiersy en janvier.

ment de France, mais d'autres régions; tels étaient leurs propos qu'ils le voulaient traire hors de prison au plus tôt, qu'ils verraient lieu et temps convenable à ce faire; et après ils le couronneraient à roi par dessus son père; et ainsi eussent fait par aventure si conseil n'y eût été mis. Car il fut traîné hors de prison et amené devant les évêques. Tous ceux qui là furent présents commencèrent à crier que il eût les yeux crevés, pour ce que tous ceux qui à mal faire tendaient pour couverture de lui fussent du tout hors de leur espérance, et que sainte Église et le royaume demeurassent en bonne paix, ni jamais ne fussent troublés pour lui.

§ 10. — CHARLES LE CHAUVE ASSIÈGE LES NORMANDS A ANGERS; LES NORMANDS ACHÈTENT SA RETRAITE.

Charles, le roi de France, assembla son ost en ce temps, et commanda qu'il s'en allât tout droit vers Bretagne; pour ce le fit qu'il ne voulait pas que les Normands qui avaient assiégé la cité d'Angers, s'aperçussent qu'il allait sur eux : car tous s'en fussent fui en tel lieu qu'il ne pût pas les contraindre. Puisqu'il fut mu en cette besogne, vint à lui un messager, qui lui conta que son frère Louis le roi de Germanie avait fait que Karloman son fils était échappé de Saint-Pierre de Corbie, où il était en prison, et s'était à lui accompagné en son contraire et en sa nuisance par le consentement de deux faux moines et de sa gent même. De ce fut le roi moult courroucé, mais pour ce ne laissa-t-il pas la besogne que il avait entreprise, ains s'en alla à Angers, et assiégea les Normands dedans, qui ja avaient détruit et brûlé

maintes cités et maints châteaux, et maintes églises et abbayes, qu'ils avaient tout rasé à terre.

D'autre part était Salomon le duc de Bretagne, qui en l'aide du roi était venu; et lui et ses osts étaient logés sur un fleuve qui est appelé Maine. Et tandis comme le roi était à ce siège, le duc Salomon envoya à lui Vigon son fils à grande compagnie des plus nobles hommes de Bretagne; au roi se recommanda, et lui jura féauté devant tous ses barons. Et le roi tint le siège devant la cité si longuement et si âprement, qu'il les dompta et contraignit si fort que les plus grands vinrent à lui à merci : tels serments comme il demanda lui firent, tels ôtages livrèrent comme il voulut, et tant comme il demanda, et par telle condition que ils issiraient de la cité tous en un jour, et que jamais en son royaume mal ne feraient, ni ne consentiraient à faire. Au dernier lui requirent qu'il souffrît qu'ils habitassent en une île de la Loire jusques au mois de février, et qu'ils eussent marché de viandes; et après ce mois, ceux qui étaient chrétiens, et qui la chrétienté voulaient tenir vraiment et loyalement, vinssent à lui; et ceux qui encore étaient païens et voulaient être chrétiens fussent baptisés à sa volonté; et ceux qui refuseraient la chrétienté, se partissent du royaume, ni jamais pour mal faire n'y entreraient, enfin comme ils avaient juré. A ce s'accorda le roi, et leur octroya cette requête [1]. Quand ils eurent

1. Ce n'est pas là du tout ce que nous apprennent d'autres récits beaucoup moins flatteurs pour la réputation de Charles le Chauve. D'après les *Annales de Metz* et la *Chronique bretonne*, les soldats de Salomon, voyant que la ville était imprenable, tâchèrent de détourner le cours de la Mayenne. Les Normands, s'apercevant de cette manœuvre, promettent à Charles une grosse somme d'ar-

vidé la cité, le roi et les prélats et le peuple entrèrent en une grande dévotion; ils remirent en leurs fiertes honorablement les corps de saint Aubin et de saint Luzin, qui avaient été reposés en terre pour la peur des Normands. Des Normands prit le roi bons otages; puis se partit du pays, et s'en alla droit au Mans, du Mans à Évreux, et puis à Neufchâtel, puis s'en vint à Soissons; la Nativité de Notre-Seigneur célébra en l'abbaye de Saint-Médard.

En cette année, fut l'hiver si fort de gelées et de neige, que nul homme qui lors vécut n'avait oncques vu si forte. Entour la Purification tient le roi parlement à Saint-Quentin en Vermandois; les jeûnes de la quarantaine fit en l'église de Saint-Denis, et laiens même célébra la Résurrection. Vers le mois de mai tint général parlement en la cité de Douzy; là même reçut les dons et les présents qu'on lui avait accoutumé à faire aussi comme chacun an; de là se partit et s'en alla à Compiègne. En cette année fut si grande la sécheresse qu'il fut peu de foin et blé.

En ce point advint que Rodolphe, un prince des Normands, qui tant de maux avait fait au royaume de Charles, et qui à lui ne voulut pacifier, fut occis au royaume de Louis son frère, et plus de cinq cents Normands qui avec lui étaient. Cette nouvelle fut apportée au roi Charles, qui pas n'en fut courroucé.

gent s'il veut lever le siège et les laisser sortir librement de son royaume. Charles reçoit l'argent, lève le siège et donne passage aux ennemis. Les Normands, s'étant embarqués, gagnent la Loire; mais ils ne se retirent pas du royaume comme ils l'avaient promis et font plus de dommage qu'auparavant.

§ 11. — KARLOMAN L'AVEUGLE TENU EN CAPTIVITÉ PAR LOUIS LE GERMANIQUE. — ASSASSINAT DU DUC DES BRETONS SALOMON (874).

Le roi de Germanie, Louis, qui se tenait à Metz, fut appelé par le danger que courait son fils Karloman assiégé par les Wenèdes. Il partit alors pour Ratisbonne; mais avant de partir, il livra Karloman l'aveugle, le fils du roi Charles son frère, à Luitbert l'archevêque de Mayence, et lui commanda qu'il lui fit donner sa soustenance [1] en l'abbaye de Saint-Aubin, qui est en la cité même; et par ce montra-t-il que moult lui déplaisait le mal que ce Karloman, qui était son neveu, avait fait aux églises, et au peuple et contre son père même, tant qu'il avait eu l'espoir de régner et qu'il avait eu pouvoir de soi. Quand il fut venu à Ratisbonne, il envoya ses messagers aux Wenèdes, et fit paix avec eux au plus honorablement qu'il put pour ôter son fils de péril.

Au roi Charles de France vinrent diverses nouvelles de Salomon le duc de Bretagne : les unes disaient qu'il était mort, et les autres qu'il était malade; mais les plus vraies étaient de sa mort en la manière que nous vous dirons. La vérité est qu'il était haï de plusieurs nobles hommes de Bretagne, Pascuitan, Urban et Ruhlim, et d'aucuns Français à qui il avait fait vilenies et griefs. Celui-ci et maints autres le prirent un jour à chasser lui et son fils Wigon, prirent son fils et le mirent en prison; mais Salomon échappa, et s'enfuit en une ville qui en leur langue est appelée Paucheron, et se férit en un moustier pour se garantir. Pris fut de ses hommes mêmes et livré à Fulcart et aux autres Français; ils lui crevèrent les yeux, et le

1. C'est-à-dire sa nourriture.

lendemain il fut trouvé mort; il semble que ce fut vengeance de Dieu pour punir sa grande déloyauté; car il avait chassé Hérispoé son droit seigneur jusques dedans un moustier, et l'avait occis dessus l'autel même.

§ 12. — ENTREVUE DE CHARLES LE CHAUVE ET DE LOUIS LE GERMANIQUE A HÉRISTAL (874).

En ce temps Louis, le roi de Germanie, envoya messagers au roi Charles de France son frère; ce messager fut Charles son fils même, et autres messagers avec lui; et lui mandait que volontiers aurait parlement avec lui sur le fleuve de Meuse. Le roi Charles le reçut volontiers; et fut pris jour de parlement en lieu déterminé; mais puis que il fut mu, lui convint-il de demeurer entre voie; car une maladie le prit en cette voie, que l'on appelle flux. Et pour ce fut pris un autre jour ès kalendes de décembre sur le fleuve de Meuse à une ville qui a nom Héristal.

Au retour se mit le roi Charles, et s'en vint à Saint-Quentin en Vermandois, et puis par Compiègne; là célébra la Nativité de Notre-Seigneur. Et le roi Louis fit cette fête même à Aix-la-Chapelle; d'Aix-la-Chapelle se partit pour tenir parlement à Francfort qui siet par delà le Rhin. Et le roi Charles s'en vint au commencement du Carême en l'abbaye de Saint-Denis en France; laiens même célébra la solennité de la Résurrection. La reine Richeut, qui laiens était avec lui, accoucha droitement le mercredi devant Pâques par nuit, mais l'enfant mourut tantôt comme il fut baptisé. Laiens accomplit la reine les jours de sa gésine; et le roi s'en partit après sa fête et s'en alla à Bar; après retourna à Saint-Denis aux Litanies avant l'Ascension, puis s'en partit et s'en alla à Compiègne la vigile de Pentecôte.

V

CHARLES LE CHAUVE EMPEREUR
(875-877)

§ 1. — MORT DE L'EMPEREUR LOUIS. — EXPÉDITION DE CHARLES LE CHAUVE EN ITALIE. — LE ROI LOUIS, SON FRÈRE, ENVOIE SON FILS CHARLES CONTRE CHARLES LE CHAUVE (875).

Lors tint parlement Louis le roi de Germanie à Tribur droitement au mois de mai, et pour ce qu'il ne put pas parfaire ce que il cuida, il rassigna parlement là même au mois d'août. Vers le mois d'août s'en alla le roi Charles à une ville qui a nom Douzy; là ouït certaines nouvelles de la mort de Louis son neveu l'empereur d'Italie [1]. Pour cette raison mut tantôt, et

1. L'empereur Louis avait remporté plusieurs victoires sur les Sarrasins du côté de Bénévent, et il était sur les frontières du pays de Brescia, quand il mourut. Antoine, évêque de Brescia, enleva le corps et l'enterra dans l'église de Sainte-Marie. Anspert, archevêque de Milan, le réclama, et Antoine ne voulut pas le rendre. Alors les évêques Garibaud, de Bergame, et Benoît, de Crémone, s'emparèrent du corps par ordre d'Anspert et le portèrent à Milan, où il fut enterré dans l'église de Saint-

s'en alla à Pontion, et commanda à tous ceux qui étaient ses feutables et de son conseil qu'ils vinssent à lui; de là s'en alla à Langres et attendit ceux qu'il béait à mener avec lui en Italie [1]. Il renvoya la reine Richeut à Senlis par la cité de Reims; envoya son fils Louis en cette partie du royaume qu'il avait reçue d'accord avec Louis son frère après la mort de Lothaire son neveu. Aux kalendes de septembre mut, et s'en alla par Saint-Maurice de Valais; après passa les monts de Mont-Joux et entra ès plaines de Lombardie.

Bien sut Louis le roi de Germanie les nouvelles de la mort de Louis, l'empereur d'Italie, son neveu, et que son frère Charles le roi de France était déjà là mu pour cette chose. Aussitôt il envoya Charles son fils contre lui; et le roi de France alla aussi encontre quand il sut qu'il venait; mais celui-ci, qui pas ne l'osa attendre, s'enfuit [2]. De ce fut le père moult cour-

Ambroise. (*Chronique d'André le prêtre.*) Voir la lettre de consolation adressée par le pape Jean VIII à la veuve de Louis. (D. Bouquet, *Historiens de France*, t. VII, p. 477.)

1. « Après la mort de l'empereur Louis survint une grande tribulation pour toute l'Italie. Les principaux seigneurs se réunirent avec la reine Ingelberge, sa veuve, à Pavie, et là prirent la funeste résolution de donner le royaume à deux princes, à savoir Louis de Bavière et Charles de France. » (*Chronique d'André le prêtre.*)

2. Les *Annales de Fulde* disent que Charles, à peine arrivé en Italie, mit une main rapace sur tous les trésors qu'il trouva : « *Omnes thesauros quos invenire potuit unca manu collegit.* » Ce pillage lui permit de se débarrasser facilement de son neveu Carloman, auquel il donna pour l'éloigner de l'or, de l'argent et une quantité de pierres précieuses. Il lui avait aussi promis de quitter l'Italie en même temps que lui. On verra que le premier soin de Charles fut d'aller se faire couronner empereur à Rome.

roucé, ni pour ce ne voulut la besogne entrelaisser; ains y envoya Karloman son autre fils à grande gent. Le roi Charles, qui avait plus grande force, vint encontre lui en bataille; mais Karloman, qui bien sut qu'il n'avait pas peur à son oncle, requit paix; foi et serment se donnèrent l'un à l'autre; et puis il s'en retourna.

§ 2. — INCURSION DE LOUIS LE GERMANIQUE SUR LES TERRES DE SON FRÈRE CHARLES (875).

Quand le roi de Germanie vit que ses deux fils n'avaient rien fait contre leur oncle, lui-même prit son fils et son ost [1], et s'en vint devant Attigni; ainsi le fit par le conseil d'Ingelram, qui chambellan avait été du roi Charles, mais par la reine Richeut avait été jeté de cour. Et ce fit-il par haine d'elle; car il voyait bien que le roi n'était pas au pays et qu'elle était seule demeurée. Lors la reine manda les plus grands hommes du royaume de son seigneur, et leur fit jurer qu'ils iraient contre le roi Louis. Le serment firent; mais ils ne le gardèrent pas, comme faux et mauvais; car ceux-ci mêmes gâtèrent le royaume qu'ils avaient juré à garder. Après que le roi Louis eut ainsi adommagé le royaume de Charles son frère, tandis comme il n'était pas au pays par l'aide et par le conseil des plus grands hommes du royaume même, il s'en alla à Attigni et y fit la fête de la Nativité; puis s'en alla par la cité de Trèves à Francfort, et emmena avec lui aucuns des barons du royaume de Charles son frère, qui s'étaient joints et alliés à lui. Là demeura tout le Carême jusque après la Résurrection. Avant qu'il s'en partît, ouït nouvelles certaines

1. Armée.

de la mort de la reine Emma sa femme, qui était trépassée à Ratisbonne.

§ 3. — COURONNEMENT DE CHARLES LE CHAUVE EMPEREUR.

Le roi Charles, qui était en Lombardie, manda aux barons d'Italie qu'ils vinssent à lui; aucuns y vinrent et aucuns non. A Rome s'en alla par le commandement de l'apôtre Jean qui l'avait mandé, et qui le reçut moult honorablement, quand il fut là venu, en décembre 876. Moult beaux présents et riches offrit à l'autel de saint Pierre; et l'apôtre Jean lui posa sur la tête la couronne impériale, et fut appelé auguste et empereur des Romains. De Rome se partit[1] et s'en alla à Pavie; là tint parlement et ordonna de ses besognes; fit duc et garde de la terre Boson le frère de Richeut sa femme l'impératrice, et lui laissa telles gens comme il lui requit et telle compagnie. Lors l'empereur partit, passa les monts, et s'en vint à Saint-Maurice de Valais; il se hâta moult de journaier pour faire la fête de la Résurrection en l'église de Saint-Denis en France.

Et l'impératrice Richeut, qui demeurait en la cité de Senlis, alla encontre lui tantôt comme elle eut ouï nouvelles; elle passa par Reims et Châlons, par Langres et Besançon; avec l'empereur retourna par les mêmes cités droit à Compiègne; de là s'en vint à Saint-Denis pour faire la fête de la Résurrection.

Ce Boson dont nous avons parlé, que l'empereur avait laissé en Italie pour garder la terre, et qui était frère de sa femme, épousa Hirmengarde, la fille de

1. Il s'y était aussi emparé des trésors de l'empereur Louis.

l'empereur Louis, après que l'empereur Charles s'en fut retourné en France, par le conseil d'Evrart, le fils de Bérenger, en la garde duquel la demoiselle demeurait sans le su de l'empereur.

§ 4. — MORT DU ROI LOUIS DE GERMANIE.

Le 18 juillet se partit l'empereur de Pontion, et retourna en France par Châlons : là demeura jusques au 13 août pour une maladie qui le prit. Le 16 août vint à Reims, et de Reims droit à Senlis. Deux des messagers de l'apôtre, qui étaient demeurés, Jean l'évêque d'Arezzo et Jean le Toscan, et Odon l'évêque de Beauvais, furent envoyés par lui en messagers à Louis son frère, le roi de Germanie; il n'y envoya pas ceux là tant seulement, ains y envoya ses fils et autres princes du royaume. Mais après ce qu'ils furent mus, vint nouvelle à l'empereur que son frère, à qui il envoyait ces messagers, était trépassé en son palais de Francfort le 28 août et était ensépulturé en l'église de Saint-Nazaire à Lauresheim. Tantôt se partit l'empereur de Kiersy, et s'en alla à Stenay; ses messagers envoya aux barons du royaume de son frère défunt, et se pensa qu'il irait tandis en la cité de Metz pour les attendre là et les y recevoir. Ce propos changea, et il s'en alla à Aix-la-Chapelle, et mena avec soi les deux messagers de l'apôtre ; d'Aix s'en alla à Cologne. Assez fit-on de maux en cette voie; car ceux qui avec lui étaient tollaient [1] quanque [2] ils pouvaient sans nul regard de pitié.

1. Enlevaient.
2. Tout ce que.

§ 5. — PRISE D'ARMES DE CHARLES LE CHAUVE CONTRE SON NEVEU LOUIS. — LE JUGEMENT DE DIEU (876).

Louis le neveu de Charles l'empereur, qui était fils de Louis le roi de Germanie son frère, était de là le Rhin à grand ost de Saxons et de Thuringiens; à Charles l'empereur son oncle envoya messagers, requérant son amour et sa bonne volonté; mais il ne la put avoir. Lors craignit moult, et ceux qui avec lui étaient, firent jeûnes et oraisons et chantèrent litanies, dont la gent de l'empereur ne faisait que se gaber [1]. Louis, fils du roi Louis, envoya alors pour subir le jugement de Dieu devant ceux qui étaient avec le roi Charles trente de ses hommes pour savoir quel droit son oncle avait au royaume de son père; la justice de dix hommes fut par l'eau bouillante; et la justice d'autres dix par les fers chauds; et de l'autre tiers par l'eau froide [2]. Lors prièrent tous Dieu qu'il vou-

1. Se moquer.

2. On appelait *ordalie* ou *ordéal* le jugement de Dieu; ce mot est dérivé de l'allemand *Urtheil* (jugement). Ce jugement de Dieu se manifestait, d'après les croyances du moyen âge, à la suite des épreuves qu'on appelait *ordalie*. L'*ordalie* par excellence était le duel judiciaire. Il y avait encore l'épreuve de l'eau froide et de l'eau bouillante, de la croix, du feu, du fer chaud. Cette dernière épreuve consistait à prendre avec la main nue un fer rougi au feu ou à marcher pieds nus sur du fer brûlant. L'eau était un des éléments qui servaient de préférence à l'*ordalie;* on y employait l'eau froide ou l'eau bouillante. Ceux qui étaient condamnés à cette épreuve assistaient auparavant à la messe avec leurs parents et amis. Au moment de la communion, le prêtre exhortait les accusés à ne pas se présenter à la sainte table s'ils se sentaient coupables ou s'ils avaient connaissance de ceux

lût faire démontrance si une portion en plus du territoire son oncle devait avoir par droit, que son père lui avait laissé sur la partie, qui de Lothaire leur frère lui était échue. Après cette prière furent trouvés les trente hommes tous sains et haitiés (gaillards); pour ce fut certain qu'il avait droit, et son oncle tort. Lors

qui l'étaient. S'ils soutenaient leur innocence, le prêtre les admettait à la communion. Ensuite, on déshabillait ceux qu'on exposait au jugement de l'eau froide, et, après leur avoir fait baiser l'Évangile et la croix, on les arrosait d'eau bénite; on leur liait la main droite avec le pied gauche, et on les jetait tantôt dans une rivière, tantôt dans une cuve pleine d'eau froide et en présence de tout le monde. S'ils allaient au fond, comme c'était naturel, ils étaient réputés innocents. Si, au contraire, ils venaient sur l'eau, on disait que cet élément les rejetait, et on les tenait pour convaincus du crime qui leur était reproché. L'épreuve de l'eau chaude consistait à plonger le bras dans une chaudière d'eau bouillante pour en retirer une bague ou tout autre objet qu'on y avait jeté. Voici comment d'ordinaire on procédait à cette épreuve : au-dessus de la chaudière d'eau bouillante on attachait une corde à laquelle était suspendue une boucle que l'on plongeait dans l'eau à différentes profondeurs. A la première épreuve, le patient n'avait besoin, pour l'atteindre, que de mettre la main dans l'eau; à la seconde, le bras jusqu'au coude; à la troisième, le bras tout entier. Lorsqu'il avait accompli cette triple épreuve, on lui enveloppait le bras ou la main, et l'on y mettait une espèce de scellé qu'on ne levait que trois jours après, et alors, si quelque marque de brûlure paraissait sur la main ou sur le bras, l'accusé était considéré comme coupable. Dans le cas contraire, il était renvoyé absous. Les épreuves fondées sur cette croyance que Dieu doit toujours manifester par un miracle l'innocence de l'accusé, furent abandonnées au XIII[e] siècle.

passa outre le Rhin lui et sa gent à un château qui a



Charles le Chauve (d'après une miniature servant de frontispice au livre d'heures de Charles le Chauve).

nom Andernach. Et quand l'empereur sut ce, il com-

manda à l'abbé Hilduin et à l'évêque Francon qu'ils emmenassent Richeut l'impératrice à Héristal; son ost assembla et chevaucha sur le rivage du Rhin contre Louis son neveu; mais toutefois se pourpensa et lui manda qu'il envoyât de ceux de son conseil, et qu'il enverrait aussi des siens pour traiter de paix. De ce fut Louis moult liès (gai) et moult assuré, quand il sut que son oncle ne viendrait pas sur lui en armes tant que durerait cette négociation.

§ 6. — DÉSASTRE DE L'EMPEREUR A ANDERNACH (876).

Mais quand ce vint après au 7 d'octobre, l'empereur divisa ses bataillons, et mut par nuit à bannières levées par une voie haute et étroite, qui moult était pénible à trépasser, et sur son neveu et sur sa gent se cuida embattre soudainement; car il les cuida trouver dépourvus. Ainsi chevaucha toute nuit jusques à tant qu'il vint à Andernach. Moult furent las et travaillés et les hommes et les chevaux pour la griefté de la voie, et pour la pluie qui toute nuit était sur eux chue; mais autrement alla la besogne qu'il ne cuida. Quand on dit à Louis que l'empereur venait sur lui à grand ost et bien appareillé; tantôt il ordonna tant de gent comme il put en avoir : et se traist d'autre part là où il cuida plus sûrement attendre l'ennemi. Sur lui courut l'empereur et sa gent; et ceux-ci se défendirent si bien et fortement que les premières batailles des gents de l'empereur fuirent et ressortirent arrières jusques sur lui et sur sa bataille. Lors tournèrent tous communément en fuite, si bien que l'empereur échappa et s'enfuit à peu de gens. Il y en eut là maints d'empêchés, qui bien fussent échappés, s'ils n'eussent été chargés;

mais ils portaient les choses de l'empereur et les harnais de l'ost, et cuidèrent suivre les autres. Mais quand ce vint à l'entrée des voies qui étaient hautes et étroites, la presse fut si grande que le passage fut du tout étouffé; là se retournèrent et contrestèrent tant comme ils purent. Furent occis en cette foule le comte Renier et le comte Gérôme et maints autres; et furent pris en cette place et en un bois, qui près d'illuec était, l'évêque Ostulphe, et l'abbé Gozlin, le comte Alexandre, le comte Bernard, le comte Ebroin, et maints autres grands hommes. Là les gens de Louis ravirent et prirent et viandes et harnais et tout quanque les marchands de l'ost portaient. Là fut accomplie la prophétie du prophète Isaïe, qui dit : « Honte et mâle aventure sera à ceux qui proient; car eux-mêmes seront proiés. » Et ainsi en advint; car tout quanque les proieurs de l'ost de l'empereur avaient proié, et eux-mêmes furent proiés de leurs ennemis. Les autres qui ne furent pas pris furent robés par les vilains du pays, si bien qu'ils demeuraient tous nus, et qu'il convenait qu'ils fissent voiles de foin et de feuillage pour couvrir leur nature, mais toutefois ne les occirent-ils pas.

§ 7. — RETRAITE DE L'EMPEREUR. SON RETOUR EN FRANCE.

Quand madame Richeut l'impératrice ouït nouvelles de cette déconfiture et de la fuite de l'empereur, elle eut moult grande peur; et ce ne fut pas de merveille; elle se mit en fuite grosse comme elle était et tant se travailla qu'elle enfanta un fils en cette voie. Et quand il fut né, elle le fit porter devant soi en fuyant jusques à tant qu'elle vint à Attigni. Après cette déconfiture

l'empereur vint à Saint-Lambert-de-Liège ; à lui vinrent l'abbé Hilduin et l'évêque Francon, que l'empereur avait conduits à Héristal, et furent adès avec lui jusques à tant que il vint à Attigni auprès de l'impératrice. De là s'en alla à Douzy, et retourna à Attigni et tint là parlement entour la fête de saint Martin. Et Louis, qui avait eu victoire de son oncle, partit d'Andernach et s'en alla à Aix-la-Chapelle ; trois jours y demeura, puis s'en alla à Coblenz encontre Charles son frère qui revenait parler à lui. Et quand ils eurent parlé ensemble, Charles s'en repaira en Allemagne par la cité de Metz ; et Louis passa outre le Rhin. Mais Karloman leur frère ne vint pas à eux, ni à l'empereur son oncle, qui l'avait mandé, parce que il était encore empêché pour la guerre qu'il menait contre les Wénèdes.

L'empereur envoya en ce contemple le comte Corrart et autres princes aux Normands, qui par navires étaient entrés en Seine ; et leur commanda telle paix et telles trêves comme ils pourraient, et puis retournassent à lui au parlement pour renoncer ce qu'ils auraient fait. Lors s'en alla à Samoucy pour tenir son parlement ; là vinrent à lui ses hommes de la partie du royaume de Lothaire son frère, qui étaient échappés de la déconfiture d'Andernach ; volontiers les reçut, et leur donna dons et bénéfices. Après ordonna et commanda que le fleuve de Seine fût bien gardé à plenté de bonne gent et deçà et delà à cause des Normands qui dedans devaient entrer à galies. Après ces choses s'en vint à Verzena ; là fut si durement malade qu'il cuida mourir ; et tant y demeura que la Nativité fut passée en l'an de l'incarnation 877. Quand il fut repassé et guéri de sa maladie, il s'en alla à Compiègne ; avant qu'il s'en partît, mourut le fils que l'impératrice avait enfanté en la fuite avant

qu'elle pût venir à Attigni : Charles était nommé; si l'avait levé de fonts Boson son oncle, qui était frère de l'impératrice sa mère : à Saint-Denis fut le corps porté et enterré en l'église.

§ 8. — LE PAPE DEMANDE DU SECOURS A CHARLES LE CHAUVE CONTRE LES SARRAZINS. — ASSEMBLÉES DE COMPIÈGNE ET DE KIERSY-SUR-OISE (877).

Tout le Carême l'empereur demeura à Compiègne et y célébra la Résurrection; avant qu'il en partît, vinrent à cour les messagers de l'apôtre Jean; c'étaient deux évêques, Pierre évêque de Frosinone et Pierre évêque de Sinigaglia. Par eux lui mandait l'apôtre et par bouche et par lettres qu'il visitât l'Église de Rome, et qu'il la délivrât et la défendît des païens, comme il l'avait promis par son serment. Au commencement de mai fit assembler concile à Compiègne des évêques de la province de Reims et des autres provinces; et fit dédier l'église de Saint-Corneille, qu'il avait fondée en son propre palais, en la présence des prélats et des messagers de l'apôtre [1]. Il tint ensuite à Kiersy un parlement de barons;

1. Charles le Chauve avait fait venir en France des reliques de ce pontife. Voy. *Histoire de la translation du corps de saint Corneille, pape de Rome, à Compiègne*, par un auteur anonyme du xe siècle (*Histor. de France*, t. VII, p. 373). C'est dans ce curieux écrit que l'empereur est qualifié de la façon suivante, qui justifie le surnom que l'histoire lui a conservé : « *Karolus tam mentem intrinsecus vitiis exutus spiritualibus quam frontem extrinsecus corporeis nudatus crinibus* : Charles, qui, dans l'ordre spirituel, s'était intérieurement dépouillé de ses vices, de même que dans l'ordre corporel son front était dénudé de cheveux. » Le texte semble indiquer que c'était à l'occasion de la

et fut là ordonné comment Louis son fils gouvernerait le royaume par le conseil des barons jusques à tant qu'il fût retourné de Rome [1].

§ 9. — CHARLES PASSE LES MONTS. SON RETOUR A L'ANNONCE DE LA RÉVOLTE DE SON NEVEU.

Ces choses ainsi ordonnées, l'empereur partit de Compiègne et s'en alla à Soissons, de Soissons à Reims, puis à Châlons, et puis à Langres. Lors se mit à la voie l'empereur avec sa femme à grande plenté de sommiers troussés d'or et d'argent et d'autres richesses, les monts passa; et quand il fut ès plaines de Lombardie il rencontra l'évêque Algaire, qu'il avait envoyé à l'apôtre Jean pour être au concile qu'il devait tenir à Rome. Il lui bailla l'exemplaire du concile pour grand don, et l'empereur le reçut liéement; car sa confirmation y était contenue; tel en était le sens, que la promotion et l'élection qui avait été faite l'an d'avant à Rome de l'empereur Charles le roi de France, était ferme et stable pour tous les jours de sa vie. Il portait que si aucun, de quelque état, de quelque ordre, de quelque profession qu'il fût, voulait aller encontre, qu'il fût excommunié et tenu en l'excommunication jusques à satisfaction; tous ceux qui ce pourchasseraient et qui seraient

fondation de cette basilique que Charles s'était rasé le devant de la tête, sans doute après avoir fait pénitence. La calvitie de Charles est donc un fait accidentel, artificiel, et l'effet d'une dévotion tout orientale et byzantine.

1. C'est l'objet du célèbre capitulaire qui accordait certaines garanties morales et publiques aux fils de ceux qui avaient suivi Charles le Chauve, et qui, pour ce motif, a pu être regardé comme consacrant l'hérédité des bénéfices.

consentants, si ils étaient clercs, qu'ils fussent déposés de leurs ordres, et si ils étaient laïcs, qu'ils fussent excommuniés perpétuellement. Après, cet évêque Algaire lui annonça que l'apôtre lui venait à l'en-



Sceau de Charles le Chauve empereur.

contre, et devait être auprès de lui en la cité de Pavie. Tantôt l'empereur y envoya Odoacre, notaire pour procurer et appareiller les nécessités de l'apôtre, et avec lui le comte de Goirant, Pépin et Héribert; et puis se hâta d'aller encontre lui; il le rencontra à Verceil; moult honorablement le reçut; et puis allèrent jusques à Pavie.

Là vinrent nouvelles certaines que Karloman son

neveu venait sur lui à grande plenté de gent; pour ces nouvelles laissèrent Pavie et s'en allèrent à Tortone. Là fut sacrée à impératrice madame Richeut par la main de l'apôtre; et tantôt comme ce fut fait, elle prit les trésors et s'enfuit hâtivement arrière à Morienne. Et l'empereur demeura là une pièce avec l'apôtre pour attendre les barons du royaume, le comte Huon, et Boson, et Bernard le comte d'Auvergne, et Bernard le marquis de Gocie; à tous ceux là avait-il mandé qu'ils vinssent après lui; mais il les attendit. Car ils avaient ja fait conspiration contre lui, et s'étaient tournés et alliés aux autres barons du royaume, fors quelques-uns et les évêques tant seulement. Et quand il sut ce, et il pensa que si ils venaient il viendraient plus à son dommage qu'à son profit; et comme il sut d'autre part que Karloman son neveu venait à lui et s'approchait ja durement, il se départit de l'apôtre et s'en alla hâtivement après madame Richeut l'impératrice; et l'apôtre Jean s'en retourna isnelement vers Rome. Il emporta une croix de fin or et de pierres précieuses de grands poids, où le crucifiement de Notre-Seigneur était portraité, que l'empereur envoyait par lui à l'église Saint-Pierre. Et quand Karloman ouït dire d'autre part par un messager, qui lui mentit, que l'empereur et l'apôtre venaient sur lui à grandes gens, il s'en fuit arrière isnelement par cette même voie qu'il était venu. Et ainsi départirent à cette fois les uns et les autres sans bataille par la volonté de Notre-Seigneur.

§ 10. — MORT DE L'EMPEREUR CHARLES LE CHAUVE (877).

En ce retour que l'empereur faisait, le prit une fièvre; de lui était moult privé et moult accointé un

Juif qui Sédécias avait nom; une poudre lui envoya pour boire, et lui fit accroire qu'il guérirait par cette poudre. Celui-ci en but, mais elle lui fut plus cause de sa mort que de sa santé; car tantôt comme il eut bu le venin dont elle était faite et confite, il fut si



Sceau de l'impératrice Richilde.

abattu qu'il convint que ses gens l'emportassent entre bras; en telle manière passa le Mont-Cenis jusques à un lieu qui est appelé Brios. A l'impératrice Richeut manda qu'elle vînt à lui, et elle fit ainsi; toujours engréja [1] sa maladie et fut mort onze jours après que il eut bu le venin, le 13 d'octobre. Ses gens

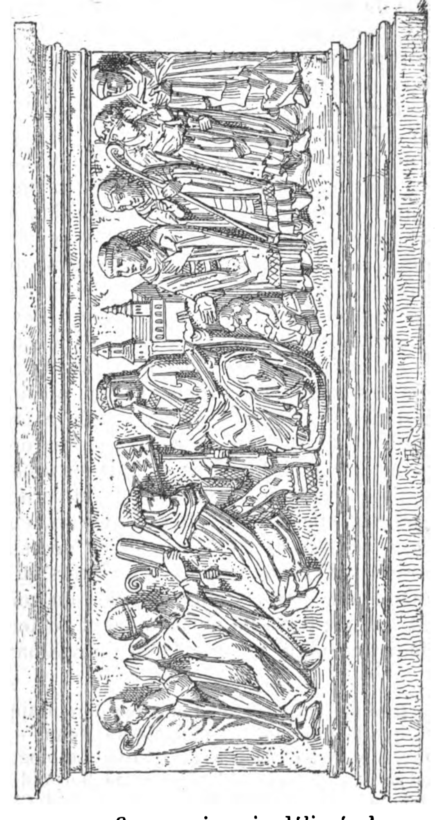
1. S'aggrava.

fendirent le corps et ôtèrent les entrailles : et quand ils l'eurent bien lavé, ils oignirent de baume et d'autres oignements aromatiques, et puis le mirent en un écrin pour porter à l'église de Saint-Denis en France, où il avait élu sépulture. Mais pour ce qu'il commença si durement à flairer, qu'ils ne le pourraient pas longuement porter pour la flaireur qui tout adès croissait, ils le mirent dans une tonne enduite de poix à l'intérieur et à l'extérieur et enveloppée de peaux. Mais l'odeur continuant à être insupportable, ils le déposèrent dans une chapelle du diocèse de Lyon, à Nantua. Là jut le corps sept années entières; puis fut-il apporté en l'église de Saint-Denis en France, où il avait toujours désiré à gésir.

§ 11. — VISION DE BERNOLD.

Un visionnaire nommé Bernold eut une révélation sur le roi Charles. Il se trouva dans un endroit tout noir, d'où l'on voyait la clarté d'une lumière qui resplendissait vis-à-vis en un lieu voisin, tout brillant, fleuri et odoriférant. Dans la partie obscure, il vit le roi Charles étendu dans la fange de sa putréfaction et rongé de vers, qui avaient déjà consumé presque toutes ses chairs, et l'on ne voyait plus en son corps que les nerfs et les os. Ledit roi, apercevant Bernold, l'appela par son nom et lui dit : « Pourquoi ne me secoures-tu pas? — Et en quoi puis-je vous secourir? répondit Bernold. — Prends cette pierre qui est près de moi, et mets-la sous ma tête. » Ce que fit Bernold. Alors Charles lui dit : « Va trouver l'évêque Hincmar et dis-lui que, pour n'avoir pas voulu suivre ses bons conseils, je souffre les maux que tu vois, comme châtiment de mes fautes. Dis-lui que

j'ai toujours eu confiance en lui et qu'il m'aide de



Tombeau d'Hincmar à Saint-Rémi.

son secours, afin que je sois délivré de mes tour-

ments, et qu'aussi, à tous ceux qui m'ont été fidèles, il demande de ma part leur aide et secours, car, s'ils veulent s'y employer avec zèle, je serai bientôt délivré de ce supplice. » Bernold lui demanda quel était ce lieu d'où resplendissait la lumière et apprit que c'était là où reposaient les saints : il en voulut donc approcher de plus près; alors il vit une telle clarté et sentit un parfum si doux et d'une telle suavité, qu'il n'y a langue humaine qui puisse l'exprimer. Il vit aussi une foule d'hommes de toute condition, vêtus de robes blanches, qui se réjouissaient; et aussi quelques bancs lumineux, où aucun de ceux pour qui ils étaient préparés n'était encore assis. Continuant sa route, il entra dans une église, où il trouva l'évêque Hincmar, avec ses clercs tout habillés, prêt à célébrer la messe, et il lui dit ce que Charles lui avait recommandé. De là soudain, retournant au lieu où il avait vu le roi si misérablement étendu, il trouva le lieu tout brillant, et le roi sain de corps, revêtu de ses habits royaux, lequel lui dit : « Vois comme ton message m'a été utile. » Et cette vision fut écrite par Hincmar telle qu'elle lui avait été racontée; et, en faisant faire le récit partout où il le jugea nécessaire, il en communiqua la connaissance à plusieurs et, tant par lui-même que par les autres fidèles du roi qui lui étaient soumis, travailla dévotement et fidèlement pour la délivrance et le repos de l'âme du roi Charles[1].

1. Cette légende caractérise d'une manière frappante l'influence que le puissant archevêque de Reims exerça sur le gouvernement et Charles le Chauve. Le biographe de l'archevêque, qui raconte la vision de Bernold, rapporte aussi qu'Hincmar écrivit et dédia au roi Charles plusieurs ouvrages, entre autres un *Extrait des Saintes*

Écritures et des Pères catholiques, divisé en trois parties, savoir : De la personne du roi et du ministère royal dans le gouvernement de l'État ; De la discrétion qu'il faut garder en faisant miséricorde ; De la punition de certaines personnes. L'ouvrage contenait trente-trois chapitres. Il lui adressa, en outre, une instruction pour apprendre à fuir le vice et pratiquer la vertu. Il a encore composé le *Traité des douze abus*, pour l'instruction du roi, dans lequel il rassemble les avis des Pères et les constitutions des rois ses prédécesseurs, et rappelle à Charles la promesse qu'il avait faite avant son sacre aux primats et aux évêques. Enfin il a écrit à ce même roi une foule de lettres sur différents sujets, parce que ce prince consultait l'archevêque presque en toute occasion et se conduisait la plupart du temps d'après ses conseils.

Non seulement le roi chargeait Hincmar de toutes les affaires ecclésiastiques, mais quand il fallait lever le peuple contre l'ennemi, c'était toujours à lui qu'il donnait cette mission ; et aussitôt celui-ci, sur l'ordre du roi, convoquait les évêques et les comtes. En beaucoup de circonstances Hincmar rappelait le roi à son devoir et lui donnait de sages avertissements.

NOTICES

SUR LES AUTEURS ET LES OUVRAGES DONT LES EXTRAITS PRÉCÉDENTS SONT TIRÉS

FLORUS

Florus Drepanius, théologien gallo-romain, mort vers 860; se mêla aux querelles religieuses du temps et prit parti contre Hincmar. Il a laissé des poésies latines où se révèle, par des traits quelquefois précis et caractéristiques, un sentiment profond des misères au milieu desquelles il vécut. La bibliothèque d'Avranches possède en manuscrit une *Histoire universelle* par Florus. Elle comprend sept livres, depuis la création du monde jusqu'à l'ère chrétienne. Avec cette époque commence une nouvelle série de livres dédiés à la fameuse impératrice Judith, mère de Charles le Chauve.

NITHARD

Dissensions des fils de Louis le Débonnaire.

Nithard, né avant l'an 790, avait pour mère Berthe, l'une des filles de Charlemagne, et pour père Angilbert, surnommé l'Homère de son temps, qui fut longtemps l'un des principaux conseillers de ce prince et reçut de lui la mission de veiller, en qualité de duc ou de comte, à la sûreté des côtes nord-ouest de son empire, et mourut abbé de Saint-Riquier, le 18 février 814, c'est-à-dire vingt jours après l'empereur. Petit-fils de Charlemagne,

et fils d'un de ses principaux officiers, Nithard succéda de bonne heure à la charge militaire de son père et défendit contre les Normands les côtes de la Gaule, entre la Seine et l'Escaut. Il exerça probablement encore les mêmes fonctions sous Louis le Débonnaire et sous Charles le Chauve. Nithard fut fidèle à ce dernier dans toutes les vicissitudes de sa fortune, et combattit pour lui à Fontanet; il fut à plusieurs reprises employé dans les inutiles négociations qui avaient pour but le rétablissement de la paix entre Charles, Louis le Germanique et Lothaire. Telles sont les principales circonstances de sa vie, qu'il a rapportées lui-même. Quelques érudits ont pensé, sur le témoignage des chroniqueurs du XIe siècle, que Nithard, dégoûté des affaires du monde, avait fini par se retirer dans un monastère, et qu'il était mort abbé de Saint-Riquier, comme son père Angilbert, vers l'an 853. D'autres traditions rapportent que Nithard fut tué vers 858 ou 859, en repoussant une invasion des Normands sur les côtes de Picardie.

Au milieu du XIe siècle, Gerwin, abbé de Saint-Riquier, fit faire des fouilles sous le portique de l'église de cette abbaye, dans l'espoir de découvrir le corps d'Angilbert. Ses recherches furent infructueuses, mais il retrouva le corps de Nithard, qu'on reconnut, dit le chroniqueur, à la blessure qu'il avait reçue à la tête dans le combat où il fut tué par les Normands à Fontanet.

Il entreprit son ouvrage sur les dissensions des fils de Charlemagne à la sollicitation de Charles le Chauve, et le suspendit plusieurs fois, écœuré du souvenir des tristes événements qu'il avait à rapporter. Les trois premiers livres furent écrits en 842, et le quatrième en 843; ce dernier livre s'arrête au commencement de cette même année; mais il est évident que la fin manque, et rien n'indique jusqu'à quelle époque Nithard avait poursuivi son travail. De tous les historiens de l'époque carlovingienne, sans en excepter même Eginhard, Nithard est sans contredit le plus digne de ce nom par son esprit, sa méthode, son entente des causes des événements; à

tous ces titres, le tableau qu'il nous retrace des faits dont il a été le témoin est un morceau des plus précieux.

ANNALES DE SAINT-BERTIN.

Ces annales, qui commencent en 741 et finissent en 882, ont été copiées par les soins d'Héribert Rosweid, de la Compagnie de Jésus, d'après un très ancien manuscrit du monastère de Saint-Bertin.

Ce qui reste de ces annales se divise en plusieurs parties, et la différence du style fait penser qu'ils ont différents auteurs. La troisième partie de ces annales, qui comprend l'année 830 avec les cinq suivantes, a pour auteur un anonyme. La quatrième partie, qui s'étend depuis 836 jusqu'en 861, est attribuée à Prudence, évêque de Troyes, et la dernière à Hincmar, archevêque de Reims, par l'abbé Lebœuf. La science, de nos jours, s'est ralliée à cette opinion.

ANNALES DE FULDE.

Les *Annales de Fulde*, qui vont de l'année 714 à l'année 882, ont pour auteur un moine de Fulde, sans aucun doute allemand, comme le prouvent les détails qu'il donne sur la fondation du monastère, sur la succession des abbés et leurs faits et gestes, sur Mayence, Cologne et les affaires de l'Allemagne. Dans tout cet ouvrage, très partial pour Louis le Germanique, respire une véritable haine pour les hommes et les choses d'outre-Rhin. Charles le Chauve est particulièrement en butte à cette passion hostile; le moine l'appelle « tyran de la Gaule ».

TABLE DES MATIÈRES

Coulommiers. — Typog. Paul BRODARD et Cie.



